

Enseignement catholique actualités

www.enseignement-catholique.fr

N° 331, juin-juillet 2009, 4,50 €

Un nouveau souffle pour l'école



Portrait

Sœur
Myriam Selz
La souffrance
transcendée

Actualités

Une année sous le signe
de la liberté



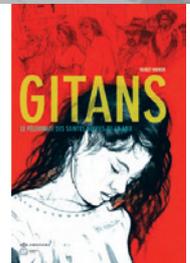
Enquête

Le jardin
d'éveil



Réflexion

Quel modèle
pour les petites
filles ?



Culture

Art sacré / BD
documentaire /
Livres /
Multimédia

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Par Éric de Labarre p. 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique p. 6

Éducation p. 17

Religion p. 19

MÉDITATION

« Et qui donc est mon prochain ? » p. 22

INITIATIVES

Primaire

Au bonheur de lire p. 24

Collège-lycée

Danse sur les cimes p. 44

PORTRAIT

Sœur Myriam Selz

La souffrance transcendée p. 46

EN CAEC

Aix-Marseille : acquérir

le réflexe académique p. 48



PAROLES D'ÉLÈVES

L'appel du 4 juin p. 50

ENQUÊTE

Le jardin d'éveil : une réponse éducative et sociale p. 52

RÉFLEXION

À l'école de la peur p. 54

Une mécanique de l'exclusion p. 55

Quel modèle pour les petites filles ? p. 56

La dilution ou le défi ? p. 59

CULTURE

Art sacré

Les trésors des icônes bulgares p. 60

BD documentaire

Ferveur gitane p. 61

Livres : Multimédia p. 62

PRATIQUE p. 66

Photos couverture : M.-F. Comte, E. du Closel, G. Brouillet-Wane, D. R. Sommaire : V. Leray, CMN Paris, D. R.



Au centre de ce numéro :
un cahier détachable de 16 pages (27-42)

Un nouveau souffle pour l'école

L'école doit trouver un nouveau souffle. Il lui faut tenir compte d'un environnement en pleine mutation et de modifications culturelles importantes. Elle reste cependant le lieu où l'élève apprend à lire, écrire et compter, où il apprend à apprendre, où il découvre le vivre-ensemble, où il perçoit sa personnalité. Mais l'école doit aussi accompagner le cheminement de l'enfant avec le respect du temps et l'attention qu'exige son développement. Si la mise en place du socle commun et du soutien personnalisé est jugée opportune par la plupart des équipes éducatives, celles-ci ont de nombreux sujets d'inquiétude. Aussi les équipes appellent-elles à un sens partagé de l'école, à l'interdisciplinarité, à un rythme scolaire approprié, à une évaluation qui dépasse l'unique saisie de la performance.



Pour vivre la démarche de l'année 2009-2010

« À L'ÉCOLE DE LA LIBERTÉ » : 4 € l'exemplaire

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « À L'ÉCOLE DE LA LIBERTÉ » - Prix unitaire : 4 €.

3,50 € l'exemplaire à partir de 10 exemplaires.

2 € l'exemplaire à partir de 50 exemplaires.

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC.

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

Publication officielle
du Secrétariat général
de l'enseignement catholique
(SGEC)

Directeur de la publication >

Éric Mirieu de Labarre

Rédacteur en chef >

Gilles du Retail

Rédacteur en chef adjoint >

Sylvie Horguelin

Ont participé à la rédaction

de ce numéro >

Anne-Marie Audic, Claude

Berruer, Élisabeth du Closel,

Véronique Glineur, Valérie

Granger, José Guillemain,

Marie-Christine Jeannot,

Danielle Lacroix, Marie Laumont,

Virginie Leray, Irène de Palaminy,

Françoise Récamier, Aurélie

Sobocinski, Isabelle Tinader.

Édition > Dominique Wasmer,

Marie-Françoise Comte

(rédacteurs-graphistes),

René Troin

(secrétaire de rédaction)

Diffusion et publicité >

Dominique Wasmer, avec

Géraldine Brouillet-Wane,

Jean-Noël Ravolet et Marianne

Sarkissian (commandes)

Rédaction, administration

et abonnements >

277 rue Saint-Jacques,

75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71.

Fax. : 01 46 34 72 79

E-mail > eca@scolanet.org

Abonnement > 45 €/an

Numéro CPPAP > 0411 G 79858

Numéro ISSN > 1241-4301

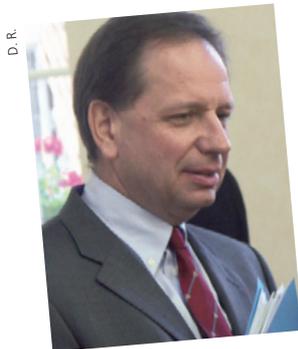
Imprimeur > Vincent Imprimeries,

26 avenue Charles-Bedaux,

BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1.

Savoir lâcher prise

ÉRIC DE LABARRE



D.R.

Enquête après enquête, évaluation après évaluation, le système éducatif fait le constat de ses lacunes. Ministre après ministre, rapport après rapport, l'école fait l'expérience des réformes. Las! année après année, les résultats des changements ne sont pas à la hauteur des attentes et des espérances.

Du coup, l'action des pouvoirs publics en matière éducative peut paraître inefficace quand elle n'est pas brocardée comme tout à fait dérisoire.

Il est certain qu'au-delà des maladresses qui entachent trop souvent les meilleures initiatives, le temps politique

n'est pas le temps éducatif. On ne saurait reprocher au politique d'avoir la préoccupation de l'efficacité et des résultats ; mais si l'échéance du politique est celle du mandat, l'éducation exige la durée. Sortir de cette contradiction n'est pas impossible pour peu que

chacun assume la responsabilité qui est la sienne.

Au politique, il revient de définir les orientations et les objectifs à atteindre en matière éducative.

Car l'éducation est bien l'une des premières priorités de la cité et il ne peut être question d'en réserver le monopole aux seuls spécialistes. Mais,

en ce domaine comme dans les autres, le politique ne peut prétendre enfermer la réalité et

la vie dans des règles abstraites et des principes figés.

À quelque niveau que ce soit, la sagesse du politique est de savoir lâcher prise pour laisser à ceux qui sont responsables de la mise en œuvre du projet toute la latitude dont ils ont besoin pour l'adapter aux situations locales ou particulières. La réforme de l'école primaire l'illustre : là où la règle a été appliquée avec discernement, les progrès sont réels, là où l'on a voulu ou été contraint de privilégier la lettre sur l'esprit, les enfants n'ont pas perçu les bénéfices des changements.

Savoir lâcher prise, ce n'est pas renoncer, c'est laisser expérimenter une idée ou une intuition par d'autres que soi. C'est se donner le temps d'en mûrir d'autres ; c'est s'offrir ce temps de vacances sans lequel beaucoup de temps de travail serait perdu !

Sachez lâcher prise. Bonnes vacances.

Éric de Labarre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

Des éducateurs chrétiens engagés

À quelques mois du 50^e anniversaire de la loi Debré, le congrès des directeurs diocésains 2009 s'est tenu à La Rochelle du 18 au 20 mai dernier. Le thème, « *École catholique privée, associée au service public par contrat avec l'État : état des lieux, enjeux spirituels et politiques* », permit de revenir sur la liberté pédagogique au sein de l'enseignement catholique en tant que concept mais surtout en tant que pratique depuis 50 ans et en référence aujourd'hui à l'actualité politique. Cet exercice ne pouvait se faire



Les directeurs diocésains ont réfléchi à la liberté pédagogique.

sans un retour sur le texte de loi et son contexte d'élaboration afin d'éclaircir les marges de manœuvre réelles des équipes éducatives mais aussi d'identifier les lieux de tensions. Invité au congrès, Ferdinand Bellengier, ancien vice-président du Synadic¹ et formateur à l'ECM², a rouvert la question, peut-être un peu trop facilement écartée, de savoir si notre caractère propre s'applique ou non à l'enseignement : « *La rédaction finale de l'article 1^{er} de la loi Debré [...] signifiait clairement, aux yeux des parlementaires qui ont rédigé l'amendement, que l'enseignement lui aussi est marqué par le caractère propre de l'établissement. Michel Debré le reconnaît d'ailleurs dans ses discours à l'Assemblée nationale et au Sénat les 23 et 29 décembre 1959, lorsqu'il dit par exemple que, "en affirmant le caractère propre de l'établissement, nous recouvrons le tout par la force des choses", ou encore lorsqu'il déclare qu'il n'est pas question "d'imposer silence aux croyances fondamentales des maîtres"* ». Autre intervenant, M^{gr} Hyppolyte Simon, archevêque de Clermont-Ferrand, a partagé avec les congressistes un certain nombre de convictions afin d'éclairer ces

derniers sur les tensions qu'ils peuvent vivre entre leur mission d'Église et leur mission de participation au service public. Elles sont constitutives en réalité de toute mission de chrétien engagé dans la société civile : « *Cette double fidélité, au radicalisme demandé par l'Évangile et à la loyauté envers l'État, ne peut pas aller sans tensions. Et vous en êtes sans doute au point le plus névralgique. Mais c'est la condition même du chrétien que d'avoir à affronter et à vivre ces tensions, [...] de former une communauté loyale envers l'État de droit, sans se diluer*

dans un consensus culturel fade. » M^{gr} Simon a par ailleurs invité les directeurs diocésains à « *réfléchir à leur mission d'éducateur au-delà des murs* » ainsi qu'au « *développement d'un lieu d'éducation tiers au sein duquel la paroisse et les familles seraient impliquées avec l'élève, mais dans une dimension qui ne soit pas scolaire* ». La synthèse de tous ces travaux devra permettre à chaque directeur diocésain de s'approprier cette question de la cohérence des différentes missions de l'enseignement catholique et de l'arrimer aux journées académiques qui auront lieu dès la rentrée prochaine. « *Il s'agit aussi de faire en sorte, comme l'a rappelé Éric de Labarre, que cette réflexion menée au niveau national rejoigne celle des instances sur le terrain par le biais de l'animation institutionnelle, car l'exercice de la liberté se situe prioritairement dans les établissements* », a conclu Frédéric Gautier, président de l'assemblée des directeurs diocésains. **AS**

1. Syndicat national des directeurs d'établissements catholiques d'enseignement du second degré sous contrat.
2. École des cadres missionnés.

Le 22 juin dernier, l'accord salarial annuel proposé par la Fnogec¹ pour les personnels des services administratifs, économiques et éducatifs (PSAEE) des établissements d'enseignement privé a été rejeté par trois syndicats : la Fep-CFDT, le Snec-CFTC et le Spelc². Seule la CGC³ était favorable à la revalorisation de 1,1 % du point PSAEE proposée par le collège employeur. Depuis l'an dernier, en effet, un accord salarial prévoit que les rémunérations de ces personnels ne soient plus indexées sur le point de la fonction publique mais sur un point spécifique à la convention collective. Après l'augmentation « *substantielle* » de 2,96 % obtenue pour ce nouveau point en juin

Rejet de l'accord salarial PSAEE

2008, les syndicats se sont déclarés très déçus face à la proposition, cette année, d'une revalorisation de 1,1 % avancée par la Fnogec. « *Moins que l'augmentation du Smic qui sera de 1,3 % cette année !* » s'indigne Luc Viehé, secrétaire général du Spelc. « *Pourtant il y avait eu l'engagement moral de faire vivre décemment le point* », regrette la Fep. Côté Fnogec, Jean-Marie Lelièvre explique ce choix par « *la crise économique qui a bouleversé tous les repères socio-*

économiques depuis l'an dernier » et la difficulté à « *faire recette* » pour l'enseignement catholique ; autant de paramètres qui font qu'« *aujourd'hui, il y a un risque réel sur l'emploi* ». En cas de non-signature de l'accord, la valeur du point PSAEE serait fixée dans le cadre d'une recommandation employeur en deçà de l'actuelle proposition de + 1,1 %. **AS**

1. Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique.
2. Respectivement : Formation et enseignement privés-Confédération française démocratique du travail ; Syndicat national de l'enseignement chrétien-Confédération française des travailleurs chrétiens ; Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique.
3. Confédération générale des cadres.

Éduquer pour humaniser

Pratiques éducatives et croissance en humanité - des repères pour les acteurs de l'enseignement catholique. » Le thème de la journée d'étude organisée par le Cepec¹, le 29 avril dernier, a rassemblé 120 personnes : responsables institutionnels, membres de l'Université catholique de Lyon, chefs d'établissement, enseignants, étudiants de l'IFP Rhône-Alpes... « Partager la réflexion du groupe "Éducation, foi et transmission", qui réunit depuis plus de deux ans des formateurs du Cepec, des experts et des grands témoins : tel est l'objectif poursuivi », a expliqué Charles Delorme².

Pour Emmanuel Kant, « l'homme ne peut devenir homme que par l'éducation », a rappelé Pierre Gire³. L'homme n'advient à son humanité que par l'éducation, et celle-ci ne saurait être réduite à l'instruction, à la pédagogie et à la formation. Ce travail d'éducation, a poursuivi l'universitaire, s'inscrit dans la durée, il est toujours à reprendre parce que l'être sur lequel il s'exerce est en devenir. « Adossé au principe de perfectibilité de l'être humain, il représente un véritable dynamisme qui fait advenir la personne (être unique où se nouent



Charles Delorme (à gauche) et Mgr Gérard Defois.

la singularité de l'existant et l'universalité de l'humanité) à partir de l'individu (échantillon de l'humanité) en s'exerçant sur le sujet (centre de fonctions, d'affections et de relations). » Autres interventions remarquées, celle d'André Blandin qui a rappelé le sens de l'association à l'État, sa complexité mais aussi sa fécondité, ainsi que les témoignages du père Boucrot et du père Tabet, en charge de l'enseignement catholique au Maroc et au Liban, qui ont pointé les enjeux de la présence de l'enseignement catholique dans leurs pays respectifs. De même, des interventions de sœur Nadia et du père Pochon ont montré comment la croissance en

humanité s'était incarnée dans les expériences menées par leurs congrégations, les Salésiennes de Don Bosco et les Jésuites. C'est à Mgr Defois⁴ qu'il est revenu de conclure la journée. Il a invité l'enseignement catholique à interroger, à la lumière de l'Évangile, le fonctionnement de ses établissements, les pratiques pédagogiques qui y sont développées, les relations entre les acteurs de la communauté éducative. « Quelle est leur qualité d'humanisation ? Dissent-elles – ou non – quelque chose d'une espérance en l'homme d'aujourd'hui ? » a interrogé Mgr Defois qui a plaidé pour « une école soucieuse de faire grandir en humanité ». **VG**

1. Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil, 14 voie Romaine, BP 47 - 69290 Craaponne.

2. Directeur du Cepec.

3. Doyen de la faculté de philosophie de l'Université catholique de Lyon.

4. Président de Justice et Paix pour l'Europe, ancien recteur de l'Université catholique de Lyon, ancien archevêque de Sens et de Lille.

Z Les actes de cette journée seront disponibles auprès du Cepec à compter d'octobre 2009. À noter : le Cepec a décidé de reconduire en 2009-2010 une journée d'étude sur les questions essentielles pour l'enseignement catholique.

Premier degré : choisissez « Basec » !

Les écoles sous contrat n'ont pas à renseigner directement l'application « Base élèves » (BE1D) du ministère de l'Éducation nationale. Un accord a été trouvé entre le Secrétariat général de l'enseignement catholique et la Rue de Grenelle. « Les principaux "verrous" qui faisaient obstacle à une participation des établissements privés au système de communication informatisée des données élèves du premier degré auprès des pouvoirs publics ont en effet pu être levés », explique Gérard Tonneau, directeur des études et de la prospective au Sgec. Parmi ces verrous, figurait la transmission directe des informations aux communes avant même la rentrée et une affectation systématique des élèves de CM2, y compris ceux issus du privé, vers l'un des collèges de la carte scolaire, ce qui excluait les établissements privés. Ces points de blocage sont à présent

résolus au travers de la mise en place d'un système de collecte diocésaine des informations avant communication et d'un nombre d'items à communiquer réduits à 16. De l'observation du terrain, deux types d'attitudes ont émergé, précise Gérard Tonneau : « Une première catégorie de diocèses, sur le modèle lillois, s'est organisée pour disposer d'une base académique spécifique à l'enseignement catholique en utilisant une interface pour la saisie des données et en faisant appel pour la gestion logicielle à des éditeurs privés. Une deuxième catégorie (Nantes, Aix-Marseille, Lyon, Nancy, Strasbourg, la Guadeloupe ou encore Reims) va utiliser Netec, l'outil mis au point par la Bretagne, et sa base élèves "Basec". » Soucieux de « maintenir cette diversité », le Sgec a négocié avec le Ministère, pour la première catégorie, « la mise en place d'interfaces

labellisées qui permettent aux éditeurs privés d'envoyer par décision du chef d'établissement les données élèves à BE1D ». Pour les écoles qui sont restées jusqu'à présent sans logiciel de gestion spécifique, le Sgec souhaite s'appuyer sur l'application « Basec » mise au point par le Caec¹ de Bretagne et négociée avec le recteur pour assurer ensuite un transfert de données vers BE1D. « Cette expérience bretonne nous a permis de réfléchir à la différence de périmètre entre les données transmises à l'Éducation nationale et celles communiquées à nos propres instances diocésaines et académiques. » Un accord sera signé prochainement entre le Sgec et le Caec de Bretagne pour faire de « Basec » le module de l'observatoire national Solfège, chaque académie restant entièrement libre d'exploiter les données la concernant. **AS**

1. Comité académique de l'enseignement catholique.

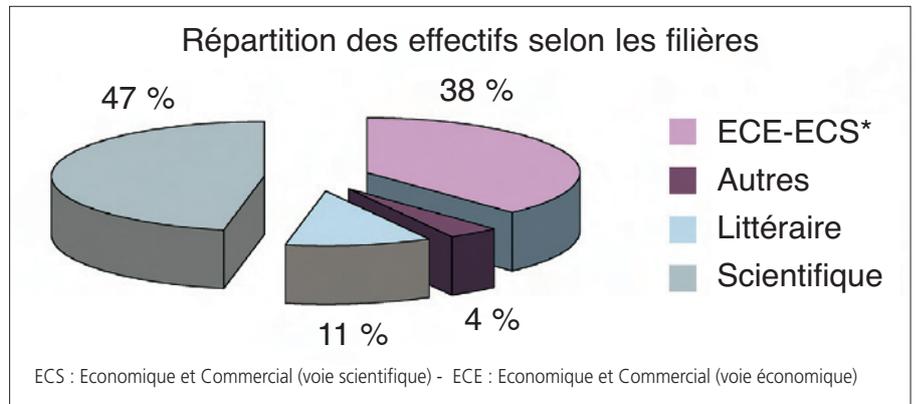
CPGE : l'excellence pour tous

Le 13 mai dernier, à Paris, le Secrétariat général de l'enseignement catholique réunissait quelque 70 chefs d'établissement et adjoints pour aborder les questions que posent les classes préparatoires aux grandes écoles.

Avec la journée d'étude du 13 mai 2009, le Sgec entendait réunir les chefs d'établissement et responsables des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), une filière de formation qui voit d'année en année croître les demandes d'inscription. Fernand Girard¹, qui est revenu sur le travail conduit au niveau national, a notamment souligné que la rentrée 2009 verra l'ouverture de cinq classes préparatoires tant sur moyens ordinaires que dans le cadre du plan « Espoir Banlieues ». Claude Boichot² a, quant à lui, plaidé pour une diversification du recrutement des classes préparatoires. Dénonçant un système qui fonctionne comme une « colonne à distiller », il a rappelé que « les CPGE devaient impérativement répondre à la réalisation de la mixité sociale voulue par l'école de la République³ ». Il a invité l'enseignement catholique à poursuivre son engagement dans les « Cordées de la réussite » : « Ce dispositif qui désigne des partenariats mis en place entre un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur, d'une part, des lycées à classes préparatoires et des lycées d'enseignement général, d'autre part, vise à mettre chacun sur le chemin qui le mène vers sa propre excellence. » Il doit aider les jeunes issus de familles modestes à lever les obstacles matériels, culturels, psychologiques qui les conduisent à s'autocensurer et à renoncer à s'engager dans les filières d'excellence que constituent les CPGE alors qu'ils en ont les capacités. C'est à Éric de Labarre qu'il est revenu de conclure la journée. « Même si les CPGE de l'enseignement catholique, avec 9 800 élèves, ne représentent qu'un faible pourcentage des effectifs de l'enseignement catholique français », elles constituent un enjeu important pour l'Institution. Et le secrétaire général de l'enseignement catholique de souligner : « Compte tenu du rôle que les jeunes formés dans ces cur-

sus auront à jouer dans la société de demain, l'enseignement catholique ne peut que porter une attention particulière à [cette voie] pour que formation rime avec éducation et

l'État, les CPGE de l'enseignement catholique ne comptaient que 11,7 % de boursiers, même si bon nombre de nos établissements proposaient une aide financière propre,



Source : Jean-Marc Petit.

que les connaissances et la culture diffusées dans ces filières préparent les jeunes à utiliser les compétences de haut niveau qu'ils auront assimilées au service de l'homme et de la société. » À cela s'ajoute le fait que les CPGE répondent avec d'autres filières comme les STS et les IUT⁴ à une forte attente sociale des jeunes et de leurs familles. On comprendra, a poursuivi Éric de Labarre, que « dans ces conditions, l'enseignement catholique, qui a toujours souhaité rester au plus près des besoins éducatifs en répondant aux demandes des familles, soit attentif au développement des CPGE et aux modalités de ce développement ».

Groupe de travail

Certes, « le nombre de nos élèves scolarisés en CPGE progresse », a précisé Éric de Labarre, mais la part qu'occupe l'enseignement catholique sur ce segment de la formation post-bac reste insuffisante. Reprenant les résultats d'une étude réalisée par Jean-Marc Petit⁵, le secrétaire général a souligné que, conséquence de l'histoire et de la géographie des établissements privés sous contrat mais aussi des montants des scolarités liés à une prise en charge insuffisante des coûts par

et que, gage d'ouverture, « plus de la moitié du recrutement de ces classes se faisait hors du vivier naturel de l'enseignement catholique ». À ces défis que l'Institution se doit de relever, on peut ajouter la question des débouchés nouveaux des « prépa » littéraires, celles des internats, de l'attribution des ECTS⁶, du recrutement des enseignants agrégés... Aussi, pour traiter de ces questions et construire une prospective adaptée aux problématiques des CPGE, l'enseignement catholique a-t-il décidé de réunir les responsables de ces classes au moins une fois par an. D'autre part, un groupe de travail spécifique aux classes préparatoires a été créé avec pour objectif de penser les modalités d'une organisation pérenne des CPGE au niveau national.

Véronique Glineur

1. Délégué général en charge des relations politiques et internationales.
 2. Inspecteur général de l'Éducation nationale, en charge des classes préparatoires aux grandes écoles auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur.
 3. Dans ce cadre, les CPGE doivent, conformément aux objectifs fixés par le président de la République, atteindre un taux d'étudiants boursiers de 25 % à la rentrée 2009 et de 30 % à la rentrée 2010.
 4. Respectivement « Sections de techniciens supérieurs » et « Instituts universitaires de technologie ».
 5. Chargé de la mission « formation professionnelle et enseignements supérieurs en lycées ».
 6. Système de transfert de crédits pour les étudiants européens.

Collège : l'accompagnement éducatif est reconduit

Le versement de la subvention 2009 aux établissements pour l'accompagnement éducatif au collège, devrait intervenir avant la fin de l'année scolaire. « Globalement, il y a du retard dans les paiements mais en aucun cas ils ne sont remis en cause », insiste Yann Diraison, délégué général chargé des ressources humaines au Sgec.

Pour 2009-2010, la campagne va être lancée dans les jours prochains auprès des Caec et des établissements, une fois la date du versement pour le dispositif 2008-2009 connue avec certitude. Le dispositif retenu cette année doit être reconduit et doté de trois sources de financement : une dotation en heures supplémentaires effectives (HSE) qui devrait sans



doute relever d'un volume global identique à celui attribué cette année, une subvention du Centre national du sport (CNDS), et enfin, l'attribution d'une subvention du ministère de l'Éducation nationale

dont le montant devrait s'élever à 13 millions d'euros pour 2009-2010. S'agissant de la répartition de ce dernier financement, comme cette année, les commissions académiques vont recevoir les projets des établissements pour pouvoir procéder à la répartition de cette subvention. Cependant, la prudence est de mise : ce montant est susceptible de subir des mesures de régulation budgétaire. S'agissant des HSE, leur répartition sera d'abord académique, puis, dans un deuxième temps, elle

sera effectuée entre les établissements, « par le dialogue habituel sur les questions de moyens entre les Caec et les recteurs ». AS

1. Comités académiques de l'enseignement catholique.

Les écoles rurales à l'heure du numérique

Le feu vert a été donné à l'enseignement catholique pour bénéficier du « plan de développement du numérique dans les écoles rurales ». Ainsi, dans le cadre de ce programme de 50 millions d'euros au total, qui prévoit l'équipement en matériel TIC et en contenus numériques des écoles situées dans les communes rurales de moins de 2 000 habitants, 10 millions vont être attribués à l'enseignement sous contrat, sous la forme de financements à hauteur de 8 000 € pour chaque école. Chaque établissement doit en effet apporter un complément de financement de 20 % sur fonds propres, soit 2 000 €. « Il n'en reste pas moins deux difficultés majeures avant l'application du programme dans les écoles de l'enseignement catholique », souligne Fernand Girard, délégué général du Sgec en charge des relations politiques. La première est celle du nombre : alors que l'en-

seignement catholique compte plus de 1 500 écoles dans des communes rurales de moins de 2 000 habitants, seulement 1 000 d'entre elles vont pouvoir en bénéficier. La seconde, c'est que les recteurs ont déjà reçu, sinon distribué, les unités budgétaires, poursuit le délégué général, ce qui va supposer une « grande gymnastique pour trouver un équilibre et éviter de déposséder les uns pour habiller les autres ». AS



Plan « Espoir Banlieues » : du nouveau

Parmi les orientations éducatives du plan « Espoir Banlieues » fixées dans la circulaire de la Dgesc¹ pour l'année prochaine, deux mesures émergent. La première concerne le doublement du dispositif du « *busing* » pour les lycéens et pour les étudiants des sections de techniciens supérieurs. Un jeune issu d'un milieu favorisé a vingt fois plus de chances de faire une bonne « prépa » qu'un autre issu d'un milieu populaire. Pour Louis Schweitzer, président de la Halde², l'accès aux classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), s'il n'est pas une discrimination de droit – le recrutement se fonde sur le critère de l'excellence scolaire – est toutefois marqué par une « *discrimination de fait* », contre laquelle tout doit être mis en œuvre. L'autre mesure annonce la destruction de dix collèges particulièrement dégradés. AS

1. Direction générale de l'enseignement scolaire.

2. Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

Le diocèse de Cambrai fait vivre l'Europe

Le 13 mai dernier, le diocèse de Cambrai a organisé un forum européen « pour promouvoir, dans la logique d'une culture humaniste, la richesse de l'altérité », explique Maryline Flahou, adjointe diocésaine. Pour une centaine d'enseignants et de directeurs, venus parfois avec leurs élèves, des conférences ont fait écho aux stands tenus par des équipes engagées dans des échanges européens. Une invitation à faire vivre l'Europe de l'éducation, soutenue par Dieu-donné Davion, directeur diocésain et responsable régional de l'enseignement catholique. Didier Ferrasse, de l'agence Europe Éducation Formation France¹, a présenté les multiples possibilités d'échanges offertes par *Comenius*, du primaire à la terminale. Ses conseils : « Intégrer les projets dans les emplois du temps, y dédier une équipe et anticiper sa préparation au moins six mois en avance. »

Premier outil, l'*e-twinning*, plate-forme



Une classe de République tchèque, partenaire du LP Saint-Luc - La Sagesse de Cambrai.

internet dédiée à des activités éducatives conjointes. Les écoliers de Saint-Roch, à Cambrai, correspondent ainsi par *mail* avec 44 classes européennes, avant une mobilité à venir. Au lycée professionnel Saint-Luc - La Sagesse, à Cambrai, où les sections de bac pro secrétariat et mode sont engagées dans des programmes sur trois ans, ces voyages, en Pologne, Slovaquie, République tchèque et Italie, subventionnés et donc

accessibles à tous, ouvrent les horizons des élèves tout en donnant du sens aux cours de langue. Notre-Dame-de-l'Assomption, à Bavay, fête, avec une pièce de théâtre bilingue, ses dix ans d'échanges avec l'Allemagne, le premier de ses nombreux partenaires. Voyages de classe, formations linguistiques, stages d'enseignants, accueil d'assistants *Comenius* ont été très profitables à la structure de 160 élèves : « Outre l'émulation de l'équipe, nous avons ouvert une classe de 6^e bilingue anglais-espagnol, une option troisième langue en 4^e et une classe européenne en 3^e », se félicite la directrice, Danièle Régniers. À noter que les écoliers du diocèse ont pu participer à un concours de badges européens dont les organisateurs arboraient, le 13 mai, les logos lauréats... pour que les jeunes réalisent aussi tout l'enjeu culturel des échanges intercommunautaires. **VL**

1. Sur internet : www.europe-education-formation.fr

À Rouen-upon-Thames

Lundi 15 juin 2009, 8 heures. Vingt élèves de seconde de La Providence-Miséricorde¹, à Rouen, petit-déjeuner de « *beans with eggs and bacon* ». Pour eux, c'est le début d'une semaine d'immersion en Grande-Bretagne, passée... dans l'internat de leur établissement ! Deux professeurs d'anglais, Christelle Cremona et Laurence Cuffel, leur ont mijoté un programme ludique, sportif, gastronomique et culturel, intégralement en « *english spoken* ». « Une manière très motivante de travailler autrement avec des élèves qui font de l'anglais sans s'en apercevoir ! » s'enthousiasment-elles.

À l'origine de ce séjour linguistique à domicile : la Région de Haute-Normandie qui finance les fournitures, sorties, heures supplémentaires et la présence d'assistantes anglaises pour assurer une semaine anglophone à quelque 650 élèves dans 17 établissements. Volontaires, ils vont travailler la dimension culturelle et l'oralité, mises en avant dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Au menu de La Providence : films et lectures en VO, avec comptes rendus à la clef,



Sarah (au centre), une étudiante anglaise, prépare une visite à Giverny, guide touristique anglophone en main !

cours de cuisine, réalisation d'un spot publicitaire sur des produits typiquement *british*, cricket, rugby et autres activités sportives. Le tout accompagné par Cassie et Sarah, deux étudiantes anglaises, et sous l'œil vigilant de Mmes Cremona et Cuffel qui distribuent des gages au moindre mot de français prononcé ! Point d'orgue du séjour : une visite guidée, en anglais, des jardins de Claude Monet, à Giverny. Et l'occasion d'échanger avec des touristes étrangers, histoire de mesurer les progrès accomplis ! **VL**

1. Adresse : 42 rue de Le Nostre, BP 4130 - 76020 Rouen Cedex 3. Tél. : 02 32 08 17 32. Renseignements auprès du conseil régional : 02 35 52 27 41.

L'Omaec en congrès à Dakar

Du 24 au 27 avril 2009, l'Organisation mondiale des anciens élèves de l'enseignement catholique (Omaec), invitée par la Fédération sénégalaise des amicales d'anciens et anciennes élèves de l'enseignement catholique (Fesaaec), a tenu à Dakar son XIII^e congrès. Les 57 délégués (Sénégal, Cameroun, Togo, Afrique du Sud, Madagascar, Mexique, France...) ont mené une réflexion, éclairée par des experts sur la doctrine sociale de l'Église face à la réalité africaine et sur le dialogue islamo-chrétien facteur de paix dans le monde. L'assemblée générale annuelle a élu Paola Mancini à la présidence de l'organisation, le mandat de Rosa-Maria Magana-Mazzeo étant échu. Présents au 60^e anniversaire de l'établissement scolaire des Maristes, les congressistes ont conclu leurs travaux en participant aux cérémonies des JMJ de l'Afrique orientale, à l'invitation du cardinal-archevêque de Thiès, au milieu de 30 000 personnes. L'Église africaine est vivante et la Fesaaec a de nombreux projets.

Anne-Marie Audic

Repensons le lien école-entreprise

Comment faire du lien école-entreprise un acte éducatif ? » Crise ou pas, l'urgence du thème du forum proposé les 27 et 28 avril dernier par Formiris Rhône-Alpes-Auvergne (RAA) à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône), avec l'IFD¹ et le Cepec², est bien réelle. Comme l'a souligné d'emblée Laurent Bouchard, formateur au Cepec et co-organisateur de ce premier forum rhodanien, devant la centaine de participants : « Plus on prépare les jeunes à l'insertion dans la vie professionnelle, plus on aura fait notre métier d'éducateur. » En 48 heures, l'objectif était ainsi de mettre au maximum en relation l'école et l'entreprise en présentant très concrètement les dispositifs existants dans la région afin d'ouvrir des pistes d'action, expliquait Laurence Bertout,



chargée de mission à Formiris RAA. Parmi les leviers particulièrement stratégiques et « déclencheurs » en termes de rapprochement, de reconnaissance mutuelle et d'élaboration de projets, se distinguent les stages en immersion des enseignants ou chefs d'établissement, d'ailleurs déjà en plein essor. Proposés notamment par le Rotary Club, ou encore le Medef, les dispositifs « Ouvre-Boîte », « 100 000 entrepreneurs » et « Entreprendre pour apprendre » « permettent de lever les inhibitions et les stéréotypes entre le monde enseignant et le monde professionnel, d'enclencher des projets au niveau local et de faire tache d'huile... », a précisé Nicole Bouin, du CNFETP³. Ils viennent surtout compléter et renforcer le développement des dispositifs plus particulièrement dédiés aux élèves –

stages, visites, rencontres, parrainages, micro-entreprises – avec, en ligne de mire, un changement ambitieux sinon copernicien qui, explique Laurent Bouchard, « vise à ne plus orienter, aiguiller, mettre les élèves dans des cases, mais à les former pour qu'ils prennent eux-mêmes en charge leur projet, avec leurs familles. » **AS**

1. Institut Formation & Développement, 8 rue Beccaria, 38000 Grenoble. Internet : www.ifd-formation.org
 2. Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil, 14 voie Romaine, 69290 Craponne. Internet : www.cepec.org
 3. Centre national de formation de l'enseignement technique privé.

UNE IDÉE / UNE ACTION

La course aux fonds mène à Ouagadougou

En juin dernier, Emmanuelle Bourmaud, Aurélie Leroy et Anne Michaud ont débuté une course aux fonds en faveur de l'association Dunia La Vie-Burkina, sous l'impulsion d'une de ses membres, Laure Cadorel, professeur d'éducation physique et sportive, à Saint-Joseph, à Ancenis. Ces trois étudiantes de l'Ifep¹ d'Angers relèvent d'habitude des défis sportifs. Cet été, elles se lancent dans une aventure humanitaire au Burkina Faso. Le projet né de leur rencontre : construire des infrastructures sportives pour la maison d'accueil pour enfants des rues, fondée en 2005 par l'association Dunia La Vie dans la capitale burkinabée. Et élargir ainsi l'offre socio-éducative du foyer dont 1 400 jeunes de Ouagadougou ont profité l'an dernier. À force de soirées étudiantes, de ventes de calendriers et de T-shirts aux couleurs du projet, elles ont réuni 2 500 euros. Notamment grâce à l'aide de deux établissements vendéens, Saint-Paul, à Palluau, et Les Épinettes, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, dont les élèves ont participé à l'effort de collecte, en pastorale. Des subventions pourraient venir gonfler cette cagnotte, comme les 1 000 euros déjà accordés par la Direction départementale de la jeunesse et des

sports des Pays de la Loire. Les trois jeunes femmes vont ainsi pouvoir mener à bien la première étape de leur projet : animer un camp de vacances sur place du 28 juin au 30 juillet prochain, encadrées par Laure Cadorel. De 8 heures à 14 heures, elles prendront en charge un groupe de jeunes pour des activités



De g. à d. : Anne Michaud, Aurélie Leroy, Emmanuelle Bourmaud.

sportives et des animations ludiques, petit-déjeuner et repas du midi inclus. Au-delà de l'éducation physique, les échanges culturels tiennent une place importante dans ce programme. D'ailleurs Emmanuelle, Aurélie et Anne comptent réaliser sur place des reportages photo et vidéo pour faire connaître leur expérience de terrain avec les établissements partenaires. Et avec tous ceux qui partagent leur vision du sport comme vecteur éducatif et veulent les soutenir. Car la recherche de financements continuera à la rentrée prochaine : l'aménagement de l'espace sportif

nécessite un budget de 15 000 euros. **VL**

1. Institut de formation en éducation physique et sportive.

Z Contact : manchotanne@hotmail.com
 Sur internet : <http://dunialavie.burkina.free.fr>

Arrivées et départs

De nouveaux visages apparaissent dans les instances nationales de l'enseignement catholiques. D'autres départs et arrivées sont attendus pour la prochaine rentrée.

Jean-Marie Lelièvre a pris la tête de la Fnogec¹, le 4 mai dernier, en tant que secrétaire général. Âgé de 53 ans, il a exercé ces deux dernières années les fonctions de directeur diocésain de l'enseignement catholique de Chartres, après avoir longtemps travaillé dans le champ politico-administratif, en tant que chargé du développement local et de l'aménagement du territoire au sein des conseils généraux d'Ille-et-Vilaine, puis d'Eure-et-Loir.

Anne-Marie Cavé, responsable de la direction de la formation des cadres au sein du département Ressources humaines du Sgec et directrice de l'École des cadres missionnés (ECM) depuis septembre 2006, quittera ses fonctions dans l'enseignement catholique le 1^{er} juillet prochain.

Après un parcours exemplaire en tant que professeur d'anglais, chef d'établissement dans le second degré, directrice diocésaine de Troyes et de Langres, et enfin directrice de l'institut de formation des cadres

de l'enseignement catholique (Ifcec devenu ECM à la rentrée dernière), Anne-Marie Cavé s'apprête à rejoindre l'Aube, où vit son mari, économiste diocésain à Troyes, pour être une épouse « à temps plein ». Ou presque puisqu'un nouveau défi l'attend à la Communauté de l'agglomération troyenne en tant que directeur général adjoint. C'est **Marie-Anne Leduby**, actuellement directrice de l'Institut de formation pédagogique de Bretagne (IFPB) et présidente de l'Anifec², qui lui succédera à partir du 18 août prochain.

La pipe au coin des lèvres, tout en recul et en analyse, **Xavier Nau** aurait pu parfaitement endosser un rôle de commissaire, façon Simenon. Mais c'est sur le terrain de l'action syndicale qu'il s'est illustré pendant huit ans à la tête de la Fep-CFDT³. À la rentrée, l'Aquitain retrouvera ses terres et les joies de l'enseignement de la philosophie. S'il laisse le syndicat « en toute confiance » à son successeur, **Bruno Lamour**, enseignant du premier degré originaire du Nord, il se permet « en toute modestie » de tirer la sonnette d'alarme sur plusieurs dossiers : « Il y a d'abord le défi de la mixité des élèves et des enseignants de l'enseignement catholique, afin d'éviter un repli sur soi qui pourrait être mortifère. » Il se dit aussi « inquiet » de « ne plus entendre parler,

au niveau national, de pédagogie mais surtout de territoire et de caractère propre ». Xavier Nau pointe un autre risque. Celui de graves problèmes de recrutement, et *in fine*, d'une déprofessionnalisation liée à la redéfinition des règles de la formation initiale des enseignants et à la prise en charge de la formation pour les futurs professeurs du second degré par les instituts catholiques.

Vigilance

Heureux d'avoir pu donner « une impulsion », **Bernard Billard**, la soixantaine tout juste sonnée, tirera discrètement, en octobre prochain, sa révérence de la direction du Spelc⁴, à la tête duquel il est resté six années. Le changement de direction a eu lieu lors du congrès national du syndicat à La Grande-Motte du 15 au 17 avril dernier.

Luc Viehé, membre du bureau fédéral, enseignant du second degré à Strasbourg et spécialiste du droit social, lui succède. Le congrès, intitulé « Spelc, un syndicat d'avenir », a été également l'occasion pour ce syndicat de renouveler son programme d'action pour les trois années à venir.

Parmi les différents axes d'orientation choisis, Bernard Billard a souligné l'attente par le Spelc de « mesures ambitieuses pour l'école » qui passent notamment par l'octroi des moyens nécessaires au fonctionnement du système éducatif, par une réforme du lycée qui ne doit pas se faire sans une révision du service des enseignants, par la réaffirmation de l'école maternelle comme lieu irremplaçable de socialisation. Il a, par ailleurs, insisté sur

la vigilance à avoir face à la mise en place de la nouvelle formation initiale des maîtres, qui ne doit pas céder à la tentation du repli sur soi, et sur la volonté de poursuivre le chantier de la reconnaissance des personnels de droit privé. Sans oublier l'exigence d'une véritable politique sociale qui lutte notamment contre les emplois précaires (enseignants suppléants ou remplaçants...).

Auréli Sobocinski



Jean-Marie Lelièvre



Marie-Anne Leduby



Bruno Lamour



Luc Viehé

1. Fédération nationale des organismes de gestion des établissements d'enseignement catholique.

2. Association nationale des instituts de formation de l'enseignement catholique.

3. Fédération Formation et enseignement privés – Confédération française démocratique du travail.

4. Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique.

Une année sous le signe de la liberté

En 2009/2010, nous commémorerons les lois Debré et Rocard qui garantissent la liberté éducative de l'enseignement catholique et lui permettent de vivre sa spécificité. Dans une lettre adressée aux chefs d'établissement, le 22 juin dernier, Éric de Labarre précise :

« **La journée des communautés éducatives du 4 décembre 2009**, "À l'école de la liberté", offrira la possibilité de relire la façon dont chacun éduque à la liberté et habite son espace de liberté et de responsabilité, en repensant l'école autrement et en donnant du sens aux relations vécues quotidiennement dans l'établissement.

« **Une journée par académie**, "Des orientations signes de liberté", donnera l'occasion à l'enseignement catholique de relire en académie son identité, sa vision, ses projets éducatifs et pédagogiques en fonction des attentes des familles et de la société, de sa mission de service public d'intérêt général et national, ainsi que de sa mission d'Église.

Les écoles d'ingénieurs de la Fesic convoitées

Le nombre de candidats au concours des écoles d'ingénieurs de la Fesic¹ a augmenté de 30 % entre 2003 et 2008 (+ 15 % en 2009). 6 321 candidats issus de terminales scientifiques se sont inscrits, cette année, aux épreuves de sélection de ces écoles. Le concours Fesic, créé il y a 35 ans, conserve donc tout son attrait malgré la crise. Aussi Pierre Tapie, à la tête de ce réseau, peut-il se féliciter de la stratégie de communication suivie pour promouvoir les métiers d'ingénieurs. Le directeur général de l'Essec² a, par ailleurs, été élu le 9 juin dernier, président de la Conférence des grandes écoles (CGE). **SH**

1. Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres, 35 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris.

Tél. : 01 80 90 53 10. Internet : www.fesic.org

2. École supérieure des sciences économiques et commerciales.



» **Une rencontre avec des parlementaires**, le 17 décembre 2009, à la Sorbonne, "L'éducation au défi de la liberté", permettra à l'enseignement catholique de relire, avec des élus de la nation et des responsables des structures publiques nationales chargées de l'éducation, les raisons de son existence en ce début du XXI^e siècle au regard des lois de 1959 et 1984 et du projet humaniste dont il s'efforce de témoigner.

» **Une rencontre nationale**, "Vivons notre passion d'Espérance, habitons nos espaces de liberté", le 21 mai 2010, rassemblera l'ensemble des constats effectués au cours de l'année afin de déterminer des orientations concrètes pour l'enseignement catholique et prolonger les apports et engagements des Assises. »

Dans le hors-série « À l'école de la liberté¹ » de juin 2009, Christiane

Durand et Yves Mariani, de l'observatoire national de pédagogie, soulignent que le cœur de la démarche engagée pour toute l'année scolaire prochaine est de « revenir à une autre conception du grandir, de l'émancipation de la personne, d'une construction progressive de l'autonomie et de la responsabilité ». Et de préciser : « Celle-ci trouve son fondement dans une anthropologie où la source vive de l'Évangile et le meilleur d'un humanisme éclairé s'allient pour nous redonner des repères positifs pour éduquer et refuser une forme de résignation. Il est important d'entendre ces voix contemporaines [...] qui nous rappellent que c'est par la rencontre de l'autre, la prise en compte de la limite qu'il constitue à mes envies, à mon désir de puissance que je grandis. Écoutons Marc Auger : " Sous une forme ou sous une autre, l'identité a toujours à voir avec l'altérité." Nous retrouvons ici le fil que nous dévidons, pas à pas, depuis le début de la démarche des Assises, d'une anthropologie qui fonde la personne sur le lien, la relation. »

Le site « À l'école de la liberté² » et nos colonnes sont à votre disposition pour relayer vos actions qui font de cette liberté d'éducation un signe de liberté, de fraternité et d'amour. **GDR**

1. Pour commander ce hors-série d'Enseignement catholique actualités, voir p. 4.

2. Adresse : www.enseignement-catholique.fr

Une faculté libre de droit à Paris

Après Lille et Toulouse : Paris-la-Défense. Créée en 1993 au sein de l'Université catholique de Lille, la faculté libre de droit (FLD), première faculté privée de droit en France, est devenue un acteur majeur de la formation juridique. En 2007, l'Institut catholique de Toulouse a créé, sur le même modèle, une faculté libre de droit au sein de la « ville rose », en partenariat avec l'Université catholique de Lille. En septembre, une antenne de la FLD ouvrira ses portes dans la Grande Arche de la Défense, à Paris, au côté de l'IESEG, école supérieure de commerce et de gestion. Les raisons ? la FLD de Lille a atteint le maximum de sa capacité d'accueil pour l'année 2008-2009 et ne souhaitait pas aller au-delà afin de maintenir la qualité de travail et conserver l'efficacité du dispositif pédagogique. Parallèlement, les demandes d'inscription issues de la région parisienne étaient en forte croissance depuis trois ans. Quant à la Défense, il s'agit d'un positionnement stratégique, le quartier étant le premier quartier d'affaires européen. Parmi ses objectifs : pas plus de 180 étudiants pour rester à taille humaine. Et une pédagogie et un accompagnement identiques à celui des FLD de Lille et Toulouse afin de garder une cohérence. **EDC**

Internet : www.faculte-libre-de-droit-lille.fr

Une lecture de la circulaire de rentrée

Répondre aux enjeux de la société, développer le service public d'éducation, donner une chance de réussite à tous les élèves : tels sont les axes d'action que le Ministère entend privilégier pour l'année scolaire 2009-2010. Ces axes que la circulaire de préparation de la rentrée 2009 décline en « 15 priorités » s'inscrivent dans la continuité des actions engagées à la rentrée 2008.



Claude Berruer

Certes, ces priorités rejoignent celles de l'enseignement catholique. C'est ainsi que la volonté de « rendre ses lettres de noblesse à la voie professionnelle » rencontre le souci qu'à l'enseignement catholique, attaché à la valorisation de toutes les formes d'intelligence, de promouvoir « un enseignement professionnel d'excellence ».

De même, l'enseignement catholique se retrouve dans la préoccupation du Ministère de former le citoyen responsable du XXI^e siècle, via l'éducation au développement durable. Il porte depuis de nombreuses années cette problématique dans ses dimensions sociale, culturelle, économique et écologique. Mais au-delà, il vise à ouvrir à l'universel, à la solidarité, à la rencontre de l'Autre et au combat pour l'homme.

Le projet éducatif de l'enseignement catholique est également en phase avec l'insistance mise sur l'orientation scolaire et professionnelle. Celle-ci constitue une responsabilité majeure du système éducatif. Reste que l'orientation ne peut se limiter à la poursuite d'études et à la réflexion sur les débouchés professionnels. Elle constitue un processus éducatif continu, tout au long de la scolarité, qui accompagne la croissance de chaque personne dans la durée et amène les passages nécessaires.

Au-delà, on regrettera, souligne Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, que la circulaire de rentrée privilégie « une entrée par les dispositifs ». Ainsi l'orientation ne saurait se réduire à des dispositifs pédagogiques particuliers à l'intention des élèves en difficulté grave et durable ou en situation de décrochage, à la mise

à disposition d'informations, ou encore à des procédures entreprises à des étapes clefs de la scolarité, tels les parcours de découverte des métiers et des formations. « L'orientation, rappelle Claude Berruer, est une question d'ordre éducatif : il s'agit d'accompagner une personne en devenant et de lui permettre de parcourir un chemin de réussite. Or en entrant par les dispositifs, qui par ailleurs sont à la périphérie de ce qui se vit dans

la classe, on risque de perdre de vue que c'est l'accompagnement de l'élève dans son parcours qui doit être premier. »

D'autre part, rappelle Claude Berruer, cet accompagnement, qui constitue un

des fondements de la pédagogie et qui est au cœur des convictions éducatives de l'enseignement catholique, est l'affaire de tous au sein de la communauté éducative : « Une école qui vise à faire réussir tous les élèves est une école qui ne peut être fondée que sur la confiance entre les acteurs de la communauté éducative : élèves, enseignants, parents. » Cet accompagnement exige aussi qu'au sein des établissements les contributions des différents personnels soient coordonnées au service d'un projet partagé – la formation intégrale de la personne – qui articule enseignement, éducation et recherche de sens. Et l'adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique de regretter que l'approche parcellaire de la circulaire de rentrée, dont témoignent les 15 priorités assignées aux établissements pour la prochaine année scolaire, ne dise rien du projet de formation que le Ministère entend promouvoir. **VG**

À l'école d'Ignace

Intrigant thème que celui-ci – « Développe ce qui est durable en toi » –, choisi par les 14 établissements sous tutelle de la Compagnie de Jésus pour leur premier rassemblement à Lourdes, le week-end du 1^{er} mai. Ce rassemblement a été voulu par l'ensemble des communautés éducatives afin de créer le réseau « Ignace de Loyola ». Jusqu'à ce jour, les tutelles étaient régionales, voire locales, et les différents établissements n'avaient pas de sentiment d'appartenance fort. Au départ, ce rassemblement « Lourdes 2009 » devait être réservé aux adultes des établissements pour revivifier le réseau. « Mais les jeunes et les parents ont demandé qu'on leur explicite la tradition ignatienne. Ils demandaient à ce qu'on les aide à durer dans leur foi en quelque sorte », commente le jeune père Manuel Grandin, responsable de la pastorale à l'ensemble scolaire Saint-Michel de Saint-Étienne et grand architecte de cette opération d'envergure qui a permis à 1 000 adultes, dont de nombreux parents, et 1 200 jeunes, de la quatrième aux classes préparatoires, de se rencontrer.

« Durer dans la foi » : sans doute cette demande a-t-elle présidé au choix du thème. « Nous avons surfé sur la vague du développement durable pour



réfléchir aux valeurs que nous voulions transmettre aux jeunes pour les aider à durer, poursuit Manuel. Quand on parle de développement durable, on est très focalisé sur l'environnement, l'écologie ; on parle trop peu de l'aspect humain et social, de l'attention que l'on porte aux autres. » « Un thème chevillé au corps de l'expérience ignatienne », insiste le jésuite Gilles Barde. Ignace de Loyola a, en effet, fait l'expérience de la joie durable durant une longue convalescence pendant laquelle s'est opérée sa conversion. Un thème en cohérence avec l'approche éducative jésuite qui se veut une pédagogie de l'expérience et du discernement. « Si nous voulons que la planète dure, commente Pierre Corrieras, directeur du collège Saint-Michel et professeur d'économie, il doit y avoir une conversion dans le style de vie et dans l'attitude. La conversion n'a pas qu'une connotation religieuse. Et la question du sens est en toile de fond. » Nous approfondirons ce thème dans le dossier d'Enseignement catholique actualités d'août-septembre. **EDC**

Fonder la réforme du lycée sur la confiance

L'orientation est à « révolutionner » en priorité, en l'incluant dans le temps scolaire, en mettant en place des réseaux d'anciens dans chaque lycée et en développant les stages. Les filières générales et technologiques doivent être rénovées en commençant par proposer une seconde générale incluant des enseignements de découverte obligatoires, en rééquilibrant les séries et en faisant de la filière « Sciences et techniques industrielles » « une filière de pointe ». Un accompagnement est à proposer à chaque élève – rattrapage pour les plus faibles, approfondissement pour les plus forts et aide à la méthode pour d'autres...

Telles sont les principales préconisations que Richard Descoings, directeur de Sciences-Po, chargé de mission sur

la réforme du lycée, met en avant dans son rapport pour nourrir un nouveau projet de réforme, remis le 2 juin 2009 au président de la République. Rien ne sera possible, insiste-t-il dans le document, sans un triple mot d'ordre pour la mise en œuvre : « *Confiance, responsabilisation et loyauté.* »

Ces pistes, pour la plupart déjà connues, ont le mérite, pour le gouvernement, de ne pas remettre en question tous les équilibres actuels du lycée. Elles devraient « *faire rapidement l'objet d'un débat et d'une analyse approfondie, afin que puissent être conçues des mesures opérationnelles* », a annoncé le président de la République à l'issue de la présentation de Richard Descoings, l'objectif étant « *une entrée en vigueur de tout ou partie de ces*

mesures dès la rentrée 2010 ». La tâche en revient à la Rue de Grenelle, qui se ressaisit entièrement du dossier. « *Il appartient maintenant de faire la synthèse des préconisations de ce rapport, des consultations menées par les recteurs et de celles présentées par la mission parlementaire conduite par Yves Durand et Benoist Apparu en tenant compte, aussi, des premiers résultats produits par les expérimentations qui se dérouleront dans 123 lycées pour aboutir à un projet de réforme qui soit le plus conforme possible aux attentes exprimées par les lycéens et les personnels de l'Éducation nationale* », a précisé Xavier Darcos. **AS**

 Pour lire le rapport Descoings : www.lyceepourtous.fr

L'Unetp s'implique dans l'expérimentation de la réforme du lycée

Plus de cent quatre-vingts projets ont été initiés par les lycées catholiques d'enseignement pour participer à l'expérimentation de la réforme des lycées à partir de la rentrée 2009. Une demande de labellisation a été confiée au ministère de l'Éducation nationale qui rendra prochainement ses conclusions sur les établissements retenus. Le pôle lycées du Sgec mettra bientôt en place un dispositif d'accompagnement des expérimentations et organisera un premier bilan lors d'une réunion nationale en février 2010. Nous y reviendrons dans notre numéro de rentrée.

Pour sa part, l'Unetp a tenu le 16 juin 2009 une rencontre ayant pour thème « Innovation pédagogique dans les lycées technologiques ». Elle a permis à Benoist Apparu (député UMP) d'insister sur l'importance de la multiplicité des rapports pour dégager un consensus réformateur, à Yves Durand (député PS) de rappeler qu'une réforme demande un travail sur le sens ainsi que des orientations philosophiques et politiques claires, et au recteur Jean-Paul



Les actes du colloque « Innovation pédagogique dans les lycées technologiques » seront mis en ligne sur www.unetp.org

de Gaudemar de redire qu'il est essentiel de « *faire émerger une vraie pensée visant à faire bouger les finalités du lycée* ». Pour le président de l'Unetp, Patrice Hauchard, plusieurs points de convergence existent entre les principales pistes d'action qui émergent des derniers rapports consacrés à la réforme du lycée (celui de Richard Descoings, de la Mission parlementaire ou encore des recteurs d'académie), et la contribution que

l'Unetp compte apporter à cette démarche. La capacité des établissements à innover en matière pédagogique, estime Patrice Hauchard, devrait s'établir sur les champs suivants : la gestion des rythmes scolaires (une idée commune semble se dégager autour d'une journée organisée de 8 heures à 15 heures en cours magistral et d'un dispositif d'accompagnement au-delà de 15 heures) ; la refonte des programmes en favorisant l'interdisciplinarité ; une orientation renforcée et active tout au long du parcours du jeune ; une évaluation dépassant la simple nota-

tion pour être intégrée dans une dynamique plus positive à partir des compétences de l'élève ; la maîtrise des langues par groupes de compétences. Pour accompagner « *très concrètement* » l'expérimentation de ces thématiques, l'Unetp a décidé de mettre en place une ingénierie de formation spécifique dès septembre prochain. ■

1. Union nationale des établissements de l'enseignement technique privé.

À la une des revues de l'enseignement catholique



Futures élites et jeunes de la Fondation d'Auteuil

« *Changer le regard des uns sur les autres, en particulier, celui des futures élites de la société française sur une jeunesse moins favorisée* », telle est, selon Patrick Scaufflaire, son directeur général adjoint, une des missions de la Fondation d'Auteuil. Pour ce

faire, des partenariats sont noués depuis plusieurs années avec l'École polytechnique, l'École nationale de la magistrature, etc. Des étudiants viennent effectuer des stages dans les maisons de la Fondation où ils participent au soutien scolaire, à l'aide aux devoirs, mais aussi animent des ateliers comme, par exemple, la simulation d'un jugement, le décryptage du journal télévisé, etc. Autre intérêt : offrir aux élèves des modèles de réussite et avoir un point de vue extérieur sur les pratiques de la Fondation. Pour les stagiaires, c'est l'occasion de développer esprit d'initiative et capacité d'adaptation, mais surtout de s'ouvrir à une autre réalité.

À l'écoute - le magazine de la Fondation d'Auteuil, n° 167, avril-mai 2009, pp. 8-13.



Congés et disponibilités

Les enseignants du privé vont pouvoir bénéficier des disponibilités et autorisations d'absence applicables aux enseignants du public. *Snec Informations* passe en revue ces nouveaux droits et propose des tableaux récapitulatifs.

SNEC Informations, n° 333, juin 2009, pp. 6-9.



50 ans après la loi Debré

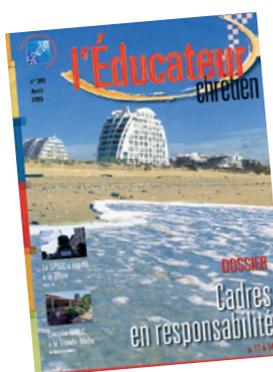
L'année scolaire 2009-2010 sera marquée par le cinquantenaire de la loi Debré. C'est l'occasion pour l'enseignement catholique de s'interroger sur les défis à relever et de revisiter l'originalité de sa démarche. *Les Fiches syndicales du SNCEEL* de juin proposent des textes de réflexion sur ce sujet. Et l'Union des réseaux congréganistes dans l'enseignement catholique (Urcec) a diffusé, par mail, une conférence sur l'histoire de l'enseignement en France et la loi Debré, donnée par Ferdinand Bellengier, devant les directeurs diocésains réunis en congrès à La Rochelle du 18 au 20 mai 2009.

Fiches syndicales du SNCEEL, n° 648, juin 2009, pp. 22 à 70.



Des établissements socialement responsables

Pourquoi les établissements d'enseignement et les organismes de formation ne devraient-ils pas se sentir concernés par la notion d'entreprise socialement responsable ? Telle est la question posée lors du congrès fédéral de Rennes par la FEP-CFDT. Un employeur socialement responsable garantit à ses salariés leur employabilité grâce à la formation. Il les accompagne dans un projet de carrière, assure une égalité professionnelle entre les femmes et les hommes... La FEP-CFDT rappelle la nécessité d'un dialogue social dans ces structures et se demande combien sont pourvues d'instances représentatives du personnel. *Syndicalisme Hebdo CFDT-FEP*, n° 1019, 9 avril 2009, p. 1.



Cadres en responsabilité : qui sont-ils ?

L'Éducateur chrétien consacre son dossier aux cadres en responsabilité : chefs d'établissement des 1^{er} et 2^d degrés et leurs adjoints, chefs de travaux, adjoints en pastorale scolaire. Pour chacune de ces catégories, les fonctions, les responsabilités et les statuts sont décrits. Des interviews de chefs

d'établissement complètent ce dossier.

L'Éducateur chrétien, n° 203, avril 2009, pp. 11-14.



La presse et l'école : des rapports parfois tendus

Les Fiches syndicales du SNCEEL de mai 2009 se penchent sur les rapports entretenus par la presse et le monde éducatif. Souvent, les sujets relatifs à l'éducation méritent recul et réflexion et s'accroissent mal de l'immédiateté et du sensationnalisme voulus par la presse. Cependant,

les chefs d'établissement doivent désormais apprendre à communiquer avec les médias pour relayer leurs actions, les manifestations organisées par leurs établissements, mais aussi lorsqu'ils sont confrontés à une crise. Le dossier aborde également l'éducation aux médias. Devant le constat que le système éducatif s'est assez peu emparé de ces nouveaux outils de communication, le SNCEEL formule 10 propositions pour intégrer cet enseignement aux programmes.

Fiches syndicales du SNCEEL, n° 647, mai 2009, pp.13-50.

ISABELLE TINADER, VALÉRIE GRANGER

Lutte contre les drogues : impliquer les adultes

Dès la rentrée prochaine, l'enseignement catholique, associé à la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt), lancera une campagne de sensibilisation qui devrait viser non pas directement les jeunes, mais leurs adultes référents. Car Étienne Apaire, président de la Mildt, en est convaincu : le combat contre l'usage des drogues chez les adolescents passe d'abord et avant tout par les éducateurs. Ainsi des formations et un travail de relecture des projets d'établissement sur ce sujet devraient être initiés dès la rentrée prochaine, à commencer par une première rencontre entre le président de la Mildt et les directeurs diocésains, le 6 juillet prochain, lors de leur prochaine assemblée à Paris.



Étienne Apaire, président de la Mildt.

est toujours dur et leur cerveau toujours modifié. Par ailleurs, si beaucoup de consommation d'alcool ou de drogue se passe à l'extérieur, on en ressent les effets à l'intérieur... À ce titre, on constate une évolution assez marquante : les jeunes n'hésitent plus à se rendre en classe entre deux joints ou entre deux vins. Bien sûr, cela dépend du type d'établissement et d'encadrement. Il apparaît que les établissements les moins en prise avec ce type de comportements sont ceux dont le projet aborde la question.

Comment restituer concrètement aux éducateurs référents leur responsabilité et leur légitimité dans la lutte contre ce problème ?

Quelles sont les dernières évolutions observées chez les jeunes par la Mildt en matière d'usage et de consommation de drogues et alcools ?

Étienne Apaire : Il y a à la fois des éléments de satisfaction et d'inquiétude. Commençons par ces derniers : on enregistre une consommation des drogues, toutes catégories confondues, à un très haut niveau. La France compte 1,2 million d'usagers réguliers de cannabis, 250 000 de cocaïne, 200 000 d'ecstasy, avec au sein de chaque catégorie une surreprésentation des 16-25 ans. On constate, en outre, s'agissant des alcools, une augmentation des ivresses. Il y a tout de même de bonnes nouvelles : pour la première fois depuis vingt ans, l'utilisation du cannabis est en baisse chez les jeunes. D'après les résultats de l'enquête Espad¹ 2007 auprès des élèves âgés de 16 ans, ces derniers n'étaient plus « que » 3,4 % à consommer régulièrement du cannabis en 2007 alors qu'ils étaient 6,1 % en 2003. Cette baisse significative s'explique par la campagne de sensibilisation du gouvernement sur les dangers des usages du cannabis, notamment sur la route.

La situation n'en demeure pas moins très préoccupante en France, selon vous...

E. A. : Dans les établissements scolaires, la situation est, en effet, compliquée : même s'il est interdit de fumer dans l'enceinte, les jeunes sortent pour le faire. La distinction drogues dures/drogues douces est hors de propos : l'imagerie médicale montre bien qu'il y a des conséquences dès les premiers usages, et que s'agissant des jeunes, l'impact

E. A. : Il s'agit de rappeler la règle de manière intelligente, en promouvant notamment comme sanctions les stages de sensibilisation où la démonstration des dommages engendrés par les drogues est faite non par la morale mais par des preuves très concrètes : en réalisant qu'avec le cannabis ils ne sont plus capables de faire du calcul mental, qu'ils ont quinze fois plus de chances de causer un accident en voiture ou sur leur lieu de travail, ou encore que si cela est inscrit dans leur casier judiciaire les portes de la fonction publique leur seront fermées à vie...

Dans l'enseignement catholique en particulier, nous venons de voir avec le secrétaire général, Éric de Labarre, comment mieux former les enseignants ainsi que l'ensemble des référents éducateurs et mettre leurs connaissances à jour. Car à la différence des IUFM², il n'y avait pas jusqu'à présent de formation spécifique dispensée sur le sujet. Il y a, en outre, tout un travail à mener en lien avec les parents pour que les projets d'établissement présentent un aspect qui aborde clairement la lutte contre les drogues et fixent des règles de bonne conduite pour éviter qu'il y ait trente postures éducatives différentes, par exemple face à un élève qui arrive ivre en classe... Le souhait est que dans chaque établissement, chacun puisse s'appuyer sur un processus partagé.

Propos recueillis par Aurélie Sobocinski

1. European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs. Cet observatoire européen enquête tous les quatre ans dans 35 pays européens.

2. Instituts universitaires de formation des maîtres.

Autre acteur majeur de la lutte contre les dépendances, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (Ofdt), sous la responsabilité de la Mildt, a sollicité la contribution de l'enseignement catholique en vue de réaliser une enquête au niveau national. Après une phase test et la constitution d'un panel d'établissements, l'ensemble du dispositif sera mis en place en octobre 2010 pour une exploitation des résultats en juin 2011.

Agenda. Du 6 au 8 octobre 2009, à Nantes, un colloque franco-québécois sera entièrement dédié à « La prévention des conduites à risque à l'adolescence - enjeux et paradoxes de l'éducation à la santé ». Organisé par la DDEC de Loire-Atlantique, il réunira monde éducatif et partenaires institutionnels ou professionnels de la prévention en santé et en sécurité.

www.ec44.scolanet.org

Une prépa pour l'École du Louvre

Depuis l'instauration, en 1999, d'un test de sélection à l'entrée de l'École du Louvre, il est devenu plus difficile d'y accéder. Aussi, nombre de candidats – bacheliers ou étudiants – échouent faute d'une préparation spécifique. C'est pourquoi, la faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris ouvre à la rentrée une nouvelle préparation. Elle couvrira, en 39 heures, les différents champs disciplinaires sur lesquels porte le test. Une formation aux quatre périodes de l'Histoire permettra aux candidats de répondre aux questions. Ils seront également préparés à la description et à l'analyse d'un document visuel et aux épreuves d'expression écrite. Le programme des cours s'étale sur treize semaines, entre novembre 2009 et février 2010. Chaque séance hebdomadaire est conçue autour d'un chapitre, histoire ancienne, médiévale, histoire de l'art moderne ou histoire de l'art contemporain... Cette préparation est largement ouverte aux étudiants de tous niveaux : elle peut être jumelée avec l'une des nombreuses licences qu'offre la faculté des lettres. Elle est également proposée aux lycéens de terminale. **SH**



© Ecole du Louvre

Contact : Marie-Patricia Lacrampe. Tél. : 01 44 39 52 69.
E-mail : lettres@icp.fr

Le jeu du respect et de la citoyenneté

Ce n'est ni du roller ni du foot, encore moins du foot sur rollers. C'est un jeu de ballon qui se pratique sur un petit terrain, rollers aux pieds. Deux équipes de cinq joueurs se rencontrent et doivent marquer des buts. L'aspect compétition n'existe pas, on lui préfère l'aspect ludique. Chaque rencontre est précédée par la lecture à haute voix du *Serment de Bonne Conduite* par le médiateur d'équipe. Les joueurs sont en situation d'auto-arbitrage. Bref, on l'a compris, le RollerFootball (RFB) est un support socio-éducatif utilisé dans les établissements scolaires pour transmettre des valeurs comme le respect, le vivre-ensemble, le partage, la citoyenneté. Un support aussi pour l'élaboration de contenus d'enseignement destinés à remotiver les élèves. Créé en 2000, il a d'abord été une pratique de quartier. En 2005, il est testé dans des établissements, dans des classes Segpa. À partir de ce moment-là, le RFB est repéré comme outil pour les éducateurs de rue. Outre l'Éducation nationale, il intéresse le ministère de la Ville et l'Agence nationale de cohésion sociale (ACSE). Le 30 novembre 2008, le RFB a reçu

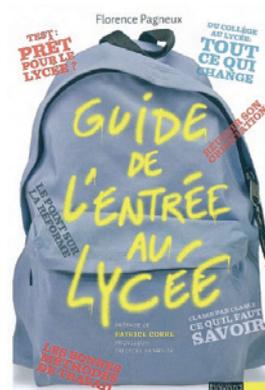


le prix de l'innovation éducative, remis lors du Salon de l'éducation. Bien qu'il se présente comme une vitrine interministérielle du fait de ses nombreuses déclinaisons – Éducation nationale, Jeunesse et Sports, Politique de la Ville, Justice... –, ce concept ne parvient pas à trouver de moyens financiers pour se développer. Un grand paradoxe alors que les demandes d'utilisation du support affluent. Philippe Meirieu, l'un des parrains reconnaissant les valeurs de ce jeu, se dit « *atterré par le blocage de l'institution : que l'Éducation nationale ignore ce qui pourrait l'aider à surmonter les défis auxquels elle a à faire face est proprement scandaleux* ». Le développement du RFB se poursuit malgré tout, et il existe aujourd'hui une fédération du RFB. **EDC**

Internet : www.rollerfootball.fr

Entrer au lycée

En huit chapitres (« Le lycée mode d'emploi », « Des clés pour votre orientation », « Ce que vous allez apprendre au lycée »...), le *Guide de l'entrée au lycée* répond aux questions que se posent ceux qui arrivent en seconde. Pour



chacun des thèmes abordés, l'auteur, Florence Pagneux, propose des conseils de professionnels – enseignants, chercheurs, chefs d'établissement, psychologues... – et présente des témoignages d'élèves ou de parents. À noter le dernier chapitre, « Quel lycée pour demain ? », qui fait le point sur la question de la réforme du lycée et met en évidence son caractère récurrent. **VG**

Florence Pagneux, *Guide de l'entrée au lycée*, Bayard, 2009, 255 p., 16,50 €.

Un guide pour les précoces

Informé et sensibiliser la communauté éducative sur les difficultés et les besoins particuliers des élèves intellectuellement précoces (EIP), faciliter la reconnaissance de leurs compétences : tels sont les objectifs visés par un guide sur les EIP qu'élabore un groupe de travail mis en place par le ministère de l'Éducation nationale.

Ce guide, à paraître en septembre 2009, vient en fait opérationnaliser les principes posés dans une circulaire d'octobre 2007 relative au « *parcours scolaire des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières à l'école et au collège* ». Largement diffusé, il devrait aider à la mise en place d'actions de formation sur le repérage et la prise en charge des EIP à l'intention des enseignants mais aussi des psychologues scolaires et chefs d'établissement. **VG**

Le Theologicum fête ses 120 ans

On entreprend des études de théologie pour répondre à une injonction intérieure », explique Philippe Bordeyne, doyen de la faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Institut catholique de Paris. Selon lui, c'est un « mouvement intime qui pousse à investir toutes ses capacités intellectuelles, dans le but de mieux connaître Dieu et de mieux le servir ». Un mouvement qui a poussé 5 000 étudiants cette année, parmi lesquels de plus en plus de laïcs, à suivre les enseignements délivrés par cette faculté prestigieuse qui a fêté ses 120 ans, le 5 mai dernier. Rebaptisé à cette occasion *Theologicum*, ce pôle universitaire attire des étudiants du monde entier. Ils choisissent des disciplines aussi diverses que l'exégèse, la patristique, la pastorale catéchétique ou le dialogue interreligieux...

Pour la première fois, une brochure de cours unique présente l'intégralité de ses formations pour 2009-2010. Et pour marquer cette date anniversaire, le *Theologicum* publie aussi un livre : *Théologiens : Pourquoi ? Pour qui ?!*. Une vingtaine d'enseignants y apportent un témoignage



Mgr Claude Dagens, évêque d'Angoulême.

personnel sur leur métier et décrivent les champs de recherche majeurs de la théologie aujourd'hui. Invité à prononcer la conférence solennelle, Mgr Claude Dagens a déclaré à cette occasion qu'on ne pouvait accepter « ce préjugé anti-intellectuel » de certains chrétiens : « les engagements sociaux et politiques ne suffisent pas. L'Église est appelée sans cesse à penser le monde. Les chrétiens aujourd'hui ont besoin de savoir ce qu'ils croient

et pourquoi ils y croient. » Et l'évêque d'Angoulême de poursuivre : « On annonçait, dans les années 70 et 80, un effacement de la théologie fondamentale à l'avantage de questions pratiques. Cela ne s'est pas produit. » Le *Theologicum* poursuivra donc sa mission car les chrétiens ont plus que jamais besoin de « fonder spirituellement leur engagement et comprendre comment ils participent à cette révélation de Dieu dans l'histoire ». SH

1. Sous la direction de Philippe Bordeyne, Bayard, 2009, 190 p., 14 €.

Contact : Institut catholique de Paris, 21 rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06. Tél. : 01 44 39 84 89. Site : www.icp.fr/theologicum

3 questions à... François Moog

L'Institut supérieur de pastorale catéchétique (ISPC) lance la collection « Le point catéchèse » avec les éditions du Senevé. François Moog¹ est l'auteur du premier ouvrage qui traite de l'accueil dans l'Église.

Lors du rassemblement *Ecclésia 2007*, vous êtes intervenu à Lourdes sur le thème de l'accueil de « ceux qui frappent à la porte de l'Église »...

François Moog : Oui, et j'ai voulu poursuivre cet échange qui avait suscité beaucoup de réactions, avec un livre². C'est un sujet incontournable pour l'Église d'aujourd'hui. Prenons un exemple : il y a quelques mois, un prêtre refuse de baptiser un bébé parce que les enfants de cette famille ne suivent pas l'éveil à la foi. Cela pose question. Nous devons nous interroger sur la façon dont l'Église comprend sa mission dans une société pluraliste. Voir aussi de quelles ressources elle dispose et ce que produit pour elle l'accueil auquel elle est invitée.

Quelle serait la posture juste ?

F. M. : Ceux qui frappent à la porte sont des gens divers aux motivations diverses. Nous n'avons pas à les juger, ni à leur faire passer un examen. Mais comment les accueillir vraiment ? Une famille qui souhaite inscrire son enfant dans une

école catholique vient demander quelque chose à l'Église, qu'elle le sache ou pas. La considération que nous lui accordons, surtout quand sa façon d'être nous bouscule, engage la foi chrétienne. Dans cet accueil, les deux parties jouent quelque chose de leur existence. C'est pourquoi je pense que « l'Église doit se laisser évangéliser par ceux et celles qui lui demandent de les initier au mystère de la foi », pour reprendre les termes de Mgr Dagens.

À qui s'adresse en fait la collection « Le point catéchèse » ?

F. M. : À toute personne engagée dans la mission ecclésiale. D'autres sujets seront traités comme la question de la première annonce ou celle de la foi des adolescents. En fait, il s'agit d'interroger le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* et de proposer des outils adaptés à son appropriation.

Propos recueillis par Sylvie Horguelin

1. François Moog enseigne à la Faculté de théologie de l'Institut catholique de Paris où il dirige l'Institut supérieur de pastorale catéchétique (ISPC).

2. *Accueillir ceux qui frappent à la porte de l'Église - la grâce de la reconnaissance*, Le Senevé/ISPC, coll. « Le Point catéchèse », 143 p., 15 €.



Une école pour tous avec ATD

Du 17 au 19 avril dernier, ATD Quart Monde a tenu, à la Cité des sciences de la Villette, à Paris, son *Forum pour un monde sans misère*. Trois jours pour découvrir des ateliers de chant ou d'écriture, des bibliothèques de rue, des comités citoyens pour l'accès au droit, autant d'actions portées par ATD et ses partenaires.

Au chapitre éducation, une table ronde a suivi la projection d'un documentaire¹ réalisé au collègue Pierre-Sémard de Bobigny : dans une Seine-Saint-Denis en grande détresse sociale, où le taux de décrochage en collège dépasse les 30 %, l'équipe éducative cherche à réinventer l'école pour tous. Dans le film, elle est emmenée par Joseph Rossetto, l'ancien proviseur, qui a fondé une association² au service d'une école novatrice, basée sur l'art et la culture. Ses recettes contre l'enfermement dans la spirale de l'échec : valoriser l'imaginaire et le poétique pour

remédier à l'insécurité linguistique, porter une grande attention aux difficultés personnelles de chaque élève et, surtout, leur faire vivre des aventures hors norme, comme par exemple une *Odysée* grandeur nature, à bord d'un voilier en mer Égée... Une invitation à l'audace pédagogique revigorante.

Pendant que les adultes débattaient, les plus jeunes pouvaient se familiariser avec l'esprit solidaire d'ATD, à l'aide de slam, de jeux et de lectures. Parmi ces outils ludiques, ceux de la mallette pédagogique Tapori³ proposent un parcours civique d'éveil aux thématiques liées à l'exclusion et à la misère. **VL**



1. Le DVD du film *Quelle classe, ma classe* (60'), réalisé par Philippe Troyon, est vendu avec le livre *Jusqu'aux rives du monde*, de Joseph Rossetto, Striana Éditions/Imaginem/France 5 Éducation, 2008. Prix : 30 €.

2. Sur internet : www.uneecoledelexperience.fr

3. Cet outil à l'intention des 7-12 ans se compose de livres, de jeux, d'un CD de chants et de fiches pédagogiques. Prix : 25 €.

La JOC a le vent en poupe



D.R. Le 2 mai dernier, la Jeunesse ouvrière chrétienne réunissait plus de 25 000 jeunes à La Courneuve. Après ce beau succès, Inès Minin, la présidente de la JOC¹, qui cédera sa place cet été à Stéphane Haar, fait le point.

La JOC résiste quand d'autres mouvements de jeunes s'essoufflent. Combien êtes-vous à ce jour ?

Inès Minin : La JOC, c'est 10 000 membres, âgés de 15 à 30 ans (beaucoup plus pour les temps forts). Avec 120 fédérations locales, nous sommes la seule association nationale de jeunes de milieux populaires. En proposant la foi chrétienne, nous invitons des personnes de tous horizons à s'interroger sur ce qui les fait vivre. 1 200 adultes nous accompagnent pour nous aider à monter nos projets et être des aînés dans la foi. Le secret de notre réussite ? Chez nous, ce sont des jeunes qui sont acteurs pour d'autres jeunes. Nous trouvons enfin un lieu où on nous fait confiance !

Tous les cinq ou six ans, vous organisez un grand rassemblement qui marque un tournant pour votre mouvement. Ce fut le cas en mai dernier à La Courneuve...

I. M. : Oui, et c'est l'occasion pour nous de montrer ce qu'on vit en JOC au quotidien ! Nous fonctionnons toute l'année en équipes de 5 à 10 personnes qui se retrouvent pour relire leur vie, se soutenir dans la foi et agir. Des jeunes filles de Gagny ont ainsi organisé un tournoi de foot pour donner une autre image de leur quartier. À Rouen, un « Relais jeunes solidaires » vient d'ouvrir pour accompagner des

jeunes en précarité... Nous sommes là pour redonner de l'espoir dans les quartiers où la jeunesse galère le plus !

Quels sont vos liens avec l'enseignement catholique ?

I. M. : On ne se rencontre pas assez ! Pourtant nous partageons la même mission d'accueil de tous les jeunes, quelles que soient leurs convictions. Nous pourrions échanger sur la foi, la première annonce ou encore la mixité sociale. Échanger sur nos pratiques et nos méthodes. Des membres de notre équipe nationale pourraient ainsi intervenir auprès des collégiens, lycéens et étudiants... L'année prochaine, nous continuerons notre campagne pour l'accès à la culture et aux loisirs, intitulée « La jeunesse [ça] se cultive ». Pourquoi ne pas unir nos forces pour monter des actions communes ?

Propos recueillis par Sylvie Horguelin

1. Jeunesse ouvrière chrétienne. 246 boulevard Saint-Denis, BP 36 - 92403 Courbevoie Cedex. Tél. : 01 49 97 00 00. Internet : www.joc.asso.fr

À Lourdes, en août

Avec Bernadette, choisis le chemin » : voici l'invitation du Pèlerinage national 2009 qui aura lieu à Lourdes du 11 au 16 août. Il rassemblera des pèlerins de toute la France. Chacun, selon son âge, y trouvera une proposition adaptée. Ce pèlerinage est animé par la famille de l'Assomption et organisé par l'Hospitalité et l'association Notre-Dame-de-Salut.



Les inscriptions sont ouvertes sur le site : <http://pelerinage-national.org>

Festival chrétien du film court Dernières inscriptions !

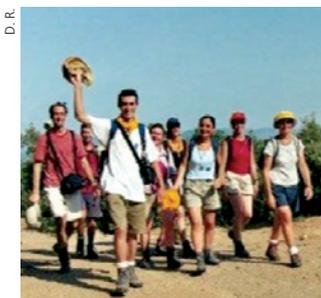


Le premier festival chrétien du film court francophone, *Kaléidoscope*, se tiendra au palais des congrès du Futuroscope de Poitiers, les vendredi 23 et samedi 24 octobre 2009.

Pour y participer, il faut s'inscrire avant le 15 juillet. Un billet global pour le festival, le *pass Kaléidoscope*, d'un montant de 105 euros, vous sera remis. Il comprend l'entrée au festival pour les deux jours, les déjeuners des 23 et 24 octobre, une pause café ainsi que les navettes de prise en charge si vous arrivez en train. Projections, conférences, échanges d'expériences à partir des films visionnés alterneront. Des temps sont aussi prévus pour visiter le Futuroscope. Organisé par le Service national de la catéchèse et du catéchuménat (SNCC), *Kaléidoscope* est ouvert à tout film, réalisé par des adultes ou des jeunes, qui sert une réflexion humaine, spirituelle et universelle. L'inscription des films est ouverte jusqu'au 20 août. Le comité de sélection s'est déjà réuni pour une première séance de travail. La diversité des œuvres est encourageante. Les interrogations de la société, les questions d'éthique et la recherche du sens de la vie sont abordées à travers la fiction, le clip ou le documentaire. Jeunes amateurs et artistes confirmés disent leurs craintes et leurs espérances avec provocation, humour et poésie. **SH**

➡ Renseignements : <http://kaleidoscope.catholique.fr>

À chacun son *Manresa*



Manresa 2009, marche-rencontre en Espagne sur les traces de François-Xavier et Ignace de Loyola, réunira entre 150 et 300 lycéens, étudiants et jeunes professionnels, de 17 à 30 ans, venus de toute l'Europe. Entre le 26 juillet et le 7 août 2009, il y a plusieurs manières de vivre

ce pèlerinage organisé par le Réseau jeunesse ignatien (RJI), selon ses souhaits ou ses disponibilités. Après six jours de marche (ponctués de célébrations, de veillées...) et une soirée sur l'un des toits de la Navarre, chacun optera pour « *Manresa Retraite* » (5 jours d'expérience du silence et de la prière selon les *Exercices Spirituels*) ou « *Manresa Forum* » (5 jours pour découvrir comment une expérience humaine forte est lieu d'expérience spirituelle). Autres propositions : « *Manresa Service* » (en alternance, un jour sur deux : marche et service des pèlerins) et « *Manresa 1 semaine* » (une route adaptée aux jeunes professionnels qui ne peuvent pas prendre 15 jours de vacances). **RT**

➡ Contact : RJI, 14 rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 01 44 39 48 54.
Internet : www.manresa.rji.fr (possibilité d'inscription en ligne).

Jeunes volontaires lasalliens



Vous avez entre 18 et 30 ans. Vous souhaitez consacrer une année aux plus pauvres. Les Frères des écoles chrétiennes vous proposent de rejoindre un établissement scolaire ou une association de réinsertion en France métropolitaine ou en Guyane pour y conduire des actions éducatives : soutien scolaire, tutorat, coordination, animation... Une véritable aventure humaine qui vous apportera une ouverture à l'autre et l'opportunité de participer à une vie communautaire. Toujours pour contribuer aux œuvres lasalliennes, la même congrégation éducative, présente aujourd'hui dans 81 pays, appelle de nouvelles vocations et ouvre ses noviciats à de jeunes adultes. En consultant les deux sites internet, vous pourrez mieux comprendre le sens de tels engagements. Ils répondent en effet à toutes les questions que peuvent se poser ceux qui désirent vouer leur vie à leur foi et aux jeunes, dans un total engagement éducatif. **EDC**

➡ Renseignements : www.lasalle-fec.org - www.lasalle-fec.org/vocation

L'AGENDA DES ÉLÈVES



Déjà plus de
3 000 commandes !

AIRIP - Bayard

Pour la rentrée 2009, Bayard Jeunesse publie un agenda conçu avec des enseignants du 1^{er} degré et l'Association interdiocésaine pour la recherche et l'innovation pédagogiques (AIRIP). Plus qu'un support pour noter ses devoirs, cet agenda propose aux enfants des méthodes de travail et des pistes de réflexion en cohérence avec les orientations de l'enseignement catholique. Cet agenda contient : des pages d'introduction pratiques où l'enfant peut inscrire ses coordonnées et celles de ses amis, noter son emploi du temps et ses vacances ; une page « Dimanche » en ouverture de chaque semaine ; une double page qui laisse de grands espaces pour noter les devoirs de la semaine, une date clé, une citation ; et en alternance, au fil des semaines, des pages pour mieux travailler, se détendre, se cultiver, faire le point.

Pour effectuer une commande, s'adresser à :
marierousseau@bayard-presse.com
Commande minimum de 20 exemplaires - 6 € l'exemplaire.

Chaque jour, notre route croise celle de jeunes ou d'adultes blessés par la vie de diverses façons. Nos prochains ? Oui, répond Jésus dans cet Évangile exigeant, car c'est l'engagement pris d'aller vers l'autre qui me constitue prochain. Ce texte appelle donc à la prise de risque pour autrui. C'est là qu'est la vraie vie !

« Et qui donc est mon prochain ? »

Évangile de Jésus-Christ selon saint Luc (10,25-37)

«²⁵ Pour mettre Jésus à l'épreuve, un docteur de la Loi lui posa cette question : « Maître, que dois-je faire pour avoir part à la vie éternelle ? »²⁶ Jésus lui demanda : « Dans la Loi, qu'y a-t-il d'écrit ? Que lis-tu ? »²⁷ L'autre répondit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même. »²⁸ Jésus lui dit : « Tu as bien répondu. Fais ainsi et tu auras la vie. »²⁹ Mais lui, voulant montrer qu'il était un homme juste, dit à Jésus : « Et qui donc est mon prochain ? »³⁰ Jésus reprit : « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho, et il tomba sur des bandits ; ceux-ci, après l'avoir dépouillé, roué de coups, s'en allèrent en le laissant à moitié mort. ³¹ Par hasard, un prêtre descendait par ce chemin ; il le vit et passa de l'autre côté. ³² De même un lévite arriva à cet endroit ; il le vit et passa de l'autre côté. ³³ Mais un Samaritain, qui était en voyage, arriva près de lui ; il le vit et fut saisi de pitié. ³⁴ Il s'approcha, pansa ses plaies en y versant de l'huile et du vin ; puis il le chargea sur sa propre monture, le conduisit dans une auberge et prit soin de lui. ³⁵ Le lendemain, il sortit deux pièces d'argent, et les donna à l'aubergiste, en lui disant : 'Prends soin de lui ; tout ce que tu auras dépensé en plus, je te le rendrai quand je repasserai.' ³⁶ Lequel des trois, à ton avis, a été le prochain de l'homme qui était tombé entre les mains des bandits ? »³⁷ Le docteur de la Loi répond : »

CLAUDE BERRUER

Dans cette section de l'Évangile de Luc¹, Jésus, avec ses disciples, « prend résolument le chemin de Jérusalem² » où son affrontement avec les religieux mènera à la Passion. Déjà, sur la route, les polémiques sont nombreuses avec les docteurs de la Loi et les Pharisiens. Ainsi, un docteur de la Loi veut ici « le mettre à l'épreuve ». « Que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ? », une question d'importance qui souligne l'aspiration de tout être humain à dépasser l'existence terrestre, quotidienne. Le légiste répond complaisamment à la sollicitation de Jésus, témoignant par là de sa parfaite maîtrise de la Loi. Sa réponse articule d'ailleurs des éléments empruntés aux deux livres du Deutéronome et du Lévitique³. Puis il ajoute une seconde interrogation, pour se justifier d'avoir

posé une question dont il a déjà la réponse : « Et qui donc est mon prochain ? »

C'est alors que Jésus, comme souvent, opère un déplacement de l'échange abstrait, théorique pour passer à un récit, une parabole, compréhensible par tous. « Je te bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché cela aux sages et aux intelligents et de l'avoir révélé aux tout-petits⁴. » La parabole, comme récit de vie, veut d'abord interroger la mise en pratique de la Loi.

Nous voici donc ramenés à une scène quotidienne. La route qui descend de Jérusalem à Jéricho, construite par les Romains, est escarpée, difficile⁵ et se prête aux embuscades. C'est un chemin suivi par des commerçants qui vivent des échanges entre la plaine et la ville. Ce voyageur est donc dépouillé des biens qu'il vient d'acquérir et/ou de l'argent qu'il vient de gagner.

L'agression est violente et le laisse « à moitié mort ».

Le prêtre et le lévite, serviteurs du Temple, passent sans s'arrêter. S'agit-il d'indifférence, d'insensibilité, de peur... ? Peut-être aussi d'un respect sourcilieux des prescriptions rituelles puisque le contact du sang ou d'un mort disqualifie pour le service du Temple. « Quiconque a touché un mort, le corps d'un homme qui meurt, et ne s'est pas purifié, souille la demeure de Yahvé⁶ [...]. » Arrive alors le Samaritain, celui qu'un Juif ne fréquente pas. « (Les Juifs [...] n'ont pas de relations avec les Samaritains⁷) », précise saint Jean avant le dialogue de Jésus et de la Samaritaine. Ils sont plus que des étrangers. Habitants d'une ancienne province du Royaume de Salomon, frères ennemis, les Samaritains sont considérés comme des idolâtres, ayant pactisé avec le paganisme. Sur la route,

Jésus et ses disciples ne peuvent établir le contact : « [...] ils entrèrent dans un village samaritain [...]. Mais on ne [...] reçut pas [Jésus] parce qu'il faisait route vers Jérusalem⁸. » Décidément, il est difficile de se faire proche des Samaritains. C'est pourtant un Samaritain qui s'approche du blessé, sans s'interroger sur sa nationalité. C'est pourtant lui qui accomplit les premiers soins, usant du vin pour désinfecter et de l'huile pour adoucir. C'est lui, encore, qui prend le blessé en charge jusqu'à une auberge où il le confie à la sollicitude de leur hôte. Il ne peut tout assumer seul, fait appel à un tiers, sans pour autant se désengager : « Prends soin de lui ; tout ce que tu auras dépensé en plus, je te le rendrai quand je passerai. » On peut s'arrêter face à la détresse sans oublier ses autres obligations ; on peut répondre à une urgence sans négliger de s'engager dans la durée.

Le Samaritain et le blessé sont deux figures du Christ.

La parabole conduit à un nouveau déplacement. Le docteur de la Loi interroge : « Et qui donc est mon prochain ? » Jésus lui demande qui s'est fait proche, qui s'est fait prochain du blessé. Son interlocuteur ne peut se résoudre à prononcer le mot honni de « Samaritain » mais doit reconnaître que celui qui s'est fait proche est « Celui qui a fait preuve de bonté envers lui ». Être prochain n'est donc pas un état, une identité. C'est la rencontre choisie, l'engagement pris d'aller vers l'autre qui me constitue prochain. S'il est une proximité due à une commune appartenance à une même famille, une même ethnie, une même religion..., il est surtout une décision de s'approcher, de se faire proche, de s'instaurer prochain. Il ne s'agit pas d'attendre qui pourrait bien être notre prochain. Il s'agit de se mettre en route, d'ouvrir les yeux et de devenir soi-même prochain pour les autres.

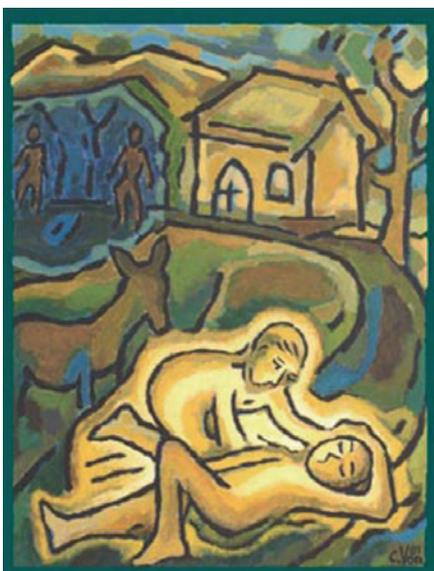
Ce texte appelle donc à l'engagement pour autrui, à la prise de risque pour autrui. C'est là qu'est la vraie vie. « Si tu n'as pas risqué, tu n'as pas vécu », nous dit sœur Emmanuelle.

Mais la richesse du texte ne s'arrête pas à l'appel, certes fondamental, de

mettre la Loi en pratique. Au-delà de sa portée morale, sa portée spirituelle est grande.

Chemin spirituel

Le Samaritain et le blessé sont deux figures du Christ. Les Pères de l'Église ont très tôt souligné que le Samaritain guérissait comme le Christ, qu'il « sauvait » avec du vin et de l'huile, signes de l'Eucharistie et du don de l'Esprit. Origène va même jusqu'à faire de l'auberge le symbole de l'Église à qui le Christ confie ceux qu'il vient racheter.



© C. Vonaesch

Quant au voyageur, il « descend » de Jérusalem à Jérico. Jérusalem est la ville sainte, le siège du Temple, image de la Jérusalem céleste, quand Jérico symbolise l'activité humaine, et l'opposition au projet de Dieu. C'est la ville que Josué doit faire tomber pour ouvrir, précisément, la route de Jérusalem⁹. Ce voyageur, descendant de Jérusalem à Jérico, est alors figure du Christ « qui descendit du ciel » pour se faire homme jusqu'à la Passion où il fut « dépouillé, roué de coups ». Ce blessé, au bord de la route, humilié et vulnérable, nous donne à voir le visage du Christ souffrant. La parabole de Luc ouvre alors au même chemin spirituel que l'Évangile de Matthieu nous appelant à reconnaître dans tous les

petits le Christ lui-même : « [...] j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité¹⁰ [...] ». Le docteur de la Loi associait donc avec raison les deux appels à l'amour de Dieu et à l'amour du prochain. La rencontre de Dieu nous pousse à nous faire prochain, mais c'est en tournant notre regard vers le prochain que Dieu nous est révélé. Nous élever vers Dieu nous invite à nous pencher vers autrui. Nous pencher vers autrui est ouverture à la montée vers Dieu.

Les verrières de beaucoup de cathédrales associent fréquemment, côte à côte ou en vis-à-vis, les représentations des deux paraboles du bon Samaritain et du fils prodigue¹¹. C'est le cas à la cathédrale de Bourges, par exemple. Un vitrail gothique se lit de bas en haut. Or, à Bourges, le vitrail du bon Samaritain est le seul dont le récit est construit de haut en bas, image de cette descente de Jérusalem à Jérico, dont nous soulignons le sens. Le vitrail de l'enfant prodigue, au contraire, est constitué de médaillons dessinant une spirale ascendante, à l'image du retour vers le Père, de la montée du fils prodigue vers le Père, d'une quasi « aspiration » vers le divin. Comment mieux figurer ce double mouvement de l'incarnation et de la promesse à la divinisation ? « Dieu s'est fait homme pour que l'homme se fasse Dieu », disait saint Irénée.

Tout texte évangélique ne prend sens qu'en référence à la globalité de l'Évangile. Dieu se fait homme, pour nous rejoindre. Il nous rejoint pour nous appeler à nous approcher d'autrui. Il nous invite à nous faire prochain, pour prendre part à sa vie divine.

1. Lc 9,51-19,27.

2. Lc 9,51.

3. Dt 6,5 (« Tu aimeras Yahvé ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir. ») ; Lv 19,18 (« Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »).

4. Lc 10,21.

5. Il y a près de 1 000 mètres de dénivellation entre Jérusalem et Jérico.

6. Nb 19,13.

7. Jn 4,9.

8. Lc 9,52-53.

9. Jos 6.

10. Mt 25,35-36.

11. Lc 15,11-32.

Corinne Vonaesch, dont le tableau *Le bon Samaritain* (2001) illustre ces pages, est née en 1970 en Suisse. Cette artiste autodidacte peint les yeux grands ouverts sur le monde (voir ses séries « Afghanistan », « Enfance », « Réfugiés »). Elle trouve dans la Bible une autre source d'inspiration et livre notamment sa vision de l'Évangile de Jean en 21 tableaux que l'on peut découvrir, en même temps que l'ensemble de son œuvre, sur son site internet. Adresse : www.c-vonaesch.ch

Au bonheur de lire

Du 4 au 7 mai dernier, une « semaine sans cartable », tout entière dédiée à la lecture, a été proposée aux élèves de l'école Saint-Joseph¹ à Pantin. Un moment de pur plaisir, pour faire entrer les enfants en littérature.

VIRGINIE LERAY

Le verbe « lire » ne supporte pas l'impératif. Aversion qu'il partage avec quelques autres : le verbe « aimer », le verbe « rêver »... » Suivant à la lettre le précepte énoncé par Daniel Pennac², l'équipe pédagogique de l'école Saint-Joseph, à Pantin (Seine-Saint-Denis), a offert à ses élèves une semaine sans cartable, et donc sans cartable. Une parenthèse de liberté pour mieux s'immerger dans le monde des livres. « Avant, nous organisons un festival du livre..., un événement qui restait un peu trop commercial. Nous avons donc voulu lancer, en équipe, une manifestation qui mette en avant le plaisir de lire en démultipliant les entrées possibles. Familiariser les élèves, et à travers eux leurs familles, à la littérature de jeunesse constitue un enjeu culturel fort, notamment du fait de notre implantation, en banlieue parisienne », explique la directrice, Évelyne Musialowski.

Les élèves se lancent, sans s'en apercevoir, dans des explications de texte.

Comme les plus beaux cadeaux, la semaine sans cartable n'a été annoncée aux élèves que quelques jours à l'avance... pour ménager l'effet de surprise. En revanche, les 14 enseignants, de la maternelle au CM2, préparent l'événement depuis la rentrée. Ils ont été accompagnés par Pascale Buchon, spécialiste en littérature jeunesse du CFP Emmanuel-Mounier³, qui leur a dispensé deux demi-journées de formation. Lors des visites rendues à l'équipe pendant cette semaine sans cartable, cette dernière se délecte de



Les élèves arrivent les mains dans les poches... pour mieux plonger leur nez dans les livres.

voir élèves et enseignants « s'autoriser à jouer avec les mots, les livres, les histoires... C'est ce côté énigmatique, ludique, qui permet aux jeunes de faire de véritables rencontres avec le littéraire. Ce type de manifestation sème le plaisir de lire chez les enfants et le goût de la nouveauté chez les enseignants ».

Dès le seuil de l'école, les décorations et affiches confectionnées par les élèves au premier jour de la manifestation annoncent la couleur : « Lire c'est grandir », « Qui lit petit, lit toute sa vie », « Tous les goûts sont dans la lecture »... Voilà quelques-uns des slogans dénichés puis illustrés par les enfants. Le point de départ d'une semaine de régal littéraire. Premier ravissement : les plages de lecture-plaisir, habituellement quelques



Linda prend un bain de lecture.



Pas de note ni de compte rendu : seulement le plaisir de lire.

quarts d'heure par semaine, sont prolongées. Et ce, sans la perspective d'une fiche ou d'une note de lecture à rédiger, mais dans une atmosphère de détente recréée à l'aide de coussins



Jean-Charles Sarrazin a conduit son intervention en CP par une séance de dédicaces ouverte aux parents.

ou de poufs qui remplacent les habituels manuels et fournitures. « Un bonheur ! » s'exclame la petite Linda, tout sourire et pieds nus dans sa « piscine de livres » !

Calligrammes, rébus, illustrations de mots-images, c'est-à-dire d'expressions telles que « décrocher la lune » ou « donner sa langue au chat »... Partout, les élèves s'amuse à explorer l'esthétique de la langue. Laurence Nurisso a distribué à ses CE2 des fiches expliquant les règles de plusieurs formes poétiques et jeux de mots. Un album réunissant les productions de chaque élève est en cours de confection. Hugo prépare un abécédaire des sorcières, « aveugles », « bêtes », « catastrophiques »... ; Shannon allonge la liste de ses mots-valises : « otarire », « liondulé », « trigrenouille »... ; et Camille peaufine ses haïkus, tandis que Jordan dessine une couverture à ce florilège.

Pendant ce temps, les CM1 de Catherine Beux inventent l'histoire d'un album sans texte, à partir de six images extraites de *Loup noir*⁴. Sous la dictée de ses élèves, l'enseignante écrit et rature au tableau, tant et si bien que le brouillon qui commençait par « Une nuit d'hiver, un loup arrive » finit par

s'ouvrir sur « Par une froide nuit d'hiver, un loup surgit de nulle part ». Le vocabulaire et le style des écrivains en herbe s'enrichit à vue d'œil !

D'autres classes sont absorbées par la préparation du point d'orgue de la semaine : un « défilé de haute lecture ». Les enfants fabriquent des panneaux d'hommes-sandwichs aux couleurs de leur livre favori, explication de leur choix à l'appui. Pour Abraham, c'est *Prune, princesse de Monaco Créteil*⁵, entre humour et critique sociale, parce que « l'héroïne a réponse à tout et qu'il y a du suspense ». Sami préfère « Dico dingo⁶, un livre qui parle à l'imagination : Robert y fait tomber tous ses mots qui se mélangent et, bientôt, les parties de Scrabble et les discussions dégénèrent en pagaille ! ». Autres explications de texte dans lesquelles les élèves se lanceront sans s'en apercevoir : des moments de lecture aux plus jeunes avec commentaire des œuvres. Ainsi, les classes de CM2 interviendront devant les CE1 qui eux-mêmes présenteront et liront un ouvrage aux maternelles. Leur outil pour cet exercice de transmission par les pairs : des cartes d'identité présentant les héros, dessins à l'appui.

Familles

Et, justement, comme le monde des livres ne se limite pas à l'écrit mais a aussi à voir avec l'oralité et l'image, les oreilles et les yeux des enfants sont sollicités : des conteuses de l'association Tutti Conti⁷ font tourner leur moulin à histoires, et Jean-Charles Sarrazin⁸, auteur-illustrateur de littérature de jeunesse, intervient auprès des CP. Le voici qui tire de son carton à dessins, des esquisses et des illustrations à l'encre et sur papier aquarelle. De quoi présenter le parcours de fabrication d'un livre et le monde de l'édition : page de garde, de titre, quatrième de couverture, chemin de fer et impression en quadrichromie... À partir de l'album *Agathe*, qui raconte les tribulations d'une fourmi égarée sur le corps d'un enfant, il aborde aussi la notion d'échelle et la différence entre un plan resserré et un panoramique. Le tout couronné par une séance de dédicaces, ouverte aux parents. Car durant, toute la semaine, les familles sont conviées chaque soir à des portes ouvertes littéraires. Au CDI des collégiens, ouvert au primaire pour l'occasion, les écoliers

Le prix d'une « semaine sans cartable »

Offrir cette semaine de lecture sans cartable aux 340 enfants de l'école Saint-Joseph a coûté quelque 2 000 euros : 1 300 euros pour la venue d'intervenants extérieurs – des conteuses et un auteur jeunesse –, 500 euros pour l'exposition prêtée par la galerie Jeanne-Robillard, les 200 euros restants allant à diverses fournitures et autres faux frais. Les parents d'élèves ont donc été sollicités à hauteur de 5 euros, une manière aussi de se sentir impliqués dans l'événement. Et les recettes du marché de Noël ont permis de boucler le budget. Des partenariats ont aussi facilité l'organisation de la manifestation : le réseau de librairies Chantelivre a ainsi accepté d'organiser un dépôt-vente à l'école, en proposant de nombreux ouvrages. Dans la sélection, les petits formats ont été privilégiés pour que ces achats restent accessibles à toutes les bourses. D'autre part, la maison d'édition L'école des loisirs a permis d'organiser la venue de Jean-Charles Sarrazin. **VL**

peuvent découvrir une exposition intitulée *Fées, sorcières et autres mythes et légendes*, prêtée par la galerie Jeanne-Robillard⁹. Elle présente des illustrations originales, des commentaires artistiques et des panneaux pédagogiques sur le monde féerique, les loups-garous, les ogres et la légende du roi Arthur. Autre endroit de convivialité pour les familles : le BCDI¹⁰ du primaire qui propose de nombreux albums de littérature aux enfants. Au fil de la semaine, la fréquentation de ces lieux n'a cessé de croître : preuve que l'engouement des enfants est contagieux, c'est toute la communauté éducative qui a le nez plongé dans les livres !

1. Adresse : 12 avenue du 8-Mai-1945, 93500 Pantin. Tél. : 01 48 45 85 60.

2. *Comme un roman*, Gallimard, 1992, et coll. « Folio », 1995, 197 p., 5,50 €.

3. Adresse : Centre de formation pédagogique, 78 A rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 01 56 58 53 20.

4. Antoine Guilloppé, *Loup noir*, Casterman, « Les albums Duculot », 2004, 26 p., 13,95 €.

5. Boris Moissard, Anaïs Vaugelade, *Prune, princesse de Monaco Créteil*, L'École des loisirs, 2000, 53 p., 6,50 €.

6. Pascal Garnier (texte), Jochen Gerner (ill.), *Dico dingo*, Nathan Poche, 2005, 38 p., 5,35 €.

7. E-mail : infotutticonti@yahoo.fr

8. Pascal Teulade (texte), Jean-Charles Sarrazin (ill.), *Agathe*, L'École des loisirs, 2002, 5,50 € ; *Bonjour Madame la Mort*, L'École des loisirs, 2000, 35 p., 5,50 €.

9. Sur internet : www.jeanerobillard.com

10. Bibliothèque-centre de documentation et d'information.

Des outils de référence pour une relecture concrète du métier d'enseignant dans la continuité des assises.



Un texte d'orientation approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique, le 6 juillet 2007.



Des fiches à exploiter en équipe et des repères pour mieux lire les textes bibliques.

BON DE COMMANDE

Être professeur dans l'enseignement catholique : 2 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

Pour travailler en équipe le document « Être professeur dans l'enseignement catholique » : 3 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1,50 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « Être professeur dans l'enseignement catholique ».

..... ex. de « Pour travailler en équipe... ».

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC.

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.

© M.-C. Jeannot



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ÉCOLE

L'école doit trouver un nouveau souffle. Il lui faut tenir compte d'un environnement en pleine mutation et de modifications culturelles importantes. Elle reste cependant le lieu où l'élève apprend à lire, écrire et compter, où il apprend à apprendre, où il découvre le vivre-ensemble, où il perçoit sa personnalité. Mais l'école doit aussi accompagner le cheminement de l'enfant avec le respect du temps et l'attention qu'exige son développement. Si la mise en place du socle commun et du soutien personnalisé est jugée opportune par la plupart des équipes éducatives, celles-ci ont de nombreux sujets d'inquiétude. Aussi les équipes appellent-elles à un sens partagé de l'école, à l'interdisciplinarité, à un rythme scolaire approprié, à une évaluation qui dépasse l'unique saisie de la performance.

Un nouveau souffle pour l'école



© Y. Mariani

AURÉLIE SOBOCINSKI

L'école est confrontée à des transformations culturelles profondes : arrivée des technologies de l'information et de la communication, nouvelles attentes des familles guidées par des attitudes de plus en plus consuméristes, recomposition d'une société en quête de nouveaux repères... Se sont ajoutés, ces deux dernières années, des bouleversements internes au premier degré. Des nouveaux programmes scolaires à la mise en place du socle commun ; du changement de rythme hebdomadaire, avec le passage de 26 à 24 heures pour les écoliers, à la mise en œuvre du soutien scolaire ; de l'installation de nouveaux processus d'évaluation en CE1 et CM2 à la diminution du nombre de Rased¹, entraînant des inquiétudes sur l'existence et la posture des maîtres spécialisés ; sans oublier la transmis-

sion informatisée des données administratives et, dès la rentrée prochaine, la réforme de la formation et du recrutement des maîtres...

L'école primaire, bousculée dans ses points d'ancrage, a dû faire face à un « déferlement » de réformes. Leur accumulation a été vécue, pour certains, dans une forme de désarroi, voire de colère, et de perte de repères. « *La vie d'équipe de nombreuses communautés en a été, à l'évidence, perturbée* », ont souligné Yves Mariani et Christiane Durand de l'observatoire national de pédagogie, lors de la rencontre-point d'étape consacrée au premier degré, le 13 mai dernier à Paris.

Un autre signe marquant de ce malaise, selon le secrétaire général de l'enseignement catholique, Éric de Labarre, présentent lors de cette même jour-

née organisée par le département éducation du Sgec avec les équipes diocésaines, est le « *taux inhabituellement élevé de grévistes dans les écoles catholiques lors des journées nationales de mobilisation en novembre et janvier* ».

Après les doutes et le resenti, le temps est venu pour l'école de retrouver sa boussole, de se donner de nouveaux caps et d'exprimer, à nouveaux frais, son projet et ses cohérences. Cette nouvelle étape passe par une nécessaire prise de recul, enrichie par le croisement des regards, comme l'a montré la rencontre du 13 mai, et par une première analyse sur les points d'équilibre touchés par l'ensemble de ces réformes. Quels sont-ils ? « *Ce qui est réinterrogé en premier lieu, c'est la pratique pédagogique de l'enseignant* », explique Jean-Pierre Bonnet. Le direc-

teur diocésain adjoint de Loire-Atlantique, en charge du premier degré, fait ce constat après avoir rencontré, de novembre à mars, 2 300 enseignants et professionnels de son département pour prendre le pouls de l'école. Autrement dit, « *c'est toute la question du rapport au savoir et à l'apprentissage dans ses contenus, dans ses modalités de transmission et dans ses rythmes, qui est en jeu* », ajoute Jacqueline Puyravaud, animatrice de l'observatoire de Bourgogne-Franche-Comté.

Mélange des genres

Au moment où le temps de cours en classe complète est ramené de 26 à 24 heures, comment assurer l'assimilation de programmes qui demeurent très lourds ? Quelle articulation trouver entre les nouveaux programmes, dont la logique repose sur l'accumulation des savoirs, et le socle commun qui privilégie l'approche en termes de maîtrise de compétences ? Comment faire comprendre à l'élève la logique de sa formation face aux champs disciplinaires, dont les modalités d'accès se rapprochent de celles pratiquées en collège et lycée ? Devant ce nouveau mélange des genres qui consiste pour l'enseignant à devoir intégrer dans sa pratique un temps extérieur à la classe en soutien et à modifier, souvent parallèlement, l'organisation scolaire, suite à la suppression du samedi matin, quelle posture doit-il adopter dans le temps de classe et dans celui du hors-classe ? Comment continuer à concevoir l'acte éducatif

« *comme une globalité* », pour qu'il fasse sens ? Comment soutenir et accompagner l'élève d'une manière personnelle sans verser dans l'écueil d'une pédagogie individualiste, en le situant dans un contexte collectif ?

« *En posant la question de la cohérence et de la coordination, toutes ces réformes interpellent en réalité la pratique de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Et ce, dans la prise en charge de l'enfant en difficulté notamment et la mutualisation des pratiques. Cette dernière est plus que jamais nécessaire pour articuler une pédagogie personnalisée en classe, les PPRE² et le soutien que doivent assurer les enseignants dans le cadre des 108 heures libérées par la suppression du samedi matin, souligne Jean-Pierre Bonnet. En réalité on touche ici à la conception même du métier d'enseignant.* » Il s'agit aussi de s'interroger sur ce que peuvent être la place et l'apport des enseignants spécialisés auprès de leurs collègues au sein de l'école.

Un dernier point de réflexion central ne saurait être écarté par les équipes éducatives : la question de l'évaluation, modifiée en profondeur depuis la rentrée 2008 par les nouveaux tests sommatifs en CE1 et CM2. Comment concilier cette exigence du mesurable et l'impulsion d'une vraie dynamique éducative et pédagogique qui « *donne à chaque élève des raisons de croire et d'espérer* », comme y invite Claude Berruer³ ?

Comment offrir donc à chaque élève des références sur ses qualités, ses réussites et les efforts qu'il doit réaliser ? Car

L'AVIS DES SYNDICATS

Claude Dalverny,
secrétaire général du Synadec

« On remarque une relative cohérence dans la succession des réformes engagées depuis 1989 et la mise en place des cycles sous le ministère de Lionel Jospin, dans le sens d'une continuité des apprentissages et d'une interaction entre les différents domaines disciplinaires, dont on ne peut que se réjouir. Ce qui a posé problème cette année, c'est ce télescopage entre les différentes mesures et leur mise en œuvre. Sur le terrain, les chefs d'établissement ont dû faire face à de nombreuses difficultés d'organisation pratique, entre les modifications apportées à la fois au temps des enseignants, à celui des enfants, des personnels non enseignants, et enfin, des familles. Il faudrait pouvoir bénéficier de plus de souplesse dans l'aménagement du temps, particulièrement dans le créneau dédié à l'aide personnalisée. Il devrait pouvoir être utilisé, selon les besoins locaux, pour les enfants sans difficulté particulière mais qui restent sur place à attendre leurs frères et sœurs, l'équivalent de ce qu'aurait dû être à la rentrée prochaine l'accompagnement éducatif. »

Bruno Lamour,
secrétaire général de la Fep-CFDT

« Tout ce qui a été mis en place n'est pas à la hauteur des enjeux – l'aide personnalisée comme seule entrée pour traiter la question de l'aménagement du temps scolaire, le soutien pendant les vacances, les nouveaux programmes, la suppression des Rased... – pour s'attaquer réellement à l'échec scolaire. L'école est en danger, dans un état désastreux. Il est plus qu'urgent, pour rediscuter cette question du temps scolaire, d'ouvrir un large débat au sein de l'école : même si l'affirmer n'est pas populaire. On ne s'en sortira pas sans établir une définition de ce que doit être un rythme acceptable pour l'enfant. Il en va de même pour la prise en charge de la difficulté scolaire : ce travail est d'abord l'affaire de tous les enseignants du premier degré. Il consiste en un repérage auquel chaque professeur devrait être formé et ne doit pas être externalisé. »

(Suite page 31)

à tout recentrer sur la culture de la performance, ne court-on pas le risque de renoncer à l'un des fondamentaux de l'école qui est justement le plaisir de comprendre ?

Au-delà du rapport au savoir, un autre pilier de l'école primaire apparaît comme particulièrement malmené : il s'agit du modèle du temps spécifique au premier degré, à la fois dans son unicité et sa polyvalence. « *La suppression du samedi matin, et son télescopage pour le moins fâcheux avec la mise en place des 108 heures, ont conduit mécaniquement à un alourdissement absurde de la journée des enfants scolarisés et au débat actuel sur l'organisation de la semaine scolaire sur 4 ou 4 journées et demie. Cela oblige à redéfinir les priorités de l'acte éducatif* », considère Éric de Labarre. Comment, dans cette organisation nouvelle, respecter les rythmes et les temps dont a besoin chaque élève pour grandir, rêver, vouloir, comprendre, assimiler, mesurer, restituer, situer... ? Comment concilier le temps et les

besoins de l'enfant, plus que jamais mis en concurrence avec ceux des familles ravies, pour la plupart, de disposer de la totalité du week-end ? Et avec celui des enseignants à la fois satisfaits de cet aménagement de leur emploi du temps et prisonniers des nouvelles contraintes qu'il génère au sein de la relation éducative, voire d'un appauvrissement des pratiques et d'un resserrement du projet global de formation au lire-écrire-compter ?

Premier bilan

« *C'est finalement le temps des adultes qui fait problème, à l'image d'un ressort de plus en plus comprimé, qui ne permet plus l'espace nécessaire à la rencontre et à la convivialité entre professionnels, mais aussi avec les parents* », souligne Christiane Durand.

En touchant aussi fortement à la « vie » de l'établissement et au « bien-être » de la communauté éducative, le train de réformes, et notamment la mise en place des 108 heures avec son lot d'injonctions administratives primant sur les

exigences éducatives et pédagogiques, a fortement ébranlé un troisième point d'équilibre au sein de l'école : le pilotage, et en particulier celui des nombreuses petites écoles de 3 à 6 classes où le chef d'établissement reste souvent en quête de légitimité par rapport à son équipe et à l'inspecteur de sa circonscription.

Comment l'organisation de l'école peut-elle échapper à une gestion purement administrative, minutée, du service enseignant ? Comment peut-elle permettre un engagement personnel des équipes et répondre aux finalités dont elle s'est dotée, en proposant notamment à chaque acteur de la communauté éducative un cadre de travail adapté à son projet éducatif, à l'abri des tensions et d'une course effrénée contre le temps ? Dans cette recherche de cohérence, de quelle façon l'institution peut-elle intervenir et quel soutien peut-elle apporter ? Comment, enfin, aider chacun à entrer dans une culture de l'évolution permanente et à ne pas s'enfermer dans un nouveau carcan ? « *Cela oblige à un réinvestissement et à une réinterrogation de nos espaces de liberté. Il y a là un bon laboratoire avant l'heure pour les réflexions que nous allons avoir à conduire en 2009-2010, à l'occasion du 50^e anniversaire de la loi Debré* », estime Éric de Labarre.

Si les effets n'en sont pas encore entièrement évalués, le premier bilan des réformes du primaire n'est pas aussi négatif qu'attendu : elles ont agi comme un « *formidable analyste de la relation éducative et de la vie des communautés éducatives. Il invite à revisiter*

À tout recentrer sur la culture de la performance, ne court-on pas le risque de renoncer à l'un des fondamentaux de l'école qui est justement le plaisir de comprendre ?



© Y. Mariani

le sens, les logiques et les exigences des apprentissages, à situer l'acte pédagogique au sein d'une proposition éducative plus large que sa définition scolaire et plus ample, car s'exerçant au cœur d'un travail collectif, et à requestionner en ce sens toute la réflexion ouverte dans le cadre des Assises », résume Yves Mariani. À la fois convergentes et contradictoires, et en tout cas vécues comme telles, ces réformes ont posé pratiquement « la question fondamentale de la culture de l'école primaire et du risque de sa remise en cause, au profit d'un modèle secondarisé, en séquençant pour la première fois le temps de l'école ou en essayant de faire évoluer les pratiques enseignantes à la périphérie, comme cela avait été le cas au lycée pour les TPE⁴, et quelle part de toucher au rôle polyvalent du maître », ajoute Christiane Durand.

Budget formation

Plus que jamais la nécessité se fait jour, dans le premier degré, de préserver le sens de son projet, et pour cela, de « reconnaître, relire, relier » les champs disciplinaires et leurs appropriations, l'espace et le temps, les membres de la communauté éducative. « Il ne s'agit pas de réinventer le temps de la classe, mais de réinvestir dans la classe les fondamentaux de la culture primaire que sont la pédagogie institutionnelle, la pédagogie coopérative, l'approche relationnelle par le travail en groupe, l'apprentissage par le jeu... Cela devrait être l'enjeu de l'année II de la réforme », suggère Yves Mariani.

Sur le terrain, les initiatives n'ont pas attendu les deman-

des ministérielles pour émerger (cf. pp. 32 à 35). Nombre d'équipes ont bien vu qu'il ne fallait pas toucher à la journée de l'enfant déjà lourde, sinon trop lourde, et ont choisi les mercredis pour continuer les cours ou proposer de nouvelles formes de soutien. En effet, des diocèses, sinon des Caec⁵, sont prêts à réintroduire la semaine de 4 jours et demi, en intégrant l'aide personnalisée avec une amplitude horaire journalière réduite, comme en Loire-Atlantique, ou en imposant des temps de concertation pour les équipes le mercredi, comme en Bretagne.

Et s'il y a urgence aujourd'hui à mutualiser et à partager, au sein de l'enseignement catholique, des solutions des plus judicieuses pour reconstruire le temps éducatif, la clef d'un véritable changement dans le temps long réside dans la formation « pour aider à la fois des enseignants et des chefs d'établissement à changer de posture et à être capables de proposer et d'ajuster leurs pratiques », explique Sylvie Crépy, responsable de la mission École à Formiris. La Fédération pour la formation et la promotion professionnelle a ainsi prévu un budget conséquent de 900 000 euros pour accompagner cette réforme « lourde » et répondre à cette question exigeante qui poursuit l'enseignement catholique : comment faire grandir nos enfants ?

1. Réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté.

2. Projets personnalisés de réussite éducative.

3. Adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique.

4. Travaux personnels encadrés.

5. Comités académiques de l'enseignement catholique.

Philippe Garulo, secrétaire général du Snec-CFTC

« À l'heure d'un premier bilan, il apparaît que tous les acteurs concernés – enseignants, parents, enfants – ont su s'adapter et s'appropriier ces changements. Pour le Snec-CFTC, ces modifications ne constituent pas des réponses appropriées et les questions fondamentales demeurent : la réussite scolaire de tous les élèves, un rythme scolaire et des programmes adaptés, la question des évaluations... Sans parler de la revalorisation du métier d'enseignant qui ne passe pas par des primes et heures supplémentaires mais par une révision des grilles de rémunération. »

Luc Viehé, secrétaire général du Spelc

« Le Spelc dénonce une succession de réformes, menées au pas de charge, sans réelle concertation ni évaluation, Elles ont engendré pour une large majorité d'enseignants un stress et une grande fatigue, dus à un important surcroît de travail. Avec de nouveaux programmes, conçus pour une semaine de 26 heures de cours, et non 24, qui risquent de voir certains élèves moyens, ayant besoin de temps pour assimiler les enseignements, grossir les rangs de ceux en difficulté ; des évaluations portant sur l'intégralité du programme mais organisées en milieu d'année scolaire ; la part de plus en plus importante des primes dans la rémunération des enseignants qui menace de mettre à mal l'indispensable cohésion des équipes..., la question est la suivante : où est l'intérêt des jeunes dans des réformes manifestement plus conduites par des considérations budgétaires ou politiciennes qu'éducatives ? Alors que le Ministère prétend que les enseignants sont de plus en plus autonomes, tout en multipliant les contraintes matérielles et organisationnelles, le Spelc appelle les établissements catholiques à faire preuve d'initiative dans l'innovation pédagogique et à utiliser leur part de liberté dans l'organisation du temps scolaire. »

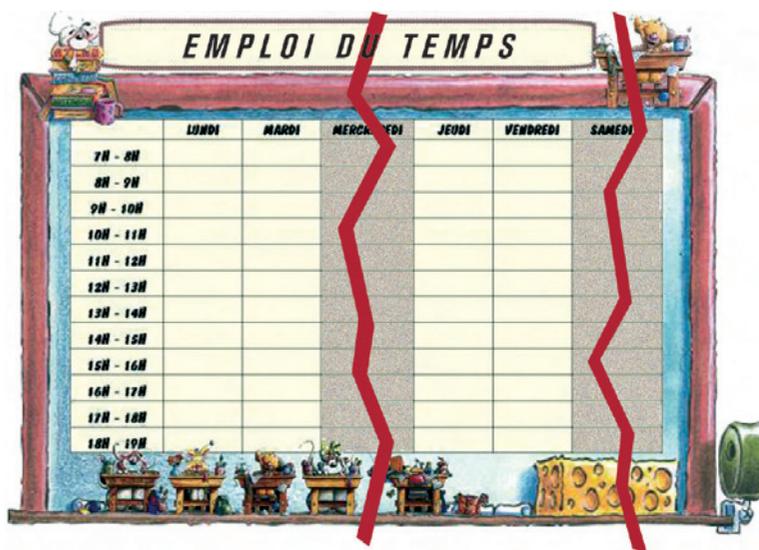
Propos recueillis par AS

 **Synadec** : Syndicat national des directeurs et directrices d'écoles catholiques – Chefs d'établissement du 1^{er} degré. **Fep-CFDT** : Formation et enseignement privés-Confédération française démocratique du travail. **Snec-CFTC** : Syndicat national de l'enseignement chrétien-Confédération française des travailleurs chrétiens. **Spelc** : Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Semaine de 4 jours : attention danger !

Avec la dernière réforme sur la semaine de quatre jours, un pilotage complexe s'est instauré pour veiller à la spécificité du primaire. Deux chefs d'établissement, à Paris et Amiens, s'expriment sur la nouvelle organisation qu'ils ont mise en place depuis la rentrée.



Main de fer dans gant de velours, chacun est parvenu à rallier les équipes autour de l'organisation la plus efficace et la plus respectueuse, avant tout, des temps de l'enfant.

Une réforme de plus sur la modification des rythmes scolaires, avec réduction des heures de cours et instauration de la semaine de quatre jours, voilà de quoi provoquer des réactions du corps enseignant. Il n'est pas toujours facile de comprendre le bien-fondé de cet empilement de directives ministérielles souvent confuses !

Les chefs d'établissement ont dû prendre les rênes très vite, rassurer les enseignants : le passage de 26 heures à 24 heures a provoqué un certain affolement. Comment boucler les programmes ? Où et quand mettre en place l'aide personnalisée ? Comment assurer une continuité

éducative en provoquant deux ruptures par semaine (le mercredi et le week-end) ? Comment préserver la spécificité du primaire, et notamment accorder du temps à toutes ces petites choses imperceptibles mais fondamentales qui font la vie de la classe ?...

Pour Stéphanie Charles, directrice de l'école Sainte-Genève-du-Marais à Paris (245 élèves), et enseignante à mi-temps en CM2, comme pour Gilles Dubruque (457 élèves), directeur de l'école Saint-Acheul à Amiens, totalement déchargé, il a fallu user de diplomatie et de bon sens pour garder le cap et ne pas céder aux pressions.

Pas question cependant d'imposer quoi que ce soit sans une réflexion et une concertation

avec l'équipe et les parents. « J'ai écouté tout le monde pour prendre en compte les besoins, précise Gilles Dubruque qui s'est vu imposer la suppression des cours le mercredi matin par la direction diocésaine pour s'aligner sur le public. Mais pour l'aide personnalisée, il n'était pas question de procéder par vote, à la majorité. Je savais que je choisirais un créneau qui mettrait l'élève au centre. » Un souci partagé par sa collègue parisienne : « À un moment donné, il a bien fallu que je tranche pour garder les cours du mercredi matin. Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut maintenir une continuité des apprentissages et éviter deux ruptures hebdomadaires. En outre,

je voulais maintenir le lien avec la paroisse grâce à la catéchèse. Je n'ai pas vraiment fait l'unanimité. Je prenais un gros risque. C'est là qu'on mesure la solitude du chef d'établissement. »

Main de fer dans gant de velours, chacun est parvenu à rallier les équipes autour de l'organisation la plus efficace et la plus respectueuse, avant tout, des temps de l'enfant, tout en essayant de concilier au mieux celui des adultes.

Chez Stéphanie Charles, l'aide personnalisée a été instaurée le vendredi à partir de 15 heures. Ainsi le rythme hebdomadaire n'est pas rompu, et la semaine s'achève en douceur. « *Tout avait été envisagé. Le matin, à midi, le soir. Mais je ne croyais pas un instant en la possibilité de faire un vrai soutien en une demi-heure en rallongeant la journée de classe.* »

Petit à petit

Pour les enseignants non plus, ce ne pouvait être satisfaisant. L'accompagnement personnalisé demande du temps et de la disponibilité, d'autant qu'il faut inventer d'autres méthodes pour faire passer les notions non intégrées.

Il a aussi fallu user de tact auprès de certaines familles : « *Les unes prétendaient qu'en tant qu'école privée, nous n'avions pas besoin de nous soumettre aux directives ministérielles ; les autres arguaient que dans le milieu privilégié qui est le nôtre, aucun élève n'avait besoin de soutien* », poursuit cette jeune directrice entreprenante qui a trouvé malvenu ce dernier argument alors qu'il a toujours existé dans l'école un regroupement d'adaptation.

L'ensemble des parents a

cependant, petit à petit, compris l'enjeu de cette aide personnalisée. « *Pour que cela fonctionne, il fallait que la majorité des enfants puissent*

être récupérés à 15 heures. Ce qui a été le cas. Ceux qui ne peuvent quitter l'établissement sont pris en charge pour des activités diverses : arts

plastiques, bibliothèque, aide aux devoirs, sport. Si 90 % des effectifs étaient restés, on allait droit à l'échec. Mais j'ai voulu lancer le challenge en

DU RÔLE DE LA TUTELLE DIOCÉSAIN

Jean-Paul Charles, directeur diocésain adjoint chargé du 1^{er} degré, Paris.

Dans quel état d'esprit sont les directeurs d'école ?

Les conditions d'exercice de leur mission ne s'améliorent pas malgré des charges de plus en plus lourdes. Beaucoup d'écoles n'ont pas 14 classes, les chefs d'établissement assurent donc un mi-temps d'enseignement. En outre, les écoles doivent faire face à des perspectives inquiétantes. Les questions immobilières et les mises aux normes pour 2015 sont un véritable souci dans la capitale où l'espace est contraint. La réforme de la formation initiale pose question. On va perdre de plus en plus les repères institutionnels qui permettent la construction d'un véritable sentiment d'appartenance. Sans oublier le désengagement de l'Éducation nationale vis-à-vis des moins de trois ans. Cela concerne 500 enfants sur les 28 000 scolarisés. Et nous allons perdre 12 à 13 postes.

Quel peut être le rôle de la tutelle pour les aider à assumer un pilotage qui se complexifie encore avec la réforme des rythmes scolaires ?

Nous avons gardé une position ferme en prônant l'intérêt de l'enfant. Nous n'étions pas favorable à l'idéologie de la semaine des quatre jours*. Nous avons aussi été intransigeants sur le lien indispensable à préserver avec les paroisses. On entend les craintes des équipes sur le manque de temps. On craint des dérives qui voudraient que le primaire se calque sur le secondaire. On ne veut surtout pas que les 24 heures amènent à un recentrage des apprentissages scolaires au détriment de tout ce qui touche à l'éveil, la construction de



la personnalité. On veille aussi à ce qu'il n'y ait pas confusion entre l'aide personnalisée et la position du maître spécialisé. Sur le chef d'établissement se focalisent toutes les tensions, les pressions des adultes. Nous les aidons pour qu'ils maintiennent le cap et puissent piloter leur établissement en lien avec les parents, les prêtres... Nous devons aussi tenir compte de la multiplicité des situations. C'est par une parole institutionnelle qu'il y aura adhésion de chacun au projet de l'enseignement catholique.

Y a-t-il des choses concrètes entreprises avec la tutelle ?

Les chefs d'établissement sont intégrés à des lieux de décision collégiale, des commissions. Cela les aide dans leur propre direction. Et nous ne perdons pas pied avec le terrain. Si nous voulons créer du lien, nous devons sortir de la seule parole et concevoir des documents, des outils ensemble, après avoir réfléchi ensemble aux contenus. Nos directeurs sont conscients que les réformes touchent la culture même du premier degré, mais cela n'altère pas leur dynamisme.

Propos recueillis par EDC

* Xavier Darcos, alors maire de Périgueux, avait lui-même instauré la semaine de quatre jours et demi dans sa ville.

précisant que rien n'était définitif s'il s'avérait que le dispositif n'était pas viable. »

Garder la semaine continue, voilà l'une des libertés de l'enseignement catholique dont n'a profité aucun établissement du diocèse d'Amiens. Pour Gilles Dubruque, abandonner cette demi-journée du mercredi qui donnait sens aux apprentissages a été très difficile à vivre. Son équipe a bien été contrainte de s'adapter. Et bien sûr, tous ses emplois du temps ont été remaniés.

Faire 24 heures de cours sur quatre jours et demi est totalement différent que dispenser 24 heures sur quatre jours. « On ne travaille pas de la même manière et l'effet psychologique n'est pas le même. Le manque de temps se fait beaucoup plus sentir. » En revanche, il a fallu insister pour instituer l'aide personnalisée le mercredi matin de 8 h 15 à 10 h 30, en la faisant suivre par un temps de concertation pour les enseignants¹. Et ce, sur 50 % des mercredis seulement, autre injonction diocésaine. « J'ai fini

par l'imposer, malgré la

pression des enseignants et d'autres personnels. Beaucoup étaient partisans de la semaine de quatre jours. J'ai tout entendu. On invoquait que le fait de moins rouler en voiture serait bon pour la planète ! Pour d'autres, on faisait des économies de chauffage. Certains parents réagissaient en fonction de leur organisation personnelle. C'était oublier l'essentiel de notre mission. »

Dans cet établissement, les 24 heures restent une pierre d'achoppement. « On a l'impression de courir tout le temps », fait remarquer Thérèse Panet, en moyenne section. Emmanuelle Freytel, en CP, fait écho : « J'ai le sentiment de devoir faire des choix. On a par exemple arrêté les échanges, les mixages de classes. » Des réalités qu'entend parfaitement leur directeur. Il reste cependant persuadé qu'on peut gagner du temps en travaillant autrement. « Avec internet, la vidéo, tous les moyens actuels, on peut aborder l'histoire ou les sciences différemment, souligne-t-il. Je peux donner des impulsions pour que chacun prenne des initiatives pour rentabiliser le temps et ne pas faire que du scolaire. On peut travailler par modules, annuler le temps aussi, trouver de nouvelles approches pédagogiques, enlever la pression sur certaines matières et dégager du temps pour intégrer des notions à faire passer dans des projets de classe ou d'école. Il est vrai que cette année, je sens mes personnels éducatifs un peu étriqués. » Chacun doit, en effet, poser ses marques et intégrer l'évolution.

À ces paroles, répondent celles de Stéphanie Charles : « Le bouclage des programmes est pour moi un faux problème. Psychologiquement, le fait d'avoir gardé le mercredi matin donne le sentiment aux enseignantes d'être moins pressées par le temps. On ne devrait pas parler, en primaire, en termes de programmes. Dans la logique de la polyvalence, ce n'est pas une juxtaposition d'heures et de matières. On a ce champ de manœuvre pour distiller les heures et les séances comme on veut. On prétend nous enfermer dans des horaires réduits, il ne faut pas se laisser faire. Il faut réinventer des manières de faire, des organisations de cours. Et faire très attention car on veut nous lisser sur le second degré. »

Modèle finlandais

« Le danger serait de ne faire que du scolaire, insiste Gilles Dubruque. Je le vois bien, on n'accorde plus assez de temps à ce qui fait la vie d'une classe : se mettre en projet, se parler. Il faut rester vigilant, ne pas faire du saucissonnage pour cause de pression. Il y a là un danger. Il est donc indispensable de se focaliser sur l'essentiel : faire grandir les jeunes. Cela passe par des acquisitions, du scolaire, du soutien, du temps gratuit, des expériences de vie... D'autant que nous sommes dans une société où les enfants sont très black-boullés. »

Reste que, de part et d'autre, on dresse un bilan plutôt positif. Le temps d'aide personnalisée est très apprécié des enfants. Le tout petit groupe favorise l'accès au



savoir, la relation personnalisée à l'enseignant. Les regards des uns sur les autres changent. Stéphanie Charles s'interroge cependant : « Ce temps de soutien est du temps en moins pour les élèves moyens qui sont moins rapides pour assimiler des notions mais n'ont pas besoin de soutien spécifique. Cela concerne une grande majorité d'enfants. »

L'autre ambiguïté est la tendance à placer le soutien à la périphérie alors qu'une pédagogie différenciée devrait pouvoir se faire au sein même de la classe, au risque sinon de ne jamais remettre en cause sa manière d'enseigner. Mais, avec 30 élèves par classe, peut-on raisonnablement imaginer qu'une enseignante puisse prendre du temps pour l'enfant en difficulté ?

« Si nous restons dans les mêmes conditions d'effectifs et de personnels encadrants, nous ne pourrons résoudre la question de la pédagogie dans le groupe-classe », affirme le directeur de Saint-Acheul. Et de prôner le modèle finlandais : « 65 m², 20 élèves par classe, avec une personne secondant l'institut, voire un maître spécialisé pour enfants en grande difficulté. C'est une question de choix politique et budgétaire. On dit en France que l'on dépense beaucoup pour l'école primaire. Or, quand on regarde les statistiques de 2006, nous sommes le deuxième pays qui dépense le moins pour le jeune enfant scolarisé, soit 4 810 € par an et par élève ! »

1. Les moyennes sections peuvent bénéficier d'un soutien, non pas le mercredi mais en fin de journée.

QUELS RYTHMES, POUR QUELLE SOCIÉTÉ ?

Marie-Françoise Caccia est docteur en sciences de l'éducation. Elle s'est toujours intéressée aux problèmes de l'aménagement du temps comme enseignante, directrice d'école et conseillère pédagogique. En collaboration avec le sociologue Roger Sue, elle a écrit Autres temps, autre école, un essai qui évoque les impacts et les enjeux des rythmes scolaires.*



D.R.

Quel devrait être le sens d'une réflexion sur le rythme scolaire ?

S'interroger sur le temps, c'est une autre manière de s'interroger sur la nature du projet de société que nous voulons pour nous-mêmes et pour nos enfants, c'est interroger le projet scolaire que nous souhaitons mettre en place pour demain.

Ces débats ne semblent pas être au centre des réformes actuelles...

Tout le monde sait que la semaine de quatre jours va à l'encontre de ce qui est prôné par les chronobiologistes et les chronopsychologues. Les deux coupures de la semaine sont néfastes pour les enfants qui ne bénéficient pas d'un entourage solide et ne sont pas encadrés par d'autres activités. Le temps libéré est de plus en plus présent dans la vie de l'enfant. Il ne peut plus être considéré comme du temps résiduel, au risque d'accroître les inégalités sociales. D'autre part, de tels rythmes mettent la pression sur les enseignants qui se sentent dans une obligation de performance et de bouclage des programmes. Ce qui se traduit par un recentrage sur les fondamentaux.

Quel sens voyez-vous à la réforme ?

C'est de la démagogie pure. On parle aux parents de façon individuelle : vous pourrez partir en week-end, choisir votre école. Que l'on s'adresse à l'individu, soit, mais ce doit être relié à un projet collectif. S'il n'y a pas de lien social, on ne peut agir pour le bien de l'enfant. Il est fondamental de réfléchir avec tous les partenaires – parents, enseignants, enfants, collectivités locales... – pour définir une politique éducative commune.

C'est pour cela que vous parlez de « reliance éducative » ?

Dans la mesure où le temps de l'école n'est pas le plus important dans la vie de l'enfant**, il est indispensable, dans un projet éducatif commun, de prendre en compte tous les savoirs – savoir-être, savoir-faire, savoir-vivre – que l'école ne dispense peut-être pas assez, faute de temps. Je parle d'une école fédératrice de tous ces acquis qui devraient être pris en charge par l'école dans une évaluation, un livret de compétences qui suivrait l'enfant. La réforme devrait permettre de passer d'une école à une forme éducative plurielle.

Propos recueillis par EDC

* Éditions Retz, 2005, 157 p., 13 €.

** L'enfant ne passe que 10 % de son temps à l'école.

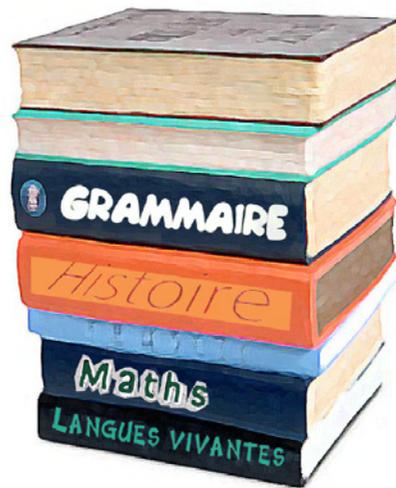
Les programmes de 2008 insistent sur les connaissances et minorent la référence au socle commun. On peut le regretter. Malgré tout, l'articulation de ces connaissances aux piliers du socle commun reste possible. C'est la voie choisie par l'enseignement catholique.

VIRGINIE LERAY

En 2006, le socle commun¹ a jeté le pavé des compétences dans la mare de l'académisme français... Dès sa création, il fut donc prudemment rebaptisé « socle commun de connaissances et de compétences ». Comme pour rassurer... Non : les savoirs classiques, mémoriels, n'allaient pas disparaître, supplantés par des savoir-faire valorisant la pratique et la faculté d'adaptation. Une coexistence pacifique devait prévaloir. Mais, dans les programmes de 2008, les connaissances reprennent l'avantage. Leur catalogue, impressionnant, ne fait plus mention des notions de capacités et d'attitudes, inhérentes à l'idée de socle commun. Le nouveau défi qui se pose à des enseignants parfois décontenancés : s'appuyer sur un vaste référentiel d'apprentissages, sans perdre les acquis didactiques des précédentes formes.

Pour cela, il faut résoudre l'apparente contradiction qu'apportent les programmes à la logique du socle commun. « Ces textes souffrent d'un déficit de cohérence. Ils ont voulu satisfaire à la fois les

Le socle commun pour horizon



parents et les partisans d'une approche plus traditionnelle, tout en s'inscrivant dans les résolutions du socle commun : ils conservent la logique de cycle, mais proposent des progressions par niveau de classe, ils veulent développer l'initiative et l'autonomie des élèves mais densifient les contenus et augmentent la place du par cœur... », décrypte Marie-Odile Plançon, maître E et formatrice à l'ISP².

Malgré tout, l'articulation des connaissances listées dans les programmes aux piliers du socle commun reste possible. Les tableaux de correspondance mis en ligne sur *sitEcoles* le prouvent (cf. p. 40). Leur philosophie : toujours garder le socle commun comme horizon. « Il fixe ce qu'au final tous les élèves doivent avoir acquis à chacun des paliers de fin de cycle en primaire et au collège, tandis que les pro-

grammes établissent la feuille de route de ce qui est à enseigner », précise Nathalie Tretiakow, directrice du CFP Emmanuel-Mounier³ et auteur de ces documents éclairants.

Pour Marie-Odile Plançon, prendre un certain recul face aux programmes paraît indispensable pour ne pas sombrer dans « la pédagogie de l'entonnoir ». Une métaphore que lui suggère la somme de savoirs à engranger, durant la seule année de CE1, par exemple. Tout juste entrés dans la lecture et l'écriture, ces élèves doivent en effet apprendre à déterminer la nature des mots, alors que la notion de phrase n'est pas encore pleinement acquise chez eux. Ils doivent aussi maîtriser la soustraction et son système de retenues, qui suppose une parfaite compréhension de la numération décimale. « Les

Prendre un certain recul face aux programmes paraît indispensable pour ne pas sombrer dans « la pédagogie de l'entonnoir ».

élèves vont automatiser une technique opératoire sans peut-être avoir compris son sens, complexe, puisqu'elle sert à la fois à retrancher et à calculer un écart. Le risque est qu'ils ne parviennent pas à réinvestir cette connaissance lorsqu'ils aborderont la résolution de problèmes, au cours du cycle 3 », pointe Marie-Odile Plançon.

Retour en force

De retour en force, le parc cœur gagne jusqu'à l'enseignement de la morale, dont on préconise qu'il doit se faire à travers l'apprentissage de maximes... « *C'est contradictoire avec la responsabilisation des élèves qui devraient plutôt pouvoir expérimenter en classe le respect de l'autre et le vivre-ensemble !* », s'étonne encore la formatrice.

Même chose du côté de la poésie : les textes de 2008 mettent en avant la récitation, sans évoquer d'autres formes de sensibilisation à l'esthétique de la langue. Pour éviter « *l'écueil du psittacisme* », évoqué par Philippe Joutard (*lire ci-contre*), il convient donc d'inventer des passerelles entre les apprentissages, pour qu'ils s'éclaircissent les uns les autres. Il convient aussi de décloisonner les disciplines pour les faire converger vers des compétences fondamentales. Bref, de faire vivre de la transversalité.

En la matière, l'ajout d'un item « Histoire de l'art » dans les programmes de 2008 offre un nouveau champ d'exploration du pilier humaniste du socle commun, déclinable en français, histoire, géogra-



« LES PROGRAMMES NE SONT QU'INDICATIFS »

Philippe Joutard, historien et ancien recteur, a présidé à la rédaction des précédents programmes du primaire de 2002.

En quoi les programmes 2008 sont-ils en contradiction avec la logique du socle commun ?

Philippe Joutard : Ces programmes séparent les fondamentaux – mathématiques et français – des enseignements complémentaires. Il aurait été plus en accord avec la logique du socle commun de ne retenir qu'un seul fondamental, comme l'apprentissage de la langue française, et d'indiquer comment toutes les disciplines concourent à son acquisition. Au lieu de cette approche transversale, les textes de 2008 dressent un catalogue de savoirs techniques ou mémoriels, classés par matières. Par exemple, en histoire, ils accumulent les dates et les événements parfois fort complexes et éloignés de nos réalités, comme la guerre de Cent Ans.

Quelle place pour la transversalité, que vous aviez voulu mettre en avant en 2002 ?

P. J. : Sur cette notion essentielle, il y a un recul manifeste qui illustre un refus préoccupant de transmettre la complexité des enjeux du XXI^e siècle. Or cet effort de transversalité apparaît d'autant plus urgent en France que les évaluations internationales révèlent que nos élèves, bons dans l'exécution, la répétition de mécanismes, peinent en revanche à réinvestir les techniques, hors de leur contexte d'acquisition. Ainsi, la résolution de problème ou la rédaction leur posent des difficultés, faute de capacité d'adaptation. Le préambule des programmes de 2008 appelle, certes, à développer l'autonomie et le sens d'initiative des élèves. Malheureusement, la densité des contenus incite, elle, au psittacisme.*

La liberté pédagogique des enseignants ne leur permet-elle pas de faire vivre la transversalité malgré tout ?

P. J. : En effet, les programmes ne sont qu'indicatifs, et les enseignants les plus expérimentés sauront faire prévaloir la logique du socle commun sur celle des programmes, comme le prévoit d'ailleurs la loi. Mais ceux qui débutent seront tentés de se raccrocher aux textes. Ces jeunes enseignants auraient besoin de s'appuyer sur des exemples concrets : comment travailler le vocabulaire à travers une leçon d'histoire, comment réfléchir au sens des mots à travers un énoncé de problème, comment exercer les élèves à rédiger de courtes synthèses en sciences ou en histoire...

Le ministère parle d'introduire un pilotage par la performance. Les résultats des élèves doivent-ils servir à évaluer la pertinence des programmes ?

P. J. : Des tests sont toujours indicatifs... mais, pour évaluer des programmes, il faudrait plutôt mener une enquête de terrain auprès des enseignants expérimentés. Non pas pour les noter mais pour mesurer la faisabilité des règles qu'on leur propose. Une telle démarche aurait dû servir de point de départ à la réforme des programmes de 2002. Cela nous aurait sans doute appris que la transversalité restait sous-pratiquée et que le cloisonnement disciplinaire persistait. Et les nouveaux textes auraient pu servir à améliorer ces aspects au lieu de les ignorer !

Propos recueillis par VL

* Du latin *psittacus* qui signifie « perroquet ». Qualifie la répétition mécanique d'expressions, phrases ou formules par un sujet, qui ne les comprend pas nécessairement.

phie... Mais projets et parcours pédagogiques restent à construire par les équipes.

Lieu idéal

Autre pont ouvert par les textes de 2008 vers le monde des compétences : l'aide personnalisée qui s'inscrit dans la logique de la sixième compétence du référentiel enseignant, à savoir, la prise en considération de la diversité des élèves. Décrites comme une « nouvelle forme de maltraitance » par le chronobiologiste Hubert Montagner, parce qu'elles ont lieu après la classe, à des moments où les élèves sont épuisés, ces plages de travail se sont néanmoins révélées, sur le terrain, le lieu idéal pour se pencher sur les difficultés d'apprentissage et leurs causes. « Cela permet aux enseignants de réintroduire la question de la didactique, évacuée dans les programmes, d'adopter une posture réflexive sur le "comment j'enseigne". L'aide personnalisée ouvre aussi, dans l'enseignement catholique qui conserve ses regroupements d'adaptation, l'opportunité de redéployer le réseau des maîtres E et d'élargir leur mission à un rôle de suivi et de coordination des aides », fait valoir Marie-Odile Plançon, malgré son scepticisme des débuts.

Encore faut-il bien sûr que ce travail en groupe restreint serve de base à la poursuite d'une pédagogie différenciée en classe. Sans quoi l'aide personnalisée reste un dispositif de plus, ajouté aux autres alors qu'il faut, au contraire, donner du sens à cette dynamique, comme en témoigne Claire Grenèche, directrice de l'école du Sacré-Cœur⁴ à Rouen : « Nous avons parfois eu le sen-

timent que les diverses formes d'aide se juxtaposent, voire se télescopent. Nous avons certes enrichi notre boîte à outils, mais nous manquons de cohérence. Pour la trouver, nous comptons reprendre le travail sur le PPRE⁵ avec l'introduction du socle commun, que l'organisation de l'aide personnalisée, très prenante, nous avait conduits à repousser. C'est cette entrée à présent qui devient la priorité et va donner sens à notre travail de formation. »

L'aide personnalisée renoue avec l'une des grandes avancées pédagogiques du socle commun : elle permet d'analyser les mécanismes d'apprentissage en termes de capacité, de connaissance et d'attitude. Mais l'articulation de ces trois concepts a aussi contribué à introduire de nouvelles formes d'évaluation qui « donnent de la valeur ». Dans ce domaine, les pratiques de l'année écoulée brouillent les pistes. Les enseignants avaient commencé à raisonner autrement face aux difficultés. Ainsi, pour un élève mauvais en orthographe, ils pouvaient adapter leur remédiation après s'être demandé quelle était la cause de l'échec : une incapacité de distinguer certains phonèmes ? une méconnaissance des lettres et des sons, qui relève d'un défaut d'apprentissage ? ou un refus de se plier aux règles et donc un problème de comportement sous-jacent ?

Les tests proposés par l'Éducation nationale portant l'ambition de « réintroduire un pilotage par la performance » ont mis à mal cette notion « d'évaluation, outil diagnostique ». Pire, les tests formels auxquels ont été soumis les élèves ont été vécus comme anxiogènes par l'ensemble de la communauté éducative. Dans le

cadre d'une « obligation de performance », ils ont placé en situation d'échec, en posant parfois à mi-parcours des questions portant sur la totalité d'un programme. Taxés d'élitisme, ils ont aussi déstabilisé à cause de l'incertitude liée à leur finalité : visée statistique ou forme de sanction pour les enseignants et/ou les élèves ?

L'essentiel

Mais toutes ces inquiétudes ne doivent pas faire perdre de vue l'essentiel : les innovations pédagogiques liées au socle commun s'avèrent plus que jamais nécessaires. « Le socle commun assure le lien entre les contenus disciplinaires des programmes et les repères culturels à bâtir (culture humaniste, littéraire, scientifique...), c'est-à-dire le lien entre la construction individuelle et l'insertion dans un collectif. En cela, il permet de former des adultes reliés, en interaction avec les autres et l'environnement », plaide Myriam Mercier, du CFP de Guingamp⁶.

La faible référence au socle commun dans les nouveaux programmes a déstabilisé. L'enjeu est donc bien de continuer à le faire vivre pour endiguer ce sentiment de manque, d'inachèvement et d'incohérence.

1. Cf. décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006 relatif au socle commun de connaissances et de compétences (BO n° 29 du 20 juillet 2006).

2. Adresse : Institut supérieur de pédagogie-Formation, 3 rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : 01 44 39 60 00. Internet : www.icp.fr (rubrique « Organismes »).

3. Adresse : Centre de formation pédagogique, 78 A bis rue de Sèvres, 75007 Paris. Tél. : 01 56 58 53 20. Internet : www.cfpmounier.net

4. Adresse : 32 rue Blaise-Pascal, BP1196 - 76176 Rouen Tél. : 02 32 81 67 10.

5. Projet personnalisé de réussite éducative.

6. Adresse : Campus de la Tour-d'Auvergne, 22200 Guingamp. Tél. : 02 96 44 07 17. Internet : www.cfp22.fr

Le pourquoi de la formation

L'introduction de l'aide personnalisée et la réduction de l'horaire hebdomadaire ont conduit les équipes à se réorganiser. Pour les aider, les organismes de formation leur proposent divers modes d'accompagnement. Du côté de la formation initiale, on s'approprie les nouveaux programmes, en privilégiant la question du sens.

VIRGINIE LERAY



Nouveaux horaires et nouveaux contenus... Quels changements les programmes 2008 du primaire ont-ils apportés dans les parcours de formation initiale des maîtres ? « Les textes se cantonnent à dresser un référentiel de connaissances. Ils ne font pas de véritables recommandations didactiques, il est alors essentiel que la formation en resitue les enjeux et initie aux démarches nécessaires à l'apprentissage des élèves. Nous aidons les étudiants à avoir un regard critique sur les textes et à les envisager avec recul. Cela leur permet de mieux articuler les programmes aux compétences du socle commun », explique Nathalie Tretiakow, directrice du CFP Emmanuel-Mounier¹.

Pas de révolution pédagogique en vue, donc. Mais le souci accru de former des « praticiens réflexifs » selon Myriam Mercier, du CFP de Guingamp² : « Face à des programmes axés sur des contenus ("Que faut-il enseigner ?"), la formation doit

s'attacher aux "pourquoi", pour faire émerger des "comment", c'est-à-dire des pratiques conciliant intelligemment le sens et les techniques. »

Le champ de connaissance élargi et la simplification apparente de certaines notions nécessitent aussi une légère adaptation des enseignements : « Nous apprenons aux étudiants à hiérarchiser les éléments essentiels, d'une part, et ce qui relève de l'approfondissement. Il faut aussi veiller à redonner du sens lorsque les textes nous semblent trop réducteurs. Il nous paraît, par exemple, important de resituer le terme "rédaction", dénomination utilisée par les programmes, dans le cadre plus large du projet d'écriture qui donne un sens à cette activité », ajoute Nathalie Tretiakow.

Du côté de la formation continue, en revanche, les bouleversements semblent bien plus importants. En effet, la mise en œuvre de l'aide personnalisée et la réduction de l'horaire hebdomadaire conduisent à une

réorganisation profonde des établissements. Pour éviter que les équipes n'entrent en résistance face à l'ampleur du chantier, les organismes de formation proposent des modes d'accompagnement à géométrie variable. Chaque établissement peut ainsi trouver sa formule : de la banque de données en ligne (cf. encadré, p. 40), aux séminaires et ateliers thématiques sur la transversalité, le socle commun ou l'organisation horaire, sans oublier les accompagnements sur le terrain... « Nous sommes beaucoup sollicités pour des sessions de quelques jours filés dans les établissements. Nous devons faire du sur mesure et nous préparons nos interventions par de longues conversations avec les chefs d'établissement, car il faut prendre en compte l'histoire de la structure, le profil de ses élèves, en fonction de quoi les besoins et les urgences varient d'un site à l'autre », détaille Sylvette Duhem, formatrice à l'Ifucome³.

Concernant l'organisation

horaire, des modèles d'emplois du temps peuvent servir de support à la réflexion. En la matière, il ne faut pas négliger la souplesse introduite par l'annualisation des heures. Leur regroupement judicieux permet de faciliter l'entrée dans une dynamique de projet de classe. À l'école du Sacré-Cœur⁴ de Rouen, la directrice, Claire Grenèche, n'a pas reculé devant le casse-tête des plannings et « propose plusieurs créneaux d'aide personnalisée, le mercredi matin, à l'heure de l'étude ou sur le temps du midi pour concilier au mieux les rythmes des enseignants et des élèves ».

Pierre angulaire

L'aide personnalisée implique aussi l'instauration de pratiques réflexives communes, pour une gestion optimale de l'hétérogénéité des publics : « Il a fallu réfléchir à la manière de faire émerger des groupes de besoins, fixer des objectifs d'acquisition de compétences et évaluer la pertinence de l'aide. Les enseignants ont joué le jeu et ont pris l'habitude de rédiger des fiches-actions et des grilles d'évaluation pour chaque session d'aide », explique Claire Grenèche. La mise en place du dispositif a occupé tout le premier trimestre. En fin d'année, les équipes s'aperçoivent qu'elles doivent renforcer la cohérence entre cette nouvelle forme d'aide et les regroupements d'adaptation, par exemple.

Juxtaposer les modes d'accompagnement n'a en effet de sens que s'ils trouvent des prolongements en classe et de l'interaction entre eux. « Ce sera notre chantier de l'an prochain. Nous devons aussi nous plonger dans

les contenus des nouveaux programmes. La réforme est d'une ampleur telle qu'il nous a en effet fallu faire des choix. Nous avons commencé par l'aide personnalisée car elle nous a semblé être la pierre angulaire du système et le plus lourd à mettre en place : c'était donc une priorité et, dans cette nouvelle organisation du temps scolaire, nous avons été aidés et soutenus par la direction diocésaine et des ressources comme sitEcoles », explique Claire Grenèche.

Sylvette Duhem, elle, remarque qu'« en règle générale, les demandes de formation, qui se concentraient l'an dernier autour de la notion de transdisciplinarité, se sont reportées sur le registre de l'évaluation ». Elle explique cette tendance par l'impact traumatisant des tests proposés par l'Éducation nationale : « Ils ont parasité la réforme car ils ont posé un problème de compréhension, tant aux enseignants qu'aux parents, parce que leur

« Face à des programmes axés sur des contenus ("Que faut-il enseigner ?"), la formation doit s'attacher aux "pourquoi", pour faire émerger des "comment". »

finalité n'a pas été explicitée », regrette-t-elle. En mission de formation dans une petite école rurale lors des évaluations de CE1, elle raconte avoir consacré beaucoup de temps à réfléchir avec l'équipe à la manière de communiquer avec les parents sur ces tests pour éviter de déclencher une crise de confiance.

Le préjudice paraît d'autant plus important que l'enjeu de la réforme est de « rendre plus lisibles les parcours d'élèves, notamment lors de leur passage en collège où les compétences et acquis non validés en primaire devraient être pris en charge au

plus tôt par les enseignants », fait valoir la formatrice. Or, bien plus que les nouveaux tests, ce sont les évaluations diagnostiques ou les livrets de compétences travaillés dans la logique du socle commun qui permettraient d'améliorer ce suivi. Sylvette Duhem s'emploie donc, au sein d'une équipe, à réactualiser ces outils et à favoriser « une dynamique de réseau dans laquelle les liens entre les collègues, les écoles de leurs bassins et les maîtres animateurs-formateurs seraient resserrés ». Face aux dangers de la dispersion et de la contradiction, cette solidarité des communautés éducatives s'avère aussi un des moyens essentiels pour garder le cap !

1. Cf. note 2, p. 38.

2. Cf. note 6, p. 38.

3. Institut de formation de l'université catholique de l'Ouest aux métiers de l'enseignement, Pôle Entreprise et Formation, 17 rue Merlet-de-la-Boulaye. BP 10808, 49001 Angers Cedex 01. Tél. : 02 41 81 66 72. Internet : www.uco.fr

4. Cf. note 4, p. 38.

UN SITE POUR ACCOMPAGNER LA RÉFORME PAS À PAS



Le site animé par la mission « École » de Formiris propose une boîte à outils très complète pour entrer dans les programmes 2008 et surtout dans la nouvelle organisation du temps scolaire qui en découle. Parmi cette documentation foisonnante, la planification horaire est largement abordée. Des outils méthodologiques guident dans l'élaboration d'emplois du temps et de progressions annuelles.

Du côté pédagogique, des tableaux de correspondance entre les référentiels des programmes 2008 et les compétences du socle commun permettent une mise en perspective didactique intéressante des textes. Sur l'aide personnalisée, de multiples pistes sont proposées pour cerner les besoins ou encore pour prolonger la pédagogie différenciée en classe.

● *Le temps* : <http://sitecoles.formiris.org/document/dossier-programmes-2008-et-horaires/0/2242>

<http://sitecoles.formiris.org/document/document/0/2309>

● *Le socle commun* : <http://sitecoles.formiris.org/document/dossier-programmes-2008-et-socle-commun/0/2325>

● *L'aide personnalisée* :

– Premier bilan : <http://sitecoles.formiris.org/document/aide-personnalisee-bilan-d-une-premiere-mise-en-oeuvre/0/2364>

– Analyse du dispositif et pistes d'évaluation : <http://sitecoles.formiris.org/document/document/0/2365>

– Cerner les besoins des élèves en difficulté : <http://sitecoles.formiris.org/document/document/0/2340>

Le temps de la personne

Un établissement catholique sous contrat avec l'État respecte, certes, les programmes et les obligations réglementaires de service. Mais ces obligations contractuelles ne peuvent remettre en cause notre projet spécifique. L'animation institutionnelle de l'année 2009-2010, autour des lois Debré et Rocard, rappellera qu'on peut rester libre dans le cadre du contrat. Le travail actuel autour de la réforme du premier degré en est une belle illustration.

© M.-C. Jeanniot



CLAUDE BERRUER

RISQUER LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE¹

Un an après la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, avec la suppression des cours le samedi matin, la réduction du temps de classe et la mise en place des « 108 heures », il faut à nouveau considérer la communauté éducative. Il est certes légitime de s'interroger sur l'intérêt de chacun des partenaires en nous arrêtant d'abord au temps de l'enfant, trop malmené par la nouvelle semaine scolaire, en portant attention aux conditions de travail des enseignants et en essayant de répondre aux demandes des familles souvent désireuses de disposer librement de leur week-end. Mais la vie d'une institution ne peut se construire en juxtaposant des demandes individuelles, sans s'affronter à des tensions. « On ressent une tension entre le temps de l'adulte, le temps des familles,

le temps de l'enfant, celui de l'élève », souligne Jean-Pierre Bonnet, directeur adjoint en charge du premier degré dans le diocèse de Nantes, interrogé à propos du rétablissement de la semaine de quatre jours et demi en Loire-Atlantique. Il faut travailler d'abord à partir du bien commun et inventer une organisation du temps qui, avant de sauvegarder les intérêts de chacun, permette de vivre et de construire ensemble. « Risquer la communauté éducative » requiert d'instaurer un temps scolaire qui permette aux enseignants et à tous les personnels de se rencontrer régulièrement, d'accueillir les parents, et qui permette à tous des temps d'échanges, de parole et de convivialité. Un temps humanisé ne se résume pas à une succession de séquences balisées *a priori* : il faut des interstices pour respirer, des espaces pour l'inattendu... il faut se donner un temps apte à accompagner la vie dans son jaillissement.

« L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE, C'EST L'ART DE NE PAS COMPARTIMENTER² »

Or les réformes actuelles peuvent amener à compartimenter.

Compartimenter, d'abord, les diverses activités proposées à l'écologiste : le temps de classe, le temps de soutien, le temps de prise en charge par des maîtres spécialisés... Un processus éducatif réussi ne se fonde pas sur des activités successives spécialisées, mais sur une intégration de l'ensemble des activités diverses sous la responsabilité de l'enseignant responsable de la classe. En outre, le lieu d'apprentissage est d'abord celui de la classe, avec sa nécessaire hétérogénéité. La mise en place, au sein de la classe, d'une pédagogie réellement personnalisée reste la priorité.

Compartimenter ensuite les enseignements, en systématisant une lecture des programmes vers une distinction de matières séparées et de notions diverses. Bien entendu, l'apprentissage requiert la maîtrise de savoirs

fondamentaux, qui fait nécessairement appel à la mémorisation et à des acquisitions de mécanismes. Mais les connaissances acquises n'ont de réelle pertinence que lorsqu'elles constituent des capacités permettant d'affronter la complexité du réel. L'enseignement catholique s'engage donc résolument pour le socle commun qui appelle à la transversalité des savoirs.

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS

L'enseignement catholique ne croit pas à un modèle unique. Il appartient à chaque établissement de s'approprier le cadre des réformes pour y inscrire son projet spécifique, dans un contexte donné et au sein d'une communauté éducative particulière. Le système éducatif ne peut être piloté par le haut et par des injonctions externes. Il appartient au chef d'établissement d'animer sa communauté pour qu'elle se donne, de façon autonome et responsable, les moyens nécessaires au projet qui est le sien.

Ce qui se vit dans les établissements du premier degré, autour de la réforme actuelle, est assez exemplaire de la dynamique de l'enseignement catholique. Se situer en partenaire, solidaire des objectifs de la réforme (l'égalité des chances, la lutte contre l'échec scolaire...), mais à partir de sa spécificité : élaborer, localement, en communauté éducative, une organisation de l'école et des modalités d'enseignement qui servent le projet de la formation intégrale de la personne.

1. « Les engagements nationaux de l'enseignement catholique », Journée nationale des assises du 4 décembre 2004.

2. Paul Malartre, lors de son discours de clôture de la journée nationale de l'enseignement catholique du 8 juin 2007.

À consulter

- Évaluation : www.banqoutils.education.gouv.fr - La banque d'outils d'aide à l'évaluation diagnostique proposés par l'Éducation nationale.
- Différenciation pédagogique : www.versunecoleinclusive.fr - www.isp-formation.fr - L'ISP-Formation propose des clefs pour une aide personnalisée efficace.

À lire

- Nathalie Mons, *Les nouvelles politiques éducatives - la France fait-elle les bons choix ?*, Presses universitaires de France, 2007, 202 p., 19 €.
- Philippe Meirieu, *École : demandez le programme !* ESF/Le café pédagogique/France Inter, 2006, 159 p., 12,90 €.
- Dominique Raulin, *Les programmes scolaires – des disciplines souveraines au socle commun*, Retz, 2006, 14,60 €.



LES TEXTES DE RÉFÉRENCE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

LES TEXTES DE RÉFÉRENCE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'exemplaire : 1,50 € ou 2,00 € (selon le titre)

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir :

- ex. de « Être professeur dans l'enseignement catholique »
- ex. de « Participation des organismes de gestion »
- ex. de « L'UGSEL, organisme de l'enseignement catholique »
- ex. de « Orientations pour l'enseignement primaire »
- ex. de « Participation des parents à la mission éducative »
- ex. de « L'adjoint en pastorale scolaire »

- ex. de « Pour un enseignement professionnel d'excellence... »
- ex. de « Orientations pour l'accueil de la petite enfance »
- ex. de « Réflexions pour une réforme du lycée »
- ex. de « Psychologues de l'éducation... »
- ex. de « Les instances de participation... »

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.

Danse sur les cimes

Sainte-Croix-des-Neiges, à Abondance (Haute-Savoie), a organisé un festival de danse-escalade mariant l'art et le sport de manière originale. Un projet hors norme pour un internat de haut vol, qui accueille ses élèves durant les week-ends et les vacances.



© V. Leray

VIRGINIE LERAY

Les 170 élèves du collège-lycée Sainte-Croix-des-Neiges¹, à Abondance, étudient, la tête dans les cimes. À 30 kilomètres de Thonon-les-Bains, perché à 1 000 mètres d'altitude, cet internat permanent, composé de plusieurs chalets répartis sur six hectares, leur offre durant la semaine, les week-ends et les congés, un cadre de vie idyllique. Mais, ce vendredi 8 mai 2009, une joyeuse effervescence sort le petit val de sa tranquillité. Sur la place du marché, des élèves costumés finissent d'installer sono et barrières de sécurité ; d'autres parcourent les rues, perchés sur des échasses. Non loin, un professeur de SVT² prend les commandes d'un barbecue géant, tandis que, dans un cliquetis de mousquetons et un nuage de magnésie, des sportifs en justaucorps se préparent pour une manifestation artistique d'envergure : un festival de danse-escalade, discipline méconnue, lancée par le grimpeur Patrick Berhault. Sur deux jours, la demi-douzaine de compagnies invitées vont enchaîner de gracieuses pirouettes, suspendues entre ciel et terre, devant quelque 2 000 visiteurs. Un beau succès pour l'ensemble de la communauté éducative, instigatrice de cet ambitieux projet, dont l'originalité fait écho à celle de leur établissement.

Dans le cloître d'Abondance, classé monument historique, des étudiants du Staps d'Orsay, créateurs de la compagnie De l'art dans l'air, ont partagé leurs acrobaties très aériennes avec des élèves de Sainte-Croix.



© V. Leray

Les structures de couchage de l'entreprise À un fil ont permis aux visiteurs les plus audacieux de dormir dans les arbres..



© V. Leray

La troupe de danse de hip-hop de Sainte-Croix s'est qualifiée cette année pour la finale des championnats organisés par l'Ugsef.



© V. Leray

Sainte-Croix-des-Neiges s'étend sur 6 hectares : ici, l'administration et l'un des chalets de l'internat.

avant quelque 2 000 visiteurs. Un beau succès pour l'ensemble de la communauté éducative, instigatrice de cet ambitieux projet, dont l'originalité fait écho à celle de leur établissement.

Fondé en 1948 par l'abbé Jean de Clarens, pour offrir une meilleure qualité de vie aux citadins de Sainte-Croix-de-Neuilley, cet internat a longtemps conservé une image « parisianiste », voire élitiste. Parmi les anciens élèves, figurent des noms de famille

Fondé en 1948 par l'abbé Jean de Clarens, pour offrir une meilleure qualité de vie aux citadins de Sainte-Croix-de-Neuilley, cet internat a longtemps conservé une image « parisianiste », voire élitiste. Parmi les anciens élèves, figurent des noms de famille

célèbres tels que Giscard d'Estaing, de Robien, de Villepin ou de Margerie... Puis, mondialisation oblige, le public de Sainte-Croix s'est internationalisé et près des deux tiers des élèves viennent désormais de Suisse et d'autres pays étrangers. Des profils peu communs qui n'ont pas facilité la « greffe » en terre savoyarde. Autre singularité, la structure est restée longtemps sous tutelle de son établissement mère, Sainte-Croix-de-Neuilly, avant de passer sous celle du diocèse de... Nanterre. Et ce, jusqu'à cette année, où la transplantation a été finalisée, l'établissement relevant désormais du diocèse d'Annecy. « *Le fait que ce festival, qui a bénéficié du soutien de cinq communes voisines, se tienne au moment du passage à la tutelle locale est symptomatique d'une ouverture, d'une meilleure insertion de l'internat dans son environnement* », se félicite Michel Lopez, le directeur, qui s'est efforcé d'introduire une dose de mixité sociale à Sainte-Croix, notamment en consentant des tarifs de cantine préférentiels aux externes autochtones. Résultat, aujourd'hui, les effectifs sont en hausse et 10 % des élèves viennent des environs.

Le lancement du festival approuvant, Michel Lopez enfourche son quad, pour rejoindre Wilfrid Picquet, professeur d'éducation physique et sportive, toujours en première ligne sur le front de l'organisation. Et pour cause : le sport joue un rôle important dans le projet d'établissement. Une demi-journée par semaine et les week-ends, outre des sorties culturelles, les élèves peuvent s'adonner à une foule d'activités de montagne :

« Le festival danse-escalade nous permet d'introduire la création dans le système éducatif. »

alpinisme, raft, hydrospeed, spéléologie... et, bien sûr, ski ou snowboard en hiver. « *Cette multiplicité de propositions participe à l'action formative de notre internat permanent. Et le festival danse-escalade nous permet d'introduire la création dans le système éducatif* », s'enthousiasme l'enseignant tout en veillant au bon déroulement de la répétition générale qui

réunit, dans le cloître classé d'Abondance, ses élèves danseurs et les étudiants en Staps d'Orsay³. « *Depuis quelques années, M. Picquet nous incite à nous produire dans le village et à transmettre notre savoir-faire aux plus jeunes, via un système de tutorat, les lycéens initiant des collégiens à leurs sports préférés. La dizaine de lycéens engagés dans ce programme a porté l'idée du festival* », explique Alfred, de la troupe de danse sélectionnée pour les championnats nationaux de l'Ugsel⁴, ravi de rencontrer des professionnels. « *On a beaucoup apprécié que les professeurs nous laissent créer notre chorégraphie et le rapport non scolaire qui s'est développé avec eux* », renchérit Cécile, une autre lycéenne.

Présence bénévole

C'est que toute la communauté éducative prépare le festival depuis septembre. Un exercice facilité par la proximité des enseignants et éducateurs qui, pour la plupart, habitent eux aussi sur le site de Sainte-Croix. De quoi développer un esprit de groupe que la direction entend matérialiser à la rentrée prochaine par l'introduction du port de l'uniforme. En attendant, le projet de festival a été un outil idéal pour éprouver, sur le long terme, la motivation des élèves. « *Démarcher des sponsors, répondre à des interviews, concevoir logo et slogan..., tout cela nous a donné un avant-goût de la vie active et a développé une culture du collectif* », déclare Olivier, en terminale L.

Point d'orgue de cette cohésion : les 41 enseignants et salariés Ogec⁵ de l'établissement assurent une présence bénévole tout au long du festival. Le barman, Denis Cettour, professeur de philosophie de l'établissement depuis trente ans, s'autorise juste une pause, pour admirer les évolutions de Ludmila, sur la corde raide. Pour lui, « *le festival s'inscrit dans l'esprit de Sainte-Croix qui a toujours articulé les impératifs du programme général avec des projets pédagogiques spécifiques et innovants. Par exemple, j'ai commencé à dispenser des cours de théologie, avec retraites à l'abbaye de Tamié il y a 18 ans... bien avant que Régis Debray ne parle du fait religieux* ».

Accompagnement éducatif avant l'heure : les élèves bénéficient aussi, chaque soir, de deux heures d'études dirigées par des professeurs.

Du côté de la transversalité, une fois par mois, une semaine dite « de culture générale » sert à décliner une notion dans plusieurs matières : par exemple, la notion de « dedans-dehors » permet de travailler l'inclusion en mathématiques, la communication en philosophie et le système immunitaire en SVT.

En effet, un internat permanent doit savoir intéresser, séduire et épanouir ses pensionnaires et, pour cela, innover sans cesse en matière de pédagogie comme de loisirs.

1. Adresse : Sainte-Croix-des-Neiges, 74360 Abondance
Tél. : 04 50 73 01 20.

Internet : www.ste-croix-des-neiges.com

2. Sciences de la vie et de la Terre.

3. Compagnie De l'air dans l'art, association d'étudiants en sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) de l'université Paris-XI, et Ghislaine Tétier, enseignante et chorégraphe.

Internet : www.delairdanslart.com

4. Union générale sportive de l'enseignement libre.

5. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.

Retombées positives

Sainte-Croix-des-Neiges a voulu donner à son festival de danse-escalade les moyens de ses ambitions.

L'établissement a ainsi tablé sur un budget de 40 000 euros pour pouvoir inviter des compagnies renommées telles que Lézartical, Retouramont, Les Sanglés ou Pire que Debout. Pour réunir un tel financement, Sainte-Croix-des-Neiges a obtenu 10 000 euros du conseil municipal d'Abondance et de quatre autres communes ainsi que la mise à disposition d'équipements et une aide pour leur installation. Le démarchage de sponsors, auquel ont contribué des lycéens, a apporté 7 000 euros supplémentaires. Le millier d'entrées payantes a ajouté à cela quelque 8 000 euros de recettes. Au final, il manque encore 15 000 euros pour équilibrer le budget, alors que l'établissement espérait n'avoir à contribuer sur ses fonds propres qu'à hauteur de 10 000 euros. Un aléa financier dont Sainte-Croix se console avec les retombées positives du festival : non seulement l'établissement a reçu les chaudes félicitations des élus locaux, mais il a été approché par l'office du tourisme de Morgins, en Suisse, pour un partenariat autour du concept de festival de danse-escalade. **VL**

Sœur Myriam Selz

La souffrance transcendée

En embrassant la religion catholique, sœur Myriam n'a jamais renié ses origines juives. Tout son parcours et ses engagements seront marqués par cette double identité qu'elle vivra plus intensément encore lors de ses douze années passées à Jérusalem.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Etre juive, c'est appartenir à un peuple. Ce sont mes racines profondes. Je le vis intensément et douloureusement. » Judéité : une inscription indélébile dans le cœur et dans la chair de Myriam Selz. Comme le cardinal Jean-Marie Lustiger, cette femme au franc-parler et au regard lumineux répète que son christianisme n'a jamais signifié un renoncement à son identité originelle. Au contraire, sa vie durant, elle n'aura de cesse d'approfondir ce sentiment d'appartenance et de comprendre ce que cela signifie pour sa foi chrétienne. « *Ma sensibilité ne sera jamais celle d'une chrétienne de berceau* », reconnaît-elle. Douze années à Jérusalem, au milieu de son peuple, comme elle aime dire, et de la communauté catholique hébreophone¹, l'ébranleront, la fortifieront, la conforteront.

On ne peut comprendre le cheminement de la pensée de sœur Myriam sans garder en mémoire l'enfant juive qu'elle a été, prise dans la tourmente de la guerre, et dont le grand-père, officier français pendant la Grande Guerre, disait « *Pétain nous a mis dans le pétrin* ». Ce que, regrette-t-elle, les chrétiens ne comprennent pas toujours. La Shoah, elle la vit dans sa chair. Son grand-père ne survivra pas à Auschwitz. Il est mort dans le convoi 59, le 7 septembre 1943. C'est donc, quelque part, une femme toujours blessée – elle n'a jamais pu faire le voyage à Auschwitz – qui fait cette ma-



© E. du Closel

gnifique et émouvante confiance : « *Alors que j'étais en Inde, dans les années 1970, j'ai rencontré un jésuite allemand de nationalité indienne. Il m'a aidée à fonder une communauté à Puna, près de Mumbai². Nous échangeons beaucoup. J'ai éprouvé un jour le besoin de me confesser. Pouvais-je m'adresser à un Allemand ? La grande question de mon adolescence revenait : "Peut-on pardonner à un Allemand ?" Je me suis battue trois jours avec moi-même. Au début de ma confession, je lui ai fait part de ce conflit en moi, pour que l'acte soit complet. Il m'a raconté que sa famille n'était pas nazie et qu'il achetait son pain à la boulangerie juive.* »

Mille péripéties

Mais revenons aux jeunes années de sœur Myriam. Elle se met à hauteur d'enfant pour nous les raconter, avec espièglerie et émotion, revivant ce passé douloureux et heureux à la fois, ces deux sources vives en elle. Enfance dorée dans une famille ashkénaze non observante, à Paris (père venant de Lituanie, mère d'Allemagne, de leur vrai nom Selz Solinski). Ses parents divorcent quand elle a cinq ans. Elle n'a jamais eu d'éducation religieuse, mais la question de Dieu la tracasse. Sa mère veut la scolariser à

Lübeck³. Myriam est refusée parce que non baptisée. Sa mère l'envoie alors au catéchisme avec ses deux jeunes frères, et, pressentant ce qui va se passer, elle fait baptiser les trois enfants. Nous

« Je ne voulais pas être la bonne sœur catho qui arrive. Je voulais être juive, comme tout le monde. »

sommes le 3 juillet 1941. « *Le baptême est la notion qui m'est restée du Salut. On est sauvé dans la passion du Christ. Sauvé des nazis aussi.* » Myriam n'a pas le ticket d'achat pour la robe blanche dont elle rêve. Elle portera une robe bleue à pois blancs. « *Je me disais : si je meurs aujourd'hui, je vais droit au ciel. Je trouvais cela formidable.* »

Le temps se gâte cependant pour les Juifs. Après mille péripéties à travers l'Hexagone, Myriam reçoit de vrais-faux papiers, devient Marie Sellier, est envoyée en Vendée chez les Ursulines de Jésus. À la Libération, elle rentre à Paris, et, cette fois-ci, est acceptée à Lübeck. La menace nazie écartée, ses proches voudraient la voir revenir au judaïsme. Elle, assoiffée d'absolu, a trouvé sa voie. « *J'avais rencontré Jésus-Christ, il était juif, j'étais heureuse.* »

S'opposant à ses parents, elle leur annonce à 18 ans sa vocation de religieuse et entre dans la congrégation de l'Assomption un an plus tard, le 8 septembre 1950. « *Je ne savais pas du tout ce qui allait m'arriver, mais je n'ai jamais regretté. Bien sûr, il y a eu de petites crises, comme pour tout le monde. Au départ, je devais refouler tout ce qui était juif en moi, car il y avait beaucoup d'antisémitisme. Personne ne connaissait mes origines.* »

Dès 1952, deux ans après son noviciat, Myriam est envoyée au Danemark. S'occupe d'une école en cours de création. Est nommée supérieure. S'intéresse particulièrement à la catéchèse. Y restera 17 ans. Revient à Lyon pour faire des études catéchétiques à l'Institut catholique. Passe ses premiers diplômes. Repart en Inde, dans le Kérala. Vit quelques frictions avec les évêques locaux. Partira pour Puna dans le Maharastra, près de Mumbai, où elle rencontre ce fameux jésuite allemand. Elle y reste jusqu'en 1976, fonde une communauté où les sœurs vivront au milieu des plus démunis, communauté qui perdure et a ouvert un foyer à Vittalwadi, à dix kilomètres de Puna, pour les petites filles pauvres parmi les plus pauvres, souvent orphelines du sida.

Parce que son visa ne sera pas renouvelé, Myriam rentrera à Lyon, finira ses études. Puis retour à Lübeck pendant un an, pour une mission dont elle garde un mauvais souvenir, avant d'être nommée responsable adjointe du service « Enfance » de la catéchèse du diocèse

de Paris, en 1978. Elle y restera douze ans, créera le parcours catéchétique « Si tu savais le don de Dieu », rencontrera celui qui allait devenir le cardinal Lustiger, et travaillera trois ans avec le père Jean Dujardin, prêtre de l'Oratoire, alors secrétaire du comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme. Elle y suivra notamment les grandes affaires d'Isabelle la Catholique⁴ et du carmel d'Auschwitz⁵...

Se fondre

« *Après l'Inde, j'avais pensé ne plus repartir à l'étranger.* » Mais on lui propose Jérusalem-Est pour fonder une communauté à Saint-Pierre-en-Gallicante. « *Comment renoncer ?* » En 1993, sœur Myriam s'installe. Une curieuse mais passionnante tâche l'attend. La communauté naissante ouvre un magasin de souvenirs au pied du sanctuaire, pour aider les arts monastiques. On y trouve des chasubles, des croix, des crèches et des objets artisanaux en bois notamment, dont certains sont fabriqués par des enfants handicapés de Bethléem. Sœur Myriam est en milieu arabe, « *ce qui n'est pas ma sensibilité, soyons honnête. Mais Jérusalem est un carrefour où se croisent des gens du monde entier et où se nouent toutes sortes de relations* ». Les liens les plus forts se feront avec la communauté catholique hébreophone installée près de l'abbaye d'Abu-Gosh⁶.

Sœur Myriam apprend l'hébreu pour se fondre au milieu des autres et annonce

ses origines. « *Je ne voulais pas être la bonne sœur catho qui arrive. Je voulais être juive, comme tout le monde.* » Elle vivra là certainement les plus beaux moments de sa vie, surtout lorsque le père Jean-Baptiste Gourion, abbé d'Abu-Gosh, sera nommé évêque auxiliaire du patriarche de Jérusalem en août 2003. Elle est alors comblée, et, lorsque les sœurs de l'Assomption se retirent d'Israël, elle obtient l'autorisation de rester pour assurer le secrétariat du nouvel évêque qui décédera deux ans après. Elle quittera la Terre sainte en 2005, pour une quatrième étape à Lübeck (cf. encadré). Mais son cœur est resté là-bas. « *Si je pouvais y retourner... Je vais là où l'on m'envoie. Je ne pense jamais à rien. Je prie. Il est difficile de vivre en Israël. Quoi qu'il arrive, on souffre. Quand il y a des attentats, je souffre avec les Israéliens. Et je souffre avec les Palestiniens.* »

1. Fondée en 1955 par Bruno Hussard pour les chrétiens issus du judaïsme. Ce Juif a aussi fondé, à 30 km de Jérusalem, Nevé Shalom (« oasis de paix »), un village établi par des Juifs et des Arabes palestiniens dont l'activité principale est le travail éducatif pour la paix entre les deux peuples.

2. Bombay.

3. Raccourci désignant l'ensemble scolaire l'Assomption, situé rue de Lübeck, dans le XVI^e arrondissement de Paris.

4. La croisade de déjudéisation de la péninsule Ibérique aboutira en 1492 avec l'édit d'Isabelle la Catholique qui accorda quatre mois aux juifs pour se convertir ou quitter la péninsule sous peine de mort. Des milliers d'entre eux émigrèrent. Ce sont les aïeux des Juifs d'Europe.

5. En 1985, Jean-Paul II incite les catholiques à soutenir huit religieuses qui souhaitent ouvrir un carmel dans l'ancien camp d'extermination. Il déclenche une très grave crise entre juifs et chrétiens, qui trouvera son dénouement en 1994 avec le départ des religieuses.

6. Un des lieux présumés du repas d'Emmaüs, à 15 kilomètres de Jérusalem.

Le cheminement

À Paris, l'ensemble scolaire l'Assomption* propose aux collégiens de 6^e et de 5^e, juifs, musulmans ou sans religion, de suivre un parcours spécifique pour connaître les trois monothéismes. Deux raisons à cela : les non-chrétiens ne suivent pas les cours de catéchèse et ils auront à vivre ensemble, quelle que soit leur origine, condition ou religion. Cela fait quinze ans que ce « cheminement », fondé par des parents d'élèves chrétiens, juifs et musulmans, existe. Sœur Myriam l'a rejoint en septembre 2005, à son retour de Terre sainte. Les élèves abordent le judaïsme, le christianisme et l'islam pour comprendre leurs racines communes et éviter les amalgames trop faciles et l'ignorance qui mène au racisme et à la violence. « *Nous nous situons comme croyants* », précise sœur Myriam. Les élèves lisent les textes, découvrent les fêtes religieuses, illustrent des fiches en cours d'élaboration. Et les collégiens sont toujours surprenants, telle cette élève de 6^e qui déclare : « *Dieu est un être supérieur qu'il faut respecter. Chez les juifs, il ne faut pas dire le nom de Dieu, car c'est comme le vent, on ne doit pas le saisir.* » Tout récemment, sœur Myriam a accompagné un jeune de 13 ans, pour sa Bar Mitzvah. En cadeau, il a reçu de l'argent qu'il avait décidé de donner à Myriam pour le foyer de jeunes filles Vidhyakiran à Vittalwadi, en Inde. Il a tenu sa promesse en envoyant un chèque de 690 euros. Un très beau geste qui permettra de parrainer deux enfants pendant un an. Et le résultat d'une longue réflexion née du cheminement... EDC

* Adresse : 6-8 rue du Lübeck, 75116 Paris. Tél. : 01 47 20 91 83. Internet : www.assomption-lubeck.com

Aix-Marseille : acquérir le réflexe

À l'ordre du jour du dernier bureau du Caec¹ d'Aix-Marseille : la mise en place du Saar². Ce fut l'occasion pour les représentants des différents diocèses de confronter leurs points de vue. Un vrai cas d'école pour apprendre à travailler au niveau académique !

SYLVIE HORGUELIN

Ce que sera l'enseignement catholique demain va dépendre de notre travail en Caec, explique Serge Guillamo, secrétaire général adjoint du Caec d'Aix-Marseille. Notre premier challenge consiste à bien fonctionner ensemble, sans éparpillement ! » Pas si facile étant donné l'hétérogénéité des diocèses concernés (cf. « Fiche d'identité », p. 49) et des stratégies qui y sont conduites. En ce mardi 26 mai 2009, les membres du Caec sont réunis pour leur dernier bureau de l'année. On débat âprement de la mise en place du Service académique d'accueil et d'aide au recrutement (Saar). Le problème du financement de ce nouveau service est posé. Des réunions d'information ont



Le bureau du Caec, autour de son secrétaire général, Gérard Bastien, devant les locaux de la direction diocésaine de Marseille.

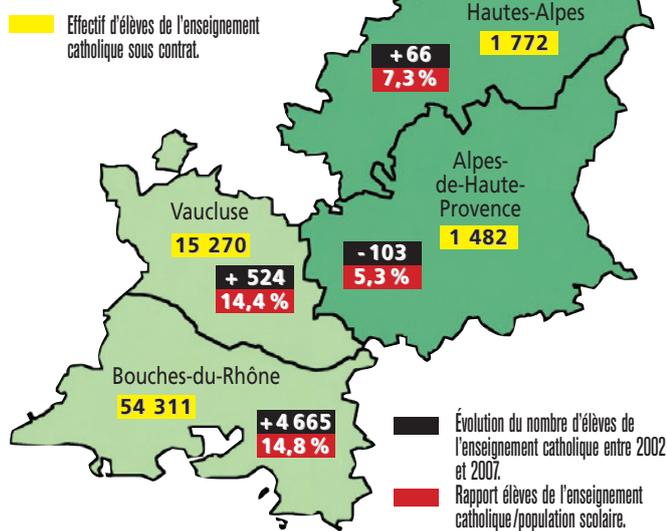
eu lieu dans les diocèses avec un appel à cotisation de 0,60 centime d'euro par élève pour 2008/2009 (et de 1,75 euro

pour 2009/2010). La somme ainsi réunie devait permettre de salarier un coordinateur et une secrétaire à temps plein. Mais voilà, seuls 60 % des établissements ont versé leur quote-part. Du coup, le bureau hésite entre deux solutions : réduire la voilure, en ne recrutant qu'un responsable à mi-temps (sans secrétaire), ou surseoir d'un an à cette ouverture. Alain Clément, président du Codiec³ d'Aix-Digne, annonce que les Ogec⁴ d'Aix-en-Provence ont voté non. Selon lui, « ce n'est pas encore aux familles de payer, d'autant que notre diocèse possède un trésor de guerre ! ». Gérard Bastien, secrétaire général du Caec, proteste : « Cette question ne doit pas être un prétexte d'affrontement entre une Udogec et une direction diocésaine. À Marseille, il n'y a eu aucun

problème et la direction diocésaine versera les 17 000 euros prévus. » À Avignon, en revanche, « il n'y a d'argent ni à la direction diocésaine ni dans les établissements », expose le directeur diocésain, Thierry Aillet. Le Vaucluse a cependant commencé à payer les 0,60 centime d'euro... Pas d'argent non plus dans le diocèse de Gap qui n'a rien versé à ce jour.

La discussion révèle en fait que les membres du bureau ne sont pas tous convaincus de la nécessité de créer un Saar. Pour Alain Clément, ce sera « une usine à gaz de plus », ce que récuse Gérard Bastien qui parle d'une « structure très légère et indispensable ». On va financer un nouveau service alors que nous avons déjà des personnels qui accueillent les maîtres dans les diocèses », note Thierry Aillet ;

L'enseignement catholique dans l'académie d'Aix-Marseille (année 2007-2008)



xe académique

tandis que Serge Guillamo objecte : « On ne peut plus fonctionner comme avant. Communiquer au niveau académique sur nos besoins en recrutement est vital. Nous manquons déjà d'enseignants dans plusieurs disciplines ! » « Le sujet est révélateur de nos difficultés à travailler ensemble ! » confie Gérard Bastien qui a repris le pilotage du Caec à la rentrée. « Notre comité académique était assoupi », explique-t-il. Aussi a-t-il mis en place, avec Serge Guillamo, des commissions et une feuille de route pour le Caec.

Pression perceptible

De réunion en réunion, le point est fait sur l'accompagnement éducatif dans les collèges, le plan « Égalité des chances », l'enseignement professionnel, la base élèves 1^{er} degré, la petite enfance ou encore les dotations. C'est l'occasion de se mettre d'accord sur les priorités qui seront présentées au rectorat. « La division de l'enseignement privé nous reçoit avant de réunir le Groupe travail moyens (GTM). Il est important de ne pas aller négocier chacun de notre côté », précise Gérard Bastien.

Côté dotation, l'académie n'a pas à se plaindre avec 24 ETP (équivalents temps pleins), auxquels s'ajoutent 9,5 ETP pour le plan « Espoir Banlieues » et quelques moyens encore pour les lycées expérimentaux sélectionnés. Ainsi à la rentrée, une classe élémentaire ouvrira à l'école Sainte-Anne de La Ciotat, une 6^e au collège Notre-Dame-de-la-Major, à Marseille, une autre 6^e au collège Saint-Augustin, à Carnoux-en-

Provence, un CAP hôtellerie-restauration au lycée professionnel Sainte-Élisabeth, à Septèmes-les-Vallons⁵, etc.

« Nous avons une dotation positive parce que notre population scolaire croît comme à Montpellier ou à Nice », précise Gérard Bastien. En effet, dans vingt ans, la population de l'arc méditerranéen aura augmenté de 30 %. La pression est déjà perceptible pour l'enseignement catholique qui va devoir relever un défi quantitatif. À Marseille, une politique de redéploiement est déjà en cours pour rejoindre les familles à l'est de la ville. Un exemple parmi d'autres : le lycée L'Olivier - Robert-Coffy s'est installé, il y a six ans, dans le quartier de la Fourragère. Mais si l'enseignement catholique des Bouches-du-Rhône a vu sa population scolaire augmenter de 4 665 élèves entre 2002 et 2007, il en va différemment dans le Vaucluse qui n'en a gagné que 524, les Hautes-Alpes avec 66 élèves supplémentaires et les Alpes-de-Haute-Provence qui en ont perdu 103.

Ces deux derniers départements ne comptent d'ailleurs qu'environ 1 500 élèves chacun pour 54 000 dans les Bouches-du-Rhône. Autant dire que les réalités auxquelles sont confrontés les directeurs diocésains de l'académie divergent ! Élisabeth Meyer, en poste à Gap, ne compte que quatre écoles, un collège et un lycée dans son diocèse et plaide pour que l'on « maintienne un maillage dans les zones fragiles comme témoignage d'une présence d'Église ». Tandis que le diocèse d'Avignon est

très préoccupé par la crise économique qui a touché de plein fouet les familles. « La décision a été prise de ne pas réévaluer le coût de la cantine mais, de ce fait, les établissements qui ont pris cette augmentation sur leurs fonds propres sont en difficulté », expose Thierry Aillet. Par ailleurs, des fusions, liées à la conjoncture, sont en cours dans Avignon *intra-muros*, sans fermeture toutefois.

Les défis à relever ne sont donc pas les mêmes d'un bout à l'autre de l'académie. Autant de raisons de travailler au coude à coude au sein du Caec, pour présenter un front uni au rectorat, et au

sein du Crec⁶, pour aller négocier avec le conseil régional.

« Nous apprenons à être solidaires mais nous avons encore quelques progrès à faire pour acquérir le réflexe académique », conclut Gérard Bastien dans un sourire.

1. Comité académique de l'enseignement catholique.
2. Service académique d'accueil et d'aide au recrutement.
3. Comité diocésain de l'enseignement catholique.
4. Organisme de gestion de l'enseignement catholique. (UD : Union départementale).
5. Cf. ECA n° 329, pp. 24-25.
6. Le comité régional de l'enseignement catholique (Crec) est composé des commissions exécutives des deux Caec (Aix-Marseille et Nice).

Fiche d'identité

● Académie Aix-Marseille

- 4 départements : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse.

- 3 diocèses : Gap (Hautes-Alpes), Marseille (une partie des Bouches-du-Rhône), Avignon (Vaucluse) ;
+ 1 interdiocèse : Aix-Arles et Digne (le nord des Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence).

(Les académies d'Aix-Marseille et de Nice réunissent les 6 départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.)

● Formation :

- Un ICFP à Marseille, l'Institut Saint-Cassien.

- Des formations dépendant du territoire Formiris-Méditerranée.

● Proportion des jeunes scolarisés dans l'enseignement catholique (2008)

Dans le 1^{er} degré :

26 669 sur 94 539 (- 115 par rapport à 2007), soit 28,2 %

Dans le 2^d degré :

45 862 sur 189 542, soit 24,2 %

- collèges : 25 537 sur 114 483

(- 273 par rapport à 2007), soit 22,31 %

- lycées : 15 333 sur 50 725

(+ 615 par rapport à 2007), soit 30,2 %

- lycées professionnels : 4 992 sur

24 334 (+ 227 par rapport à 2007),

soit 20,5 %

● Élèves internes (2008)

1 855 dont 24 dans un internat pour le 1^{er} degré.

● Nombre d'établissements (2009)

Dans le 1^{er} degré : 123

Dans le 2^d degré : 124

- collèges : 60

- lycées généraux, technologiques et post-bac : 42

- lycées professionnels : 21

- 1 CFA-UFA régional (275 apprentis)

- 3 établissements agricoles (842 élèves dont 270 internes, 130 enseignants) dont 2 sous tutelle diocésaine et 1 sous tutelle congréganiste.

● Tutelles (2008)

- 136 unités pédagogiques sous tutelle diocésaine.

- 98 unités pédagogiques sous tutelle congréganiste.

- 13 unités pédagogiques sans tutelle, associées au Caec par convention.

● Nombre d'enseignants (2009)

Total : 4 551

Dans le 1^{er} degré : 1 211

Dans le 2^d degré : 3 340

● Fonctionnement du Caec

Une assemblée plénière par an (48 membres), 6 commissions exécutives (20 membres) et 6 bureaux (9 membres).

➡ Contact : Caec d'Aix-Marseille, DDEC, 16 boulevard Chave, BP 92 - 13353 Marseille Cedex 05. Tél. : 04 91 36 52 00. Secrétaire général : Gérard Bastien, directeur diocésain de Marseille.

L'APPEL DU 4 JUIN

Vingt ans après la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant, un appel mondial à une nouvelle mobilisation a été lancé, à Genève, le 4 juin dernier, par le Bureau international catholique de l'enfance (Bice). Des élèves de 5^e l'ont entendu.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Le 4 juin 2008, le Bureau international catholique de l'enfance (Bice) fêtait son 60^e anniversaire en réunissant des experts, témoins et acteurs de terrain œuvrant pour lui. Chargés de faire un état des lieux de la situation de l'enfance dans le monde depuis la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) le 20 novembre 1989, ils avaient pointé des évolutions significatives, mais dénoncé de nombreuses violations.

Un an plus tard, jour pour jour, le 4 juin 2009 donc, pour les vingt ans de la Cide, le Bice lançait à Genève un appel mondial à une nouvelle mobilisation pour l'enfance (cf. encadré). Marguerite Barankitse, surnommée « la mère Teresa africaine » et fondatrice des maisons Shalom d'accueil d'orphelins au Burundi, a accepté d'en être la marraine. Pour Virginie Delhemmes, secrétaire générale du Bice, « On constate que les problématiques touchent toutes les régions du monde. Avec un point commun : le déracinement physique et psy-



Marguerite Barankitse, surnommée « la mère Teresa africaine ».

chique des enfants, du fait des migrations et de l'exode rural, mais aussi à cause de l'éclatement des familles. De plus en plus d'enfants grandissent sans repères et sans pouvoir vraiment s'inscrire dans une culture ou une tradition ». D'où l'urgence, pour le Bice, d'offrir aux enfants un droit au développement spirituel : « Lorsque la culture de l'enfant comporte une dimension religieuse, elle constitue pour lui une profonde ressource s'il la conserve en gardant une possibilité d'examen critique. »

Toute cette année scolaire, *Enseignement catholique actualités* s'est fait l'écho de la Cide et de l'action du Bice, en interpellant des jeunes d'écoles catholiques sur des thèmes précis. L'exploitation des enfants par le travail, le droit à l'alimentation et la santé, les enfants soldats, le droit à l'éducation ont été abordés. Ces sujets forts ont touché les élèves qui parfois découvriraient des situations dont ils ignoraient tout. Des prises de conscience se sont faites, des désirs d'agir ont émergé, « car maintenant, nous ne pouvons plus faire comme si nous ne savions pas »,

ont-ils déclaré.

Pour conclure cette série de témoignages, nous avons rencontré des élèves de 5^e du collège Saint-Louis - Saint-Clément de Viry-Châtillon (Essonne). Ils ont réfléchi sur la Cide sous la houlette de leur professeur d'histoire, Bénédicte Hébert, notamment parce que l'éducation aux droits de l'homme et de l'enfant a été intégrée au socle commun des connaissances de cette classe. Entre indignation, interrogation, réflexion et désir d'engagement, ils ne restent pas insensibles à des sujets qui les concernent aussi.

● Le Bice et la Cide

Fondé le 17 janvier 1948, le Bureau international catholique de l'enfance (Bice) est alors un bureau d'études composé de commissions spécialisées. À partir de 1959, il prend une part active aux travaux préparatoires à la Déclaration des droits de l'enfant puis intègre le groupe de travail des Nations unies pour l'élaboration de la Cide. Et, progressivement, il développe des programmes partout dans le monde, s'appuyant sur les capacités de résilience des enfants. En 1979, à son initiative, une année est consacrée à l'enfance dans le monde et au lancement du projet d'une convention. En 1986, Année internationale de la paix, le Bice aborde dans un congrès le thème de la croissance spirituelle de l'enfant. En 1989, la Cide est adoptée par les Nations unies. Tous les pays l'ont ratifiée à l'exception de la Somalie et des États-Unis. Le 4 juin 2009, à Genève, le Bice a lancé un appel mondial à une nouvelle mobilisation pour l'enfance et fait état de dix enjeux. EDC

Deux sites à visiter : www.bice.org
<http://droitsenfant.com/cide.htm>

APPEL MONDIAL
à une nouvelle



mobilisation
POUR L'ENFANCE

1989-2009 20^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant



Emmanuel : On a étudié le préambule de la Convention internationale des droits de l'enfant, et décortiqué le texte. C'était intéressant.

Céline : Je ne savais pas qu'il existait un texte pour protéger les enfants.

Sébastien : Un texte qui instaure les mêmes droits pour les enfants et les adultes.

Houcem : Presque tous les pays ont signé, mais pas les États-Unis. Je me demande vraiment pourquoi.

Joseph : Enfants soldats, abus sexuels, exploitation par le travail, torture..., je ne connaissais pas vraiment ces réalités.

Sébastien : En France, on se sent en sécurité. On ne se rend pas compte que dans certains pays, il y a des situations terribles.

Jianquiao : Nous, on a une vie plus facile. On ne réalise pas trop que des enfants de notre âge puissent faire la guerre, par exemple.

Clément : En France, on entend parler de maltraitance d'enfants, de viols, de kidnappings. Tout d'un coup, on réalise qu'on pourrait se retrouver dans de telles situations.

Laura : C'est vrai. Quand je veux sortir, ma mère s'inquiète parfois.

On croit toujours que rien ne peut nous arriver, alors que...

Théo : Nous, on se « planque » derrière l'école. Dans d'autres pays, on leur fait faire des choses terribles : la guerre, le travail... Ils aimeraient certainement mieux aller à l'école. On a de la chance.

Jianquiao : Il faudrait des sanctions assez strictes contre ceux qui ne respectent pas les lois et les enfants. Des sanctions qui « effacent de la mémoire » ces actes horribles, pour que ceux qui les commettent n'aient plus l'idée de recommencer.

Laura : On a un peu travaillé sur l'exploitation des enfants par le travail. Il est terrible qu'un enfant n'ait pas le droit de vivre son enfance.

Chloé : On sait que des produits que l'on trouve en France sont fabriqués par des enfants. Quel choix faire ? Tout vient de « là-bas » maintenant.

Benjamin : J'aime les Nike. Comme je sais que ce sont des enfants exploités qui les fabriquent, je ne veux plus les acheter*.

Emmanuel : Le problème des enfants au travail, c'est un non-respect de l'éthique du travail. Nike, je n'achète pas non plus.

Jianquiao : L'Occident devrait créer des lois qui interdiraient le commerce de ces produits.

Houcem : Les enfants au travail, ce n'est pas la faute des parents, c'est lié à la pauvreté, à la misère.



Dessin présenté au concours organisé par Section de la coopération internationale de la Fondation d'Auteuil.

© Fondation d'Auteuil

Chloé : On s'est aussi intéressé à l'exploitation sexuelle et aux enfants soldats. Cela me touche énormément.

Jianquiao : Cela nous touche parce que ce sont les faits les plus indignes, ceux qui bafouent le plus les droits des enfants.

Clément : Nous, on fait à peu près ce qu'on veut. Eux sont quasiment destinés à subir cela.

Sébastien : Les enfants soldats qui ont tué sont traumatisés à vie. Et comme ils sont tombés dans la drogue, ils auront toujours besoin d'argent pour en acheter. C'est le cercle vicieux.

Houcem : L'exploitation sexuelle des filles m'est insupportable. Elles sont contraintes à cela. Elles sont atteintes dans leur dignité. Avec le tourisme sexuel, l'Occident est aussi mis en cause. Les gens savent et se taisent, on ne peut laisser faire.

Alexandre : C'est la pauvreté qui amène à cela.

Laetitia : Il faudrait changer les mentalités, les systèmes économiques.

Clément : Il y a des associations, comme l'Unicef, qui tirent les enfants de là et les aident à se réinsérer. C'est bien.

Céline : Tout le monde donne de l'argent aux pays les plus pauvres. Faudrait pas que ça reste dans les poches des chefs d'État. Faut que quelque chose change !

Chloé : Nous avons fait un cross dans la classe pour Action contre la faim. On a remis l'argent à l'association. C'est notre manière de contribuer. En primaire, on avait aussi fait une collecte de jouets.

Yvanna : On fait aussi de la vente de pains au chocolat pour les Restos du Cœur...

Chloé : J'aimerais m'engager plus. Je voudrais être médecin et participer à des missions humanitaires.

Houcem : Je voudrais parrainer un enfant.

Jianquiao : J'aimerais que des associations viennent nous parler dans les écoles pour nous sensibiliser à l'ampleur du problème. Nous pourrions ensuite en parler à nos parents...

Laetitia : Les associations, c'est bien, mais c'est pas comme ça qu'on va changer les choses. Il faut que ça se passe au niveau des gouvernements.

Emmanuel : Faire intervenir l'ONU, cela aura plus de poids que les associations.

Théo : Ma mère a écrit un livre sur les droits de l'enfant**. Je vais peut-être le lire maintenant...

Propos recueillis par **Élisabeth du Closel**

* Précisons que depuis plusieurs années, la firme d'articles de sport se préoccupe des conditions de travail chez ses sous-traitants et prévient le travail des enfants.

** Anne Lançon, *Les droits des enfants*, Castor Poche-Flammarion, 2004, 8,50€ -

Le jardin d'éveil : une réponse

Le 3 juin dernier, plusieurs acteurs de l'enseignement catholique se sont penchés sur les jardins d'éveil. Ces structures d'accueil ouvertes aux 2/3 ans vont faire l'objet d'une expérimentation. Attention, bonne volonté et enthousiasme ne sont pas suffisants pour satisfaire au cahier des charges, même s'il est « souple ».

© E. du Closel



« L'idée n'est pas de fermer une section de crèche ou de maternelle pour ouvrir un jardin d'éveil. »

AURÉLIE SOBOCINSKI

Les contours du jardin d'éveil, nouvelle structure d'accueil pour les enfants de deux à trois ans, se précisent. Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille, a imaginé cette offre supplémentaire. Il s'agit d'une alternative à l'école maternelle qui fait face à une baisse du taux de scolarisation des enfants de deux ans¹, et à la crèche, marquée par un déficit toujours plus grand de places. Mais jusqu'ici, peu d'informations officielles avaient filtré sur ce dossier, laissant dans l'expectative les porteurs de projets potentiels, en particulier de l'enseignement catholique.

Un coin du voile a pu être levé le 3 juin dernier grâce à la rencontre-débat organisée par le SNEC-CFTC², en présence notamment des responsables de la Caisse nationale des affaires familiales (Cnaf). On a pu en savoir davantage sur les modalités et les conditions d'entrée dans ce dispositif. L'enseignement catholique le considère en effet comme « une réponse porteuse d'avenir pour l'accueil des 2/3 ans, adaptée aux nouveaux besoins à la fois professionnels et personnels des familles », et il est « très désireux »

de l'intégrer, comme l'a souligné Claude Berruer, adjoint au secrétaire général.

Pour lever toute confusion, une définition des jardins d'éveil a été donnée par Jean-Louis Deroussen, président du conseil d'administration de la Cnaf : « Il s'agit d'une structure d'accueil intermédiaire pour les enfants de 2 à 3 ans – à la différence des jardins d'enfants, qui les accueillent de 0 à 6 ans. » Leur expérimentation, d'une durée de trois ans, est dotée d'un budget global de 25 millions d'euros pour un total de 8 000 places. Elle débutera d'ici au dernier trimestre de cette année. Dans le même temps, 4,3 millions d'euros pourront être mobilisés.

Soucieux du bon accès, pour les acteurs de l'enseignement catholique, à la totalité des informations, le SNEC-CFTC est vigilant quant aux modalités de traitement et de validation des projets. « Il n'y a pas de date limite pour leur dépôt, ils seront examinés au fil de l'eau par un jury national jusqu'à ce que les 8 000 places soient pourvues », a précisé Sylvie Le Chevillier, directrice du département Enfant et parentalité à la Cnaf. En clair : les premiers dossiers arrivés seront les premiers servis. « Il y a donc urgence à prendre contact avec les instances partenaires – inspection académique, Caf, communes, conseils généraux – pour constituer les dossiers », a insisté Fabrice Frénéa, en charge de la petite enfance au SNEC-CFTC.

Pour être éligibles, les projets devront avoir reçu un avis favorable de la Caf locale et respecter un cahier des charges « souple » (cf. encadré ci-contre), a indiqué Sylvie Le Chevillier : un adulte pour 8 à 12 enfants, une surface d'environ 10 m² par enfant, des locaux aux normes de sécurité, 200 jours minimum d'ouverture par an (contre 160 pour l'école)... « Il ne faut pas être trop rigide car nous sommes dans

L'essentiel du cahier des charges

- Le projet de jardin d'éveil doit comporter un descriptif permettant d'analyser la nature du projet éducatif et les liens mis en place entre les différents acteurs ainsi qu'un budget prévisionnel.
- Le jardin d'éveil doit soit être adossé à un établissement ou service d'accueil existant (crèche, halte-garderie ou jardin d'enfants), soit être implanté dans des locaux appartenant aux collectivités territoriales.
- Les locaux mobilisés doivent être adaptés aux besoins des enfants et donc se calquer sur les normes requises pour les établissements d'accueil de jeunes enfants (espace repos, espace jeux, sanitaires adaptés, etc.).
- Le projet devra respecter le barème des participations familiales retenu par la Cnaf.



Guide méthodologique à l'usage des maires :

www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/famille/grands-dossiers (rubrique « Enfance »)

éducative et sociale

le cadre d'une expérimentation. Nous aurons tout loisir de modifier au fur et à mesure ce qui ne convient pas. »

S'agissant du personnel mobilisé, « les compétences et les qualités humaines seront privilégiées plutôt que les diplômes », indiquent les représentants de la Cnaf.

Conformément à l'article R-2324-42 du Code de la santé publique, il pourra s'agir du personnel traditionnel de la petite enfance (éducateur de jeunes enfants, puéricultrice, infirmière...), mais aussi d'autres profils comme les personnels titulaires d'un CAP petite enfance, d'un BEP sanitaire et social ou d'un BAFD³, les techniciens de l'intervention sociale et familiale.

Dans un premier temps...

Le jardin d'éveil sera tenu de proposer un projet « éducatif » pour l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants. Son projet sera aussi social « pour faciliter ou garantir l'accès aux enfants de familles connaissant des difficultés particulières ». Il devra en outre prévoir la coopération avec les structures d'accueil classiques comme l'école maternelle, la crèche et les autres structures proposées par la municipalité. Priorité sera donnée, précise Sylvie Le Chevillier, aux projets utilisant des locaux existants, toute reconversion étant « bien évidemment » écartée : « L'idée n'est pas de fermer une section de crèche ou de maternelle pour ouvrir un jardin d'éveil. »

Tous ces critères font de l'enseignement catholique un candidat sérieux pour l'ouverture de plusieurs des futures structures. « Nous avons les locaux, l'expertise du travail en équipe, l'habitude du partenariat avec les familles », confirme Claude Berruer. Reste maintenant aux écoles « à avoir l'audace de déposer un projet spéci-



© G. Brouillet-Venise

fique à cet accueil des 2/3 ans, si cela répond à une demande. Il ne s'agit pas en effet de faire une pré-classe de maternelle, ni une crèche au rabais », comme le rappelle Claude Berruer, mais « d'initier un nouveau métier, et avec lui un changement de culture », ce nouveau champ ne relevant plus du

ministère de l'Éducation nationale mais de celui des Affaires sociales.

Dans un premier temps, l'idéal, aux yeux du Secrétariat général de l'enseignement catholique, serait de « faire labelliser en jardins d'éveil plusieurs dizaines de classes-passe-relles existantes pour les 2/3 ans ». Ces classes, ayant pour but de favoriser le passage de la petite enfance à la préscolarisation en articulant sociabilité et apprentissage, apparaissent en effet très proches dans leur formule du jardin d'éveil. Si elles ne bénéficient aujourd'hui que

de la seule tolérance de l'Éducation nationale, la labellisation leur permettrait d'obtenir des financements et de ne plus être à la charge des Ogec⁴. De son côté, le SNEC-CFTC encourage uniquement les grosses structures « aux reins solides » à se lancer dans l'expérimentation, invitant les autres à attendre prudemment 2012 avant de s'y risquer « même si de façon très pragmatique, elle peut apparaître aux établissements comme une solution nécessaire pour l'avenir de leur recrutement ».

Car les jardins d'éveil, prévient d'ores et déjà Jean-Louis Deroussen, ne sont pas « la solution miracle ». Avec un coût d'investissement annoncé de 8 000 euros annuels par place, soit environ deux fois plus que l'école maternelle (4 660 euros), et pour les familles une participation annuelle minimum de 800 euros (contre 280 en maternelle), prix des repas non compris, la pérennité de la formule pourrait bien se limiter à... trois années.

1. En 2002-2003, la part des enfants de 2 ans scolarisés était de 32 % au sein des effectifs de maternelle (secteurs public et privé confondus). Elle n'est plus que de 20,9 % en 2007-2008.

2. Syndicat national de l'enseignement chrétien – Confédération française des travailleurs chrétiens.

3. Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs.

4. Organismes de gestion de l'enseignement catholique.

Des projets émergent

La nouvelle lui a mis la puce à l'oreille. L'établissement de Philippe Bellanger, l'ensemble scolaire Jean-Baptiste-de-La-Salle, à Clermont-Ferrand, n'est pourtant pas en reste en termes d'offre éducative. Proposant un accueil de la maternelle au post-bac, il étoffera sa palette déjà très large avec une crèche à horaires décalés de 43 places dès janvier prochain. Avant même l'ouverture, son succès est déjà garanti : cinq partenaires se sont manifestés dans la localité, de Michelin à l'antenne voisine du CHU de Clermont-Ferrand, en passant par la municipalité elle-même, le journal local *La Montagne* et un centre hospitalier tout proche. « Eu égard au gros déficit dans ce secteur, nous aurions pu ouvrir 140 places », glisse le directeur avec satisfaction et... un appétit renouvelé. Jusqu'ici plutôt « tourné » vers le secondaire, Philippe Bellanger n'a eu que récemment le déclic « petite enfance », après l'ouverture dans son établissement d'un CAP petite enfance, d'un BEP carrières sanitaires et sociales et, depuis la rentrée dernière, d'un centre de loisirs sans hébergement (CLSH). Désireux de donner davantage encore sens et corps au projet de l'enseignement catholique dans ce domaine de l'accueil des tout-petits, c'est tout naturellement qu'il envisage, d'ici à la fin de l'année, l'ouverture d'un jardin d'éveil. Il y voit « une réponse à un manque, un autre type d'accueil, ouvert au moins 200 jours par an, à côté de l'école fermée pendant les vacances scolaires ». Mais pas seulement : « Avec son originalité en matière d'éveil des enfants, il offre aussi une occasion de se poser de nouvelles questions pour l'accueil des 2/3 ans. » Si, selon lui, les deux structures ne se concurrencent pas, Philippe Bellanger ne mésestime pas les difficultés à venir : « Un tel changement de culture va obliger les professionnels à se repositionner. Tout l'enjeu est qu'ils ne voient pas la création de ce nouveau dispositif comme une concurrence à combattre mais comme un accroissement en qualité. » D'autres projets sont en préparation. **AS**

À l'école de la peur

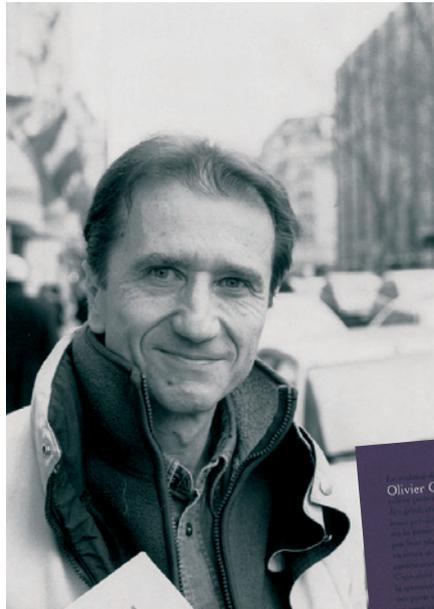
25 % des jeunes Français pensent que leur avenir est prometteur contre 60 % des Danois ! En cause, pour une bonne part, notre système éducatif, expose Olivier Galland¹ dans son dernier livre. Reste à renoncer, selon lui, « à l'obsession du classement scolaire », à la base de l'élitisme républicain.

VÉRONIQUE GLINEUR

Le dernier livre d'Olivier Galland, *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur ?*², tombe à point nommé. En effet, la commission de concertation sur la politique de la jeunesse, mise en place par Martin Hirsch³ le 9 mars dernier, s'appête à livrer des propositions pour favoriser l'accès à l'autonomie des 16-25 ans⁴. « *Les jeunes Français sont profondément pessimistes et désabusés* », souligne le sociologue. C'est ce que met en évidence une étude de la Fondation de l'innovation politique, réalisée en Europe et aux États-Unis : « *Un quart des jeunes Français seulement sont vraiment convaincus [...] que leur avenir est prometteur contre 60 % des Danois. Les chiffres sont à peu près les mêmes concernant la certitude d'avoir un bon travail dans l'avenir.* »

En cause, les inégalités économiques. Les conditions d'entrée dans la vie adulte se sont dégradées. « *Du début des années 1980 au milieu des années 2000, le pourcentage de jeunes actifs de moins de 25 ans occupant un emploi instable ou étant au chômage est ainsi passé d'un peu plus de 40 % à près de 60 %, rappelle Olivier Galland. Les jeunes sont plus que jamais une variable d'ajustement de l'économie française, et le poids de la flexibilité, composante importante de l'économie moderne, a reposé surtout et de plus en plus sur leurs épaules.* » Cette instabilité de l'emploi n'est toutefois pas durable : à 30 ans, trois jeunes actifs sur quatre occupent un emploi stable. Reste que la situation est beaucoup plus préoccupante pour ceux qui ont un faible niveau d'éducation : « *Ils auront une probabilité élevée de connaître des situations d'emploi [susceptibles] de les enfermer dans la pauvreté et la précarité.* »

Plus largement, le marché du loge-



© Editions Armand Colin

Pour Olivier Galland, « les jeunes sont plus que jamais une variable d'ajustement de l'économie française ».



et leurs efforts et qui a « *ancré dans les mentalités collectives l'idée que les inégalités procèdent uniquement du mérite et des performances individuelles sanctionnées par le diplôme.* »

Ce modèle, explique Olivier Galland, a pu fonctionner quand une bonne partie des jeunes n'accédait pas à l'enseignement secondaire et aux filières générales. Il n'a pas résisté à l'avènement de l'école de masse : « *L'école française n'a pas su gérer la diversité des aspirations scolaires, la diversité des talents et des modalités de réussite induites par la démocratisation quantitative de l'accès à l'enseignement secondaire.* » Conséquence de la prégnance d'un tel schéma, l'école fonctionne selon « *un modèle dichotomique* » qui sépare les vainqueurs et les vaincus de la compétition et de la sélection scolaires, stigmatisant les seconds et mettant en doute leur valeur individuelle.

ment étant très peu ouvert aux jeunes, et en particulier à ceux qui ne peuvent bénéficier de l'appui financier de leurs familles, c'est l'accès à l'indépendance qui est devenu difficile. En cause aussi, les ratés de la transmission des valeurs au sein de la famille, ou encore la sous-représentation politique de la jeunesse qui tient, « *d'une part, à l'absence de prise en compte transversale [de ses problèmes] dans l'organisation politico-administrative, et, d'autre part, à la faiblesse des organisations pouvant [la représenter]* ».

Mais au-delà, ce malaise de la jeunesse est « *révélateur de la crise, institutionnelle et culturelle, du modèle méritocratique à la française* », estime l'auteur. Un modèle qui, au nom de l'élitisme républicain, sélectionne les meilleurs selon leurs talents

laires, stigmatisant les seconds et mettant en doute leur valeur individuelle.

« *La survalorisation scolaire a ainsi pour conséquence, quand elle ne débouche pas sur une pleine réussite académique, d'entamer l'estime de soi et de produire des jeunes frustrés ou résignés* », conclut Olivier Galland. En cause aussi, le système d'orientation et les principes d'autonomie et de projet sur lesquels il repose. Cette conception de l'orientation est, selon le sociologue, fondée sur « *l'idée que les élèves sont les maîtres de leur destin, les acteurs de leurs propres décisions, capables de construire un projet réaliste de manière autonome* ». Or les élèves qui sont les plus en difficulté sont ceux qui ont le plus de mal à construire un projet cohérent.

Côté préconisations dans le champ de l'éducatif⁵, Olivier Galland dont

les travaux devraient alimenter les propositions de la commission Hirsch, invite à repenser l'école et à œuvrer à la mise en place d'une « *politique de réussite de tous les élèves, fondée sur la reconnaissance de la pluralité des excellences* ». L'offre éducative – dans ses contenus, ses méthodes – doit être adaptée à la diversité des élèves et de leurs talents. « *C'est la conception d'ensemble de l'éducation qui doit évoluer, [ce qui suppose] un affichage politique et une révolution des esprits conduisant à renoncer à l'obsession du classement scolaire* » qui sous-tend l'élitisme républicain.

Du temps pour choisir

Olivier Galland en appelle aussi à une refondation des politiques d'orientation : il faut en finir avec la « *fiction de l'autonomie qui est à la base de la philosophie de l'orientation en France* ». « *L'autonomie se construit, rappelle-t-il, et pour ce faire, a besoin de s'appuyer sur un dispositif d'accompagnement et de soutien rapproché et continu des élèves* » via des « *informateurs-conseillers professionnels au fait des évolutions les plus pointues du marché du travail et des formations* ».

Une autre piste avancée en matière d'orientation concerne les lycées professionnels : l'auteur suggère que soit mise en place une seconde de détermination professionnelle qui permettrait aux jeunes scolarisés en LP de « *prendre [comme le font les élèves des filières générales et technologiques] du temps pour choisir leur orientation vers tel ou tel bac* ».

Il plaide enfin pour une université plus professionnalisante, pour la reconnaissance de l'engagement des jeunes et le développement de la participation des jeunes dans l'école.

1. Directeur de recherche au CNRS, membre du Groupe d'études des méthodes de l'analyse sociologique (Gemasp) de l'université Paris-IV, spécialiste des questions concernant la jeunesse. Et aussi, membre de la commission de concertation sur la politique de la jeunesse.

2. *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur ? - éléments de réponse*, Armand Colin, 2009, 159 p., 16,50 €.

3. Haut commissaire aux solidarités actives et à la jeunesse.

4. Comme demandé par le président de la République à Saint-Lô en janvier 2009.

5. L'ouvrage propose aussi des pistes dans le domaine économique et social. Elles visent à mieux accompagner la phase de transition qui va de la sortie des études à la stabilisation de l'emploi, ou à mieux protéger les jeunes contre la précarité économique.

Une mécanique d'exclusion

L'origine sociale des parents pèse lourd ! Parmi les élèves entrés en 6^e en 1995, seul un tiers des enfants d'ouvriers obtiennent un baccalauréat général ou technologique, contre 80 % des enfants de cadres et d'enseignants. Alain Bouvier dénonce une orientation scolaire qui fait le tri.

VÉRONIQUE GLINEUR

C'est à l'orientation scolaire que le Haut Conseil de l'Éducation (HCE) a consacré, en 2008, son rapport¹, en établissant un constat préoccupant : l'orientation scolaire fonctionne comme une mécanique d'exclusion. Alain Bouvier², co-auteur de ce rapport, l'a rappelé, le 4 mai dernier à Paris, lors d'une conférence organisée par l'Institut supérieur de pédagogie³.

Chaque année, a souligné Alain Bouvier, plus de deux millions d'élèves sont concernés par l'orientation. Or celle-ci entérine largement une répartition hiérarchisée des élèves déterminée dès l'école primaire. Et l'universitaire de souligner que « *dans les dernières mises à jour, en 2007, de la situation scolaire d'un panel d'élèves entrés ensemble en 6^e, et ayant tous quitté l'enseignement secondaire, on retrouve à peu près trois groupes de même ordre : 64 % sont bacheliers, 20 % ont un diplôme de niveau CAP-BEP ou ont atteint une classe de terminale, et 16 % n'ont aucune qualification* ».

Autre élément pointé par Alain Bouvier, le fait que le milieu – origine sociale et diplômes des parents – exerce une influence déterminante. C'est ainsi que, parmi les élèves entrés en 6^e en 1995, près de 80 % des enfants de cadres et d'enseignants obtiennent un baccalauréat général ou technologique contre moins d'un tiers des enfants d'ouvriers. En outre, moins de 1 % des enfants de



cadres et d'enseignants obtiennent un baccalauréat professionnel contre 5 % des enfants d'ouvriers.

Circuit fermé

À cela s'ajoute le fait que « *l'orientation fonctionne par exclusions successives* ». À l'issue de la classe de 3^e qui constitue le premier palier d'orientation, les élèves et leurs familles sont en fait confrontés à un système de formation fortement hiérarchisé, la voie générale constituant un idéal d'études. À l'issue de la classe de 3^e, six élèves sur dix se retrouvent dans la voie générale et technologique et quatre sur dix dans la voie professionnelle, et cette orientation initiale engage fortement les élèves de façon quasi irréversible, les passerelles entre l'une et l'autre voies étant peu nombreuses.

Autre défaut de l'orientation : elle fonctionne en circuit fermé et reste éloignée des réalités de la vie professionnelle et des besoins économiques de la nation.

Côté préconisations, Alain Bouvier, qui plaide pour une orientation non plus subie mais choisie, en appelle à redéfinir la fonction de conseil en orientation et à donner toute leur place aux professeurs dans l'orientation.

1. Mis en place par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005 (article 14), le HCE est chargé d'« *établir chaque année un bilan des résultats obtenus par le système éducatif* ». Le rapport *Bilan des résultats de l'École - 2008 - l'orientation scolaire* est disponible sur le site du HCE : www.hce.education.fr

2. Ancien recteur, membre du HCE, professeur des universités de Poitiers et de Sherbrooke, chargé de mission à l'École supérieure de l'Éducation nationale.

3. ISP Formation, 3 rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Le diaporama présenté par Alain Bouvier lors de sa conférence est disponible sur le site de l'ISP : www.isp-formation.fr (rubrique « Repères »).

Quel modèle pour les petites

Les fillettes sont tiraillées par les modèles contradictoires que leur présentent les adultes. Entre la comtesse de Ségur et Nabokov, pas facile de s'y retrouver ! Dans *Petites filles d'aujourd'hui*¹, l'ethnologue Catherine Monnot analyse comment la féminité se construit avant l'entrée en sixième².

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE HORGUELIN

Qu'observe-t-on dans une cour de récréation ?

Catherine Monnot² : C'est un vrai laboratoire de la vie collective³ ! Et une chose ne peut passer inaperçue : les garçons sont d'un côté, les filles de l'autre. Si l'on cherche les élèves du primaire les plus âgés, on découvre des garçons jouant au foot, courant, chahutant... entre eux. Les filles du même âge sont plus dispersées, mais restent aussi entre elles, sous un arbre ou en coin de préau. Elles dansent, chantent parfois, mais bien souvent, elles passent tout le temps de la récréation simplement à discuter par petits groupes, parfois juste à deux. Ce tableau, qui frôle la caricature, n'en est pas moins frappant par sa récurrence, quels que soient les pays d'Europe, les régions de France et les milieux sociaux. La mixité à cet âge est un mythe, qui dans la plupart des cas n'existe que lorsqu'il est organisé par les adultes.

C'est ce groupe des filles que vous avez décidé d'étudier...

C. M. : Oui, j'ai voulu comprendre ce que signifie « être une petite fille » au sein de nos sociétés occidentales contemporaines. Si l'on ne naît pas femme mais qu'on le devient, comme l'affirmait Simone de Beauvoir en 1949, nous devons mettre en évidence les processus d'identification et de socialisation à l'origine de la construc-

tion de l'identité du « deuxième sexe ». Le rôle joué par les parents est important. Mais j'ai souhaité voir avant tout comment se réalise l'appartenance de sexe par transmission « horizontale », c'est-à-dire entre pairs. Pour décrire ce processus, j'ai regardé ce qui fait une fille au travers de la multitude d'apprentissages informels qui font grandir les enfants en dehors du regard et du contrôle directs des adultes.



« Les filles sont éduquées à l'envers. »

En particulier leurs loisirs, qui bien souvent sont délaissés par les chercheurs.

Concrètement, comment avez-vous procédé ?

C. M. : Mon enquête se fonde sur des observations et des entretiens réalisés depuis 2002 dans la cour de récréation, mais aussi en milieu extrascolaire et domestique. D'abord auprès d'une dizaine de filles de CM2, d'origine populaire, vivant dans une petite

station balnéaire du sud de la France. L'enquête m'a ensuite conduite vers des filles d'autres milieux sociaux, plus privilégiés. J'ai ainsi pu comparer mais aussi noter les invariants.

Trente ans après *Du côté des petites filles* d'Elena Gianini Belotti⁴, vous esquissez donc le portrait des fillettes des années 2000...

C. M. : Ces fillettes se situent entre les extrêmes que constituent les imaginaires adultes de la comtesse de Ségur d'un côté et de Nabokov de l'autre. Le milieu social influe bien sûr : plus il est aisé, plus la féminité va être freinée dans le passage à l'adolescence. Le modèle sera assagi. Dans les milieux populaires, en revanche, l'adolescence est plus précoce sous la pression du groupe et parce que les adultes ne trouvent là rien à redire. Dès huit ans, les petites filles y sont moins influencées par la culture de leur famille que par celle de leurs copines. Or leurs références sont puisées essentiellement dans la culture télévisuelle.

Qu'en conclure ?

C. M. : Si la notion de culture enfantine ne peut être mise en doute, elle reste soumise à des intérêts adultes qui la contrôlent, au travers d'un faisceau continu d'images et de messages qui concourent à rendre « naturels »



© C. Daumerie

filles ?

des partis pris d'ordre culturel. L'industrie des loisirs trouve, en effet, un intérêt économique plus grand qu'avant à anticiper les désirs des filles entre huit et douze ans, désormais identifiées au travers de l'expression « génération Lolita ».

Quelles sont les injonctions que leur adressent les médias ?

C. M. : Elles sont paradoxales ! Les formes de féminité traditionnelle – être mère, épouse, fille de quelqu'un – sont valorisées. Mais en même temps, on leur demande d'être sexy. Ainsi la presse adolescente, par exemple, leur présente des femmes extraordinaires (des stars) qui sont confrontées à la vie quotidienne. Et c'est sur cela qu'elles sont jugées. Les repères sociaux restent rigides. La femme est toujours le centre du foyer.

Vous analysez pourtant l'émergence d'un nouveau modèle : le *girl power*.

C. M. : En effet, les Spice Girls, Madonna, Britney Spears se présentent comme des femmes indépendantes et libres dans leur corps. Mais comme l'industrie musicale est détenue à 90 % par des hommes, l'image de ces chanteuses est en réalité régie par des stéréotypes. La femme reste un objet de tentation et de transaction. Son indépendance est de surface.

Comment les fillettes s'approprient-elles ce cahier des charges complexe ?

C. M. : Il leur est demandé d'être plus tard une bonne épouse, mère, professionnelle, amante... C'est un creuset d'insatisfaction car le modèle est impossible à atteindre. À trente ans, l'une aura une bonne situation mais pas encore d'enfant, l'autre sera sportive mais pas assez « féminine ». Cela conduit à une dévalorisation de soi à l'adolescence et à l'âge adulte !

Les fillettes, elles, s'adaptent en fonction des contextes. L'enfant est déjà un animal social très développé, et le groupe est le moteur de la régulation. Ainsi la petite fille qui viendra très maquillée à l'école ne sera pas bien vue par les autres. Les enfants savent ce qui est vulgaire ou pas et font la police entre eux. Le comprendre évite de tomber dans le cliché alarmiste.

Contrairement à la sociologue Dominique Pasquier, qui voit dans cette régulation par les pairs une forme de tyrannie bien pire que celle exercée par les adultes, vous portez un regard positif sur ce fonctionnement ?

C. M. : Oui et non. Les modèles de fond donnés aux jeunes par la culture de masse m'inquiètent. Les rêves de gloire au féminin proposés par le marché du dessin animé, de la série de fiction, de la télé-réalité et de la chanson pop, restent le plus souvent ceux où la femme n'invente ni ne dirige, où elle sait rester un objet de représentation. L'univers des médias et de la consommation de masse continue d'enseigner un féminin d'« ornement » et d'« agrément », pas si éloigné du XIX^e siècle. Du coup, bien que les filles soient à l'école meilleures dans toutes les disciplines au départ, on ne les retrouve pas dans les filières d'excellence.

Les enseignants ont-ils un rôle à jouer ?

C. M. : Ils devraient être alertés. Je suis, par ailleurs, professeur d'histoire-géographie, et il m'est souvent arrivé d'avoir des élèves de troisième avec des résultats tout à fait corrects qui n'envisageaient pas d'autre orientation qu'un BEP coiffeuse ou esthéticienne. Chaque métier est bien sûr un beau métier lorsqu'il est vraiment désiré, mais souvent, lorsque vous prenez le temps de discuter avec ces filles et de les encourager, elles changent d'avis en fin d'année. Ces stéréotypes tout à fait inconscients ont la vie dure chez les enseignants aussi, et les manuels scolaires en sont le reflet. Des études ont ainsi révélé que si l'on « anonyme » les copies, les filles ont

des notes et des appréciations différentes : généralement on attend davantage des garçons, on les pousse davantage que les filles que l'on laisse se contenter de peu... Par ailleurs, les professeurs ne connaissent pas le monde culturel dans lequel leurs élèves évoluent et ne peuvent les aider à décrypter les stéréotypes qui y sont nombreux.

Et du côté des garçons ?

C. M. : Les garçons sont peu étudiés. Ils sont pourtant « formatés » eux aussi et ont du mal à s'imaginer autrement que jouant au foot ou à la PlayStation. Or c'est là que se trouve le nœud du problème, selon moi. Je m'explique : on vit dans une société compétitive qui promeut le modèle individualiste. Or les filles sont éduquées à l'envers. Elles ont en effet appris qu'elles ne doivent pas s'affirmer par le biais de la compétition sociale, qu'elles doivent faire preuve d'altruisme, et ne jamais sacrifier leur vie personnelle et familiale. Elles devront ainsi se réaliser dans des métiers qui leur permettront d'entrer en collaboration avec d'autres, de leur venir en aide, et non de lutter contre eux. Elles sont donc poussées vers des filières et des postes à faible enjeu. Elles possèdent, dit-on, les vraies valeurs, mais ce sont elles aussi que l'on retrouve au chômage ou en temps partiel, moins qualifiées ou même s'auto-disqualifiant dans la course à la réussite. Si on veut que le système change, c'est au modèle des garçons qu'il faut s'attaquer, me semble-t-il, notamment en cessant de survaloriser le masculin et les valeurs masculines de notre société... Faisons aussi confiance aux filles qui ont la capacité de réagir aux modèles dominants imposés et qui, dès le collège, vont entrer dans une phase de négociation avec ceux-ci : pour cela, offrons-leur des outils de compréhension, et surtout des contre-modèles crédibles.

1. *Petites filles d'aujourd'hui – l'apprentissage de la féminité*, Autrement, coll. « Mutations », 2009, 174 p., 19 €.

2. Cette recherche a été menée au sein du Laboratoire interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISSST) de l'université de Toulouse-Le Mirail (rattaché au CNRS et à l'EHESS).

3. Cf. l'ouvrage de Julie Delalande, *La cour de récréation – pour une anthropologie de l'enfance*, Presses universitaires de Rennes, 2001.

4. Éditions des Femmes, 1973, rééd. 1981 et 2001.

Soeur Emmanuelle

Le cœur et l'esprit

Un hors-série
et un DVD
pour accompagner
votre rentrée

BON DE COMMANDE



« CHOISIR LA RENCONTRE » (SANS LE DVD) 4 €

« CHOISIR LA RENCONTRE » + DVD*

« Soeur Emmanuelle - Le cœur et l'esprit » : **10 € (au lieu de 20 €)**

*Le DVD ne peut être vendu séparément.

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaire(s) sans le DVD - Prix unitaire : 4 €.

3,50 € l'ex. à partir de 10 ex., 2,00 € l'ex. à partir de 50 ex., 1,80 € l'ex. à partir de 100 ex.

Souhaite recevoir : exemplaire(s) avec le DVD - Prix unitaire : 10 € (pas de possibilité de tarif dégressif).

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC.

Bon à renvoyer à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.

La dilution ou le défi ?

Dans *Semez l'Évangile*, M^{gr} Éric Aumonier invite tous les chrétiens à « se mettre sur la bonne fréquence pour témoigner ». Dans ce recueil de textes, l'évêque de Versailles¹ s'adresse aussi aux établissements catholiques, pour relever le défi du « caractère propre ». Extraits.

Le droit au caractère propre est reconnu mais non défini par l'État. [...] Pour que soit suffisamment éloquent ce caractère, il faut bien sûr l'énoncer clairement, sans avoir peur d'en préciser le contenu, mais surtout le vivre. Chacun sait par exemple que l'éducation n'est pas la transmission impersonnelle des savoirs ; elle ne se fait pas sans un climat éducatif, sans une sorte de « microclimat » où les relations sociales s'apprennent et se tissent comme des relations fraternelles. Où les chrétiens sont présents et engagés avec d'autres, au service d'un projet éducatif effectivement marqué par l'Évangile, c'est-à-dire par des vies et des comportements humains évangéliques, et non seulement par des affirmations verbales. Les Assises ont cherché à le traduire de façon très concrète.

Je ne répète pas ce qui y a été travaillé, et qui est toujours d'actualité. Je précise seulement ceci :

Nommer les questions de sens et les scruter. La chance principale offerte par l'École catholique tient au fond à ce qu'on y considère sans inhibition ni tabou les fins et la fin ultime, et qu'on cherche à ordonner les comportements et à vérifier leur justesse par rapport à ces fins. On y respecte assez l'intelligence pour ne jamais se décourager de quiconque, ni jamais décourager qui que ce soit. On sait que, nativement, le jeune, tout jeune, est ouvert à la totalité, que cette ouverture native ne se confond pas avec la capacité de faire Polytechnique.

Mener une vraie réflexion sur notre présentation de la culture et des cultures, sur notre propre « positionnement » à cet égard. Notamment pour considérer les cultures et l'expression religieuse sans les dissocier de la foi annoncée et transmise. La présentation de la culture et de ses éléments a ici une extrême importance.



Éric
Aumonier
Semez l'Évangile

Parole et Silence



Il ne faudrait pas qu'on la réduise, si peu que ce soit, à une certaine attention au fait religieux, lui-même insuffisamment défini et cerné. Il ne s'agit pas de séparer la et les cultures, il ne s'agit pas davantage de réduire la foi chrétienne à une coloration culturelle ou à une forme de culture particulière.

Former le jugement. Prenons plusieurs exemples. Notre génération a un souvenir direct ou quasiment de la chute du Rideau de fer, mais aussi des années de guerre froide, de l'existence du goulag, du nazisme aussi. Les nouvelles générations n'en ont qu'une mémoire indirecte et lointaine, et n'ont pas toujours les réflexes de discerner les idéologies, ni ce qui y conduit, ni ce qui en est la conséquence dans la culture commune encore aujourd'hui. Jamais sans doute ces instruments de discernement n'ont été aussi nécessaires, dans notre contexte marqué par les formes diverses du matérialisme libéral. Ce nécessaire discernement est impossible sans la formation historique et la sensibilisation du jugement philosophique au vrai.

Rendre compte de l'anthropologie... humaine ! Les discours, les philosophies et les pratiques utilitaristes font aujourd'hui partie de la culture ambiante. Face au développement des techniques et à l'utilitarisme libéral, traitant l'homme en être neuronal ou cybernétique, face aux remises en cause au nom de la culture, de la nature humaine, de la différence sexuée, que disons-nous de l'homme ? Devant les hypothèses scientifiques sur l'origine de l'univers, devant le développement du parareligieux, comment aidons-nous à réfléchir ? Devant les développements de l'internet et de l'audiovisuel, comment évaluons-nous leurs implications sur le savoir et la connaissance, la communication et la communion, la maturité, la croissance et l'intégration de l'affectivité, la signification du corps et les relations sociales ?

Éveiller à la justice. L'inégale répartition des richesses sur la planète et le mouvement des empires politiques ne sont pas des phénomènes nouveaux. Les pauvres, nous les avons toujours avec nous. Mais ce qui est relativement nouveau, la prise de conscience de la pauvreté à l'échelle planétaire et des injustices criantes et croissantes est plus à la portée de tous, à l'instar de la responsabilité que nous avons pour y remédier, également plus répandue. Sans parler de la relation entre l'écologie et la justice dans le monde. Les écoles sont et devraient être ici des lieux pilotes d'initiatives construites.

1. M^{gr} Éric Aumonier est membre du Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes à la Conférence des évêques de France. Avec M^{gr} Armand Maillard, archevêque de Bourges, il est aussi en responsabilité pour l'enseignement catholique.

 *Semez l'Évangile*, Parole et Silence, 2009, 141 p., 14 €.

Les trésors des icônes bulgares

La réouverture de la Sainte-Chapelle du château de Vincennes est l'occasion de découvrir un magnifique ensemble d'icônes bulgares. C'est la première fois que de tels chefs-d'œuvre sont prêtés à l'étranger.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Le 26 décembre 1999, la tempête souffle les vitraux de la Sainte-Chapelle du château de Vincennes, s'engouffre dans l'édifice, tournoie, projette le mobilier contre les murs, endommage grandement la voûte. Dix ans plus tard, enfin, le monument gothique fondé par Charles V en 1379 et terminé sous Henri II en 1552, est à nouveau ouvert au public, entièrement restauré.

Juillet-décembre 2008 : la Bulgarie participe à la saison culturelle organisée par la présidence française de l'Union européenne. Deux expositions sur l'alphabet cyrillique ont contribué à approfondir les connaissances du public français sur l'apport culturel de la Bulgarie. En acceptant aujourd'hui de prêter 80 icônes et quelques manuscrits issus principalement du département médiéval de la Galerie nationale des Beaux-Arts, ce pays slave entré dans l'Union européenne en janvier 2007 invite à la découverte de son patrimoine orthodoxe.

Double événement, double raison de se réjouir. Le Centre des monuments nationaux a eu, en effet, la belle idée de marquer la réouverture de la Sainte-Chapelle, ce parfait petit temple de l'Occident catholique, en accueillant des trésors de l'Orient orthodoxe. Pour cela, il fallait une scénographie qui préserve leur mystère. Sous les verrières du grand vaisseau gothique tout en lumière, une sorte de nef en bois, plongée dans la pénombre, invite à un voyage au cœur de la Bulgarie médiévale. Ainsi, les deux extrêmes de l'Europe se touchent, se rencontrent, se contemplent. Et les icônes subliment l'histoire chaotique d'un pays dont la conversion au christianisme en 864 permit la cohésion des différentes ethnies qui avaient chacune leurs croyances, traditions et culture.

Icône : au sens littéral du terme, il s'agit du portrait d'un saint, peint *a tempera* sur un panneau recouvert d'or. Ce ne sont cependant ni le matériau utilisé – l'icône est souvent peinte sur bois, mais les artistes ont aussi utilisé l'émail, la céramique et la mosaïque – ni le style d'exécution qui lui confèrent son caractère sacré.

C'est le sujet présenté, « tant il est vrai que l'icône est l'incarnation même, pour les chrétiens orthodoxes, du saint qui y figure, note l'experte Axinia Djourova. Elle participe donc de toutes sortes d'actes liturgiques accomplis par les fidèles. Devant elle, ils prient, se prosternent, chantent des hymnes, brûlent des cierges ou de l'encens. Fenêtre ouverte sur le ciel, elle est un intermédiaire par lequel le Christ, la Vierge et les saints dispensent la spiritualité parmi les hommes. Grâce à l'icône, le fidèle en prière a ainsi accès au sacré. »



En haut : des icônes exposées dans une nef de bois plongée dans la pénombre.
Ci-dessus : Saint Nicolas (1789) et Saint Pacôme le Grand (1824), peintures à la détrempe sur bois.

Troublant

Bercé par les chants orthodoxes, il faut partir à leur découverte dans cette nef qui pourrait être un monastère. Saint Théodore, saint Georges, saint Théraponte, saint Pacôme le Grand, saint Jean-Baptiste, mais aussi des scènes comme la nativité de la Vierge, la résurrection de Lazare, l'Ascension et la descente aux enfers... sont présentés dans les murs en bois. La galerie des icônes devient iconostase. Ce sont autant de face-à-face entre les images sacrées et le public. Un voyage à ce point troublant qu'il nous arrive de penser « que ce n'est pas nous qui regardons les icônes mais elles qui nous regardent, et que là est leur mystère – simplement divin », note l'écrivain Jean-Baptiste Michel.

↳ « Les trésors des icônes bulgares » – Sainte-Chapelle, Château de Vincennes, Avenue de Paris, 94300 Vincennes. Jusqu'au 30 août 2009.
Tél. : 01 48 08 31 20 – Internet : www.monuments-nationaux.fr

Ferveur gitane

Avec *Gitans*, Kkrist Mirror plonge ses lecteurs au cœur du pèlerinage des Tsiganes aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Un magnifique travail !

VIRGINIE LERAY

Roms, Bohémiens, Gitans, Manouches...

Ce peuple de voyageurs, farouchement libre malgré les contraintes et les persécutions, fascine autant qu'il effraie. Minorité transnationale la plus importante d'Europe, la grande famille tsigane compterait plus de 10 millions de membres. Chaque année, ils sont des milliers à affluer, de tous les horizons, en Camargue, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, ce village du bout du monde, berceau de la chrétienté occidentale. En effet, c'est sur cette plage que Marie-Jacobé et Marie-Salomé, proches de la mère du Christ, auraient accosté¹, après avoir traversé la Méditerranée. Sara, la patronne des Gitans, aurait été soit leur suivante, soit la première à accueillir les deux évangélistes. La procession du 24 mai lui est dédiée.

Le dessinateur Kkrist Mirror a participé plusieurs fois à ce pèlerinage. Sa bande dessinée, *Gitans*², témoigne avec justesse de la « ferveur religieuse et vitale démultipliée du peuple gitan ». Ses captures de vie, en noir et blanc, font émerger de la foule de jeunes beautés, la grâce des enfants, des regards fiers et passionnés ou des visages burinés par l'épreuve des ans et de la précarité. Bien souvent, son trait excède le cadre des classiques vignettes de BD pour composer, sur toute une page, des fresques vibrantes de réalisme. Loin des clichés, le crayon saisit sur le vif ces existences atypiques, dans le contexte intimiste de l'élan religieux. Ce périple visuel est suivi d'un carnet de voyage et des contributions illustrées de deux spécialistes du monde tsi-



La guitare, instrument emblématique des gens du voyage.



« Le génocide tsigane durant la Deuxième Guerre mondiale est de 500 000 personnes (1 million peut-être). »

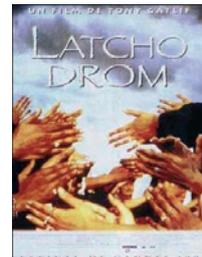
France pendant la Seconde Guerre mondiale qu'organiserait l'an prochain le Centre des études tsiganes³. Le coup d'envoi de ces manifestations mémorielles sera donné le 6 avril 2010, cinquante ans après la publication du décret de Vichy interdisant la circulation des Tsiganes en France.

1. Selon la tradition, Marie-Madeleine, qui les accompagnait, se retira à la Sainte-Baume, tandis que Marie-Salomé et Marie-Jacobé restèrent sur cette plage avec Sara.
2. Kkrist Mirror, *Gitans – le pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer*, Emmanuel Proust Éditions, coll. « Atmosphères », 2009, 88 p., 19,90 €.
3. Internet : www.aset.asso.fr
4. Kkrist Mirror, *Tsiganes – 1940-1945, le camp de concentration de Montreuil-Bellay*, Emmanuel Proust Éditions, coll. « Atmosphères », 2008, 96 p., 19,90 €.
5. Rens. à venir sur : www.fnasat.asso.fr et www.etudestsiganes.asso.fr

gane, Marc Bordigoni, ethnologue du CNRS, et Daniel Boitard, enseignant en classe mobile de l'Association d'aide à la scolarisation des enfants tsiganes³ (Aset), fondée par les Frères des écoles chrétiennes.

Vrai visage

Cette BD documentaire constitue un outil idéal pour découvrir, caché derrière le masque des préjugés accumulés au cours des siècles, le vrai visage du peuple gitan. Tout comme le précédent opus de Kkrist Mirror, *Tsiganes*⁴, hommage aux nomades enfermés dans le camp de Montreuil-Bellay de 1940 à 1945, qui permet de se préparer à la série d'expositions et de colloques sur l'internement des Tsiganes en



ODYSSÉE TSIGANE

Pour découvrir, en chants et danses, l'histoire des Tsiganes, rien de tel que l'odyssée racontée par Tony Gatlif dans son film *Latcho Drom* (« Bonne route »). Le réalisateur français, né en Algérie d'un père kabyle et d'une mère gitane, y raconte, avec beaucoup de poésie, le périple effectué par son peuple, depuis le Rajasthan indien jusqu'en Andalousie, en passant par les pays de l'Est. Une errance de plusieurs siècles qui a donné lieu à la diaspora actuelle. Entre les accords de banjos endiablés et la complainte mélancolique du violon, on y saisit un peu de l'âme complexe de ce peuple si fier qui transforme l'exil perpétuel, auquel les discriminations le condamnent, en un chemin de liberté. VL

SWING ESTIVAL



Cet été, des disciples de Django Reinhardt, le virtuose de la guitare manouche, se sont donné deux rendez-vous

à ne pas manquer. Les 13 et 14 juillet, la fête foraine des Tuileries, à Paris, accueillera, entre autres, Ninine Garcia, Angelo Debarre, Romane, Boulou & Elios Ferré, Moreno Quartet, The Rosenberg Trio... et un tremplin jeunes talents. Puis, du 18 au 25 juillet 2009, en Corse, les 20^{es} *Nuits de la Guitare* de Patrimoine réuniront Dorado Schmitt, Tchavolo Schmitt, Samson Schmitt, Richard Manetti, David Reinhardt, Costel Nitescu... VL

Toute l'actualité des concerts et festivals de musique manouche sur www.djangostation.com

1

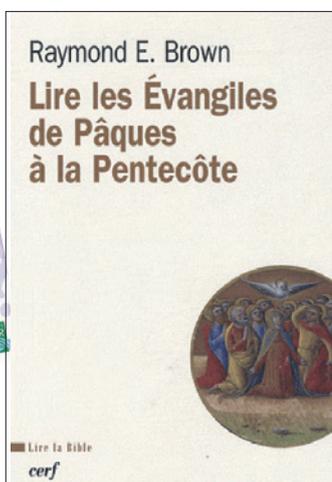


5

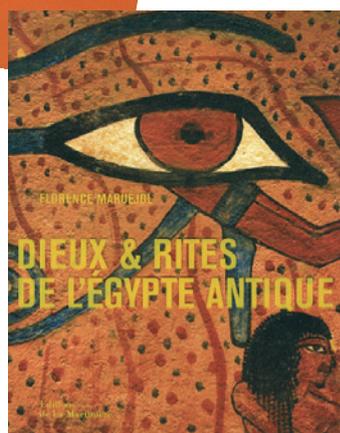


9

2

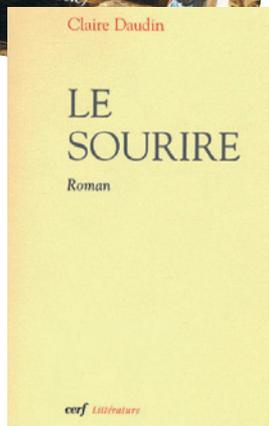
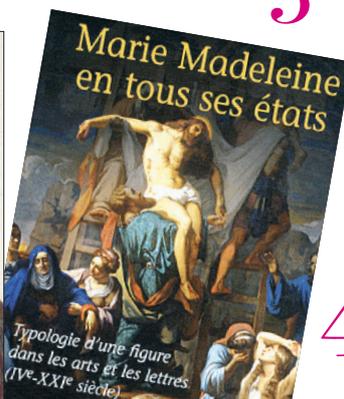


6

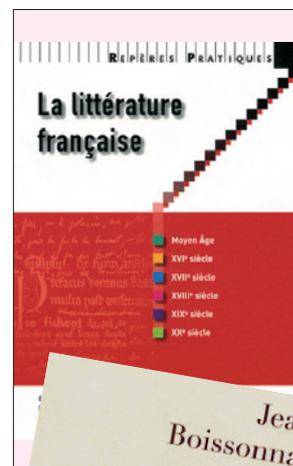


10

3



7



4



8

extraits des Actes des Apôtres sur la vie de la communauté chrétienne primitive ; tout comme des passages de l'Évangile de Jean où Jésus promet la venue du Paraclet. Ces textes, qui sont les « meilleurs guides pour nous aider à mener notre vie de chrétien », selon l'auteur, sont ici commentés de façon limpide et remis dans leurs contextes historique et critique. SH

Raymond E. Brown
Lire les Évangiles de Pâques à la Pentecôte
Cerf
Coll. « Lire la Bible », 110p., 15€.

UN CHEMIN D'HUMANITÉ

1 Le père Louis-Michel Renier est membre du groupe des Dombes qui réunit des théologiens catholiques et protestants engagés dans l'œcuménisme. Dans *Peut-on se passer du pardon ?*, il aborde la dimension anthropologique de cet acte avant d'élargir son regard aux grandes religions et aux différentes confessions chrétiennes. Il apparaît, en effet, que la confession des péchés personnels est pratiquée par toutes les traditions chrétiennes. Une déclaration de pardon lui répond : elle est particulière pour une confession privée et générale pour une démarche communautaire. Cet essai replace le sacrement au cœur de la dynamique chrétienne, en s'appuyant sur le concile Vatican II et le nouveau Rituel qui en est issu. « Il s'agit d'un dossier de travail,

présenté avec pédagogie et passion d'être en vérité, qui, loin de clore le débat, l'ouvre et suscite le dialogue », explique M^{gr} Gérard Defois dans la préface. Sylvie Horguelin

Louis-Michel Renier
Peut-on se passer du pardon ?
Céer
Coll. « Théologie pastorale », 179p., 18€.

TEMPS LITURGIQUE

2 L'Américain Raymond E. Brown (1928-1998) est un des grands noms de l'exégèse biblique. Dans la série d'ouvrages *Lire les Évangiles*, sont déjà parus ... *au temps de l'Avent* et à Noël ainsi que ... *pendant la Semaine sainte*. Voici à présent ... *de Pâques à la Pentecôte*. C'est le temps où la liturgie de l'Église nous invite à lire des

REGARDS SUR MARIE MADELEINE

3 Marie Madeleine est, après Marie, la femme de l'Évangile qui aura le plus marqué les esprits au cours des siècles, et ce, malgré une certaine méfiance de l'Église à son égard... Pour Isabelle Renaud-Chamska, elle fait « parler d'elle depuis deux mille ans » et on demeure impressionné par ses nombreuses apparitions dans la littérature et dans l'art. De fait, à chaque époque, un aspect de cette sainte semble avoir été mis en lumière. L'auteur en distingue sept qui forment, selon elle, « un fascinant kaléidoscope ». Ce superbe ouvrage reprend de nombreuses représentations de Marie Madeleine, notamment à travers les regards d'artistes contemporains.

Certaines œuvres ont, en effet, été réalisées pour une exposition thématique (présentée à Toulon en 2004 et à Lille en 2005) à partir de la question « *Qui est Marie Madeleine pour vous aujourd'hui ?* ».

Danielle Lacroix

Isabelle Renaud-Chamska
Marie Madeleine en tous ses états
Cerf
Coll. « Histoire », 288 p., 27 €.

ONZE SIÈCLES DE LITTÉRATURE

4 En 160 pages divisées en six périodes (du « Moyen Âge » au « xx^e siècle »), Cécile de Ligny et Manuela Rousselot survolent plus de mille ans de littérature française. Toutes deux professeuses certifiées (la première de lettres classiques, la seconde de lettres modernes), elles maîtrisent l'exercice imposé par la collection « Repères pratiques » : cerner chaque chapitre en une double page. Ainsi, sous le titre « Le roman en quête de morales », elles évoquent à grands traits la période de l'entre-deux-guerres, où « *nombre de romanciers* [Romain Rolland, Georges Bernanos, Maurice Genevoix...] *s'engagent sur la voie de la réflexion sociale, psychologique, religieuse et philosophique* », avant de s'attarder sur la personnalité et l'œuvre de « *Malraux et Camus : deux romanciers de la condition humaine* ». Cet ouvrage, qui s'adresse en priorité aux lycéens et étudiants, intéressera tous les esprits avides de pistes à explorer. **René Troin**

Cécile de Ligny, Manuela Rousselot
La littérature française
Nathan
Coll. « Repères pratiques », 160 p., 11,40 €.

PARCOURS D'UN EXILÉ

5 C'est d'abord l'histoire de sa naissance à Ath Argane, en Haute Kabylie (Algérie), puis son enfance que nous conte Taïeb Ferradji. Dès qu'il saura lire et écrire, les habitants de son village n'auront plus à descendre dans la vallée, le jour du marché, pour faire rédiger leurs lettres : il sera leur écrivain public, pense-t-il. Car, en 1970, chacun possède un parent en exil dont on attend des nouvelles ou à qui on veut envoyer des siennes. Pourtant, en 1993, en raison des turbulences qui agitent son pays, Taïeb Ferradji part pour la France. Aujourd'hui psychiatre et praticien hospitalier au CHU Avicenne à Bobigny, il se reconnaît lui-même comme exilé. Mais, grâce au regard introspectif qu'il pose sur son passé, il peut mieux comprendre ses patients, migrants venus des quatre coins du monde. Quel parcours pour celui qui, d'émotion, avait raté son entrée en sixième ! **DL**

Taïeb Ferradji
Ces exils que je soigne
L'Atelier
Coll. « Témoins d'humanité », 174 p., 17 €.

LE COLLÈGE EXPLIQUÉ AUX PARENTS

6 Ce guide pratique pour les familles est écrit à la première personne par une proviseur qui a longtemps été principal de collège. Elle y explique le collège en toute simplicité, un peu comme si vous la rencontriez au cours d'un dîner. Son organisation, ses classes spécifiques, ses options, ses acteurs, etc. sont tout d'abord présentés. Puis l'auteur situe les parents dans leurs rôles d'éducateurs et d'accompagnateurs. Pragmatique, elle s'attache aussi bien à lire avec eux le règlement intérieur qu'à les alerter sur l'usage de la télévision à la maison. Enfin, elle traite de leur place dans les structures de l'établissement. Armelle Nouis illustre son propos d'exemples et de cas concrets qui éclairent les points abordés et rendent la lecture attrayante. Toutes les difficultés qui peuvent surgir à un moment ou à un autre sont aussi traitées sans tabou. Auxiliaire précieux, ce livre ne pourra que faciliter les relations entre l'école et les parents. À garder au moins quatre ans, le temps du cursus au collège ! **DL**

Armelle Nouis (préface de Claude Thélot)
Le collège à bras le corps
Éditions des îlots de résistance
256 p., 17 €.

L'ENFANT DIFFÉRENT

7 Violaine, fille de médecin, épouse José, entrepreneur portugais sans père connu, alors que la famille pouvait espérer un « beau » mariage. Qu'importe, le couple s'aime vraiment et compensera les échecs des parents... Très vite, l'enfant s'annonce. L'angoisse aussi, car on prévoit un bébé chétif, peut-être trisomique. Lorsque le tout petit Gilles naît enfin, il est reconnu atteint d'une affection génétique rare et incurable. « *Il n'est pas fait pour vivre* », déclarera le corps médical qui, à l'exception d'un pédiatre, se détournera de ce cas. Est-ce donc si absurde d'aimer cet être difforme que la mort guette déjà ? C'est lui qui, pourtant, réapprendra à tous la douceur des gestes et des mots, puis les entraînera sur le chemin de la douleur, mais aussi du sens de la vie. **DL**

Claire Daudin
Le sourire
Cerf
Coll. « Littérature », 90 p., 17 €.

CURIEUX DU MONDE

8 Jean Boissonnat, né en 1929, estime appartenir à une génération « *choyée* », puisqu'il a « *échappé* » aux mobilisations des deux guerres mondiales et a profité de la croissance économique ! Journaliste bien connu (qui ne l'a pas entendu sur *Europe 1* ?), chrétien, il retrace ici son histoire dans l'Histoire. Car Jean Boissonnat a le sentiment d'avoir traversé trois siècles : celui du chaos, celui de la reconstruction, et ce *xxi^e* siècle débutant qui pourrait bien s'avérer être celui de

l'Apocalypse... Dans un récit alerte et concis, il juxtapose pour notre plus grand plaisir des dialogues imaginaires (entre Dieu et Satan ou Staline et Jean-Paul II), des formules chocs et le souvenir de ses rencontres (avec Deng Xiao Ping ou Jean Monnet). Curieux du monde, il tente de décrypter cette nouvelle société où l'individualisme et la mondialisation « *bouleversent la vie collective* ». **DL**

Jean Boissonnat
2029 ou Comment j'ai traversé trois siècles en cent ans
Salvator
Coll. « Forum », 195 p., 18 €.

RETOUR EN INDE

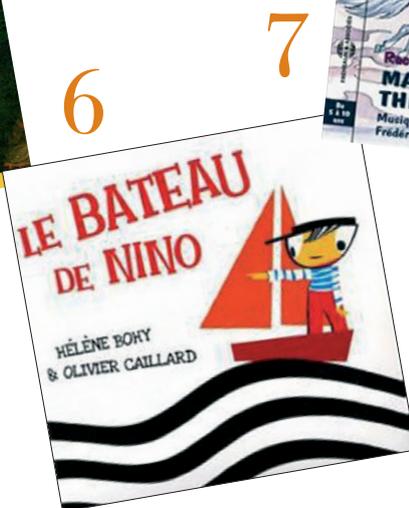
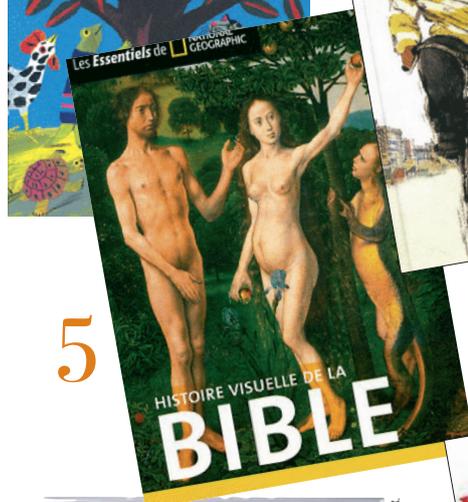
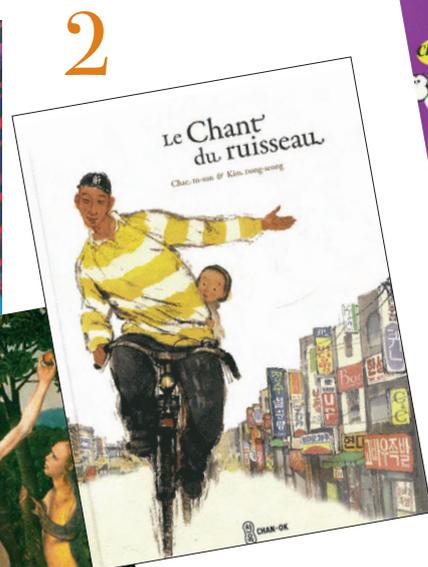
9 Pour le narrateur, ce retour à Calcutta, dix ans après un premier séjour, est motivé par le projet d'écrire un livre sur les fantômes qui peupleraient la ville. Cet ouvrage, il le rédige sous nos yeux. Nous l'accompagnons dans sa recherche de documents et de témoignages ou dans ses retrouvailles avec ses amis d'antan, Ajoy, Rose, Sarvesh... Ce dernier survit avec le souvenir d'Arati, son épouse défunte. Cette fiction (mais en est-ce une ?) joue de différents types d'écrits : le discours du narrateur bien sûr, mais aussi des intermèdes littéraires en compagnie de Kipling ou Satyajit Ray et, plus curieux encore, des monologues de morts anglais ou indiens qui content leur fin souvent tragique. Autre originalité : des photographies, prises par l'auteur, ponctuent les chapitres. Voilà qui aboutit à un récit inclassable... remarquablement écrit, dont les trois parties suivent les mouvements du raga, un cadre mélodique utilisé dans la musique indienne. Fasciné, le lecteur suivra le voyageur jusqu'à son départ, moment où il contempera une dernière fois la ville, avec l'idée que peut-être « *l'identité survit et que les morts sont encore parmi nous comme les souvenirs* ». **DL**

Sébastien Ortiz
Fantômes à Calcutta
Arléa
518 p., 26 €.

BIOGRAPHIES DIVINES

10 L'Égypte antique... Au collège, les enfants sont souvent passionnés par l'histoire d'Isis et d'Osiris. Plus tard, une fois adulte, on se rappelle encore du dieu Horus à la tête de faucon, du taureau Apis ou du chien Anubis, et l'on se prend à rêver d'un voyage sur le Nil. C'est dire le plaisir qu'on prend d'abord à feuilleter cet ouvrage à la superbe iconographie, avant de découvrir ou redécouvrir les « biographies » divines. Car chaque dieu, bienfaisant ou non, a droit à sa page. À travers ces présentations, l'auteur nous familiarise avec les mythes que les hommes ont imaginés pour expliquer le monde, les cultes qu'ils ont pratiqués, les symboles qui ont traversé l'histoire. **DL**

Florence Maruéjol
Dieux et rites de l'Égypte antique
Éditions de La Martinière
160 p., 21 €.



CONTE HAÏTIEN

1 L'histoire débute un lundi matin avec Maître Chat, qui décide d'enseigner l'art de grimper aux arbres car cela permet d'échapper aux dangers. Aussi placarde-t-il sur le mur de sa case un panneau sur lequel il écrit « Cours de grimpette ». Le mardi, Cabri, qui est affamé, est partant pour une leçon. Lorsqu'il saura escalader les arbustes, il pourra enfin atteindre les feuilles dont il raffole. Inutile de dire que l'exploit n'est pas facile à réaliser et que chaque jour de la semaine apportera sa sur-

prise... Mais faire preuve de ténacité et dépasser ses limites, n'est-ce pas souvent nécessaire dans la vie ? C'est en tout cas un des attendus de ce conte haïtien. Les illustrations naïves et chatoyantes d'Irène Schoch accompagnent un texte plein d'humour dont les variations typographiques faciliteront la diction avec le ton. À partir de 5 ans.

Danielle Lacroix

Mimi Barthélémy (texte), Irène Schoch (ill.)

Cours de grimpette

Syros

30 p., 10,50 €.

UNE ODE À LA BEAUTÉ DU MONDE

2 C'est l'histoire de Sônmi, une petite fille coréenne que son oncle installe sur le porte-bagages de son vélo, avant de pédaler jusqu'aux portes de la ville. Là, près du ruisseau de son enfance, l'oncle redécouvre la nature qui a abrité ses jeux et ceux de ses copains. Le texte et les illustrations composent une ode à la beauté du monde qui reste ancrée dans la mémoire des hommes malgré

l'urbanisation. Cet album est publié chez Chan.Ok (« Perles du ciel », en coréen), un label Flammarion, qui s'adresse, selon les titres, aux enfants de 3 à 9 ans (8 ans pour celui-ci).

Marie-Christine Jeannot

Chae In-sun (texte), Kim Dong-seong (ill.)

Le chant du ruisseau

Chan.OK/Flammarion

Coll. « Longue Vie », 48 p., 14 €.

SAVOIR ET FOI

3 La nouvelle collection « Chouette ! Penser » aide à faire de la philosophie avec des enfants et des collégiens. Les thèmes abordés permettent tous les débats : *Le mélange des sexes ; Qu'est-ce qu'un homme ? ; Sommes-nous libres ? ; Le monstrueux ; Gagner sa vie, est-ce la perdre ?...*

Dans *Pourquoi les hommes se disputent-ils à propos de Dieu ?*, Michaël Fessel, agrégé de philosophie, s'emploie à clarifier une question épineuse en évitant les pièges du simplisme. Certains hommes, explique-t-il, croient en un Dieu unique qui peut les sauver, et pensent que ce Dieu n'aime pas la concurrence.

Ils confondent Savoir et Foi. Or la religion répond à une question importante : que m'est-il permis d'espérer ? Si l'espérance est une belle chose, elle peut devenir la pire des passions. La foi est un combat contre soi, parfois mené contre les autres. Et l'auteur d'aborder la « *solution* [que] *les hommes ont dû trouver pour arrêter les disputes* » : la tolérance. **MCJ**

Michaël Fœssel (texte), Aurore Callias (ill.)
Pourquoi les hommes se disputent-ils à propos de Dieu ?
Giboulées/Gallimard Jeunesse
Coll. « Chouette ! Penser », 74 p., 10€.

ENGLISH IS FUN !

4 La rédaction de *I Love English Junior* a préparé un super-cahier de vacances « Anglais », pour les 9-11 ans. Ce numéro d'été, très ludique et conforme aux programmes scolaires, propose 12 jours de révisions sur toutes les notions de base grâce à 12 chapitres de 2 pages chacun. Plus de 50 exercices d'un niveau progressif abordent des thèmes variés : comment se présenter, les membres de la famille, les animaux, les couleurs... Les illustrations, attractives et amusantes, aident à la compréhension. Des mémos rappellent les règles de grammaire, et un système de notation permet à l'enfant de calculer son score. Sans oublier, pour les parents, des corrigés détachables pour mieux évaluer les connaissances et le niveau de l'enfant. Bref, un cahier de vacances à glisser absolument dans ses bagages. Sans oublier son grand frère pour le collège : *I Love English*.
Françoise Récamier

I Love English Junior, n° 101, juillet-août 2009, 6,90€.
En kiosque le 17 juin 2009.

Bayard
www.iloveenglish.com

TOUT SUR LA BIBLE

5 Après *l'Histoire de la peinture*, du monde puis celle de l'architecture, voici *l'Histoire visuelle de la Bible*, dans la collection « Les Essentiels » de National Geographic. Le concept : présenter les grandes périodes avec des textes clairs et accessibles à tous, accompagnés de nombreuses illustrations. Le tout dans un format de poche plaisant. De la création du monde à la naissance du christianisme, ce livre renseigne sur tous les événements, personnages, rites ou fêtes qui apparaissent dans la Bible. À noter : un glossaire et un index bien utiles. Un outil de référence pour collégiens et lycéens. À partir de 13 ans. **SH**

Collectif
Histoire visuelle de la Bible
National Geographic
Coll. « Les Essentiels », 512 p., 15,95€.

CD VOIX D'EAU

6 Jeux de mots (*Miro nez en moins...*), jeux de rythmes (*Biguine Coquillage...*) et jeux de voix (*Douwap Douwap...*). On se laisse volontiers mener en bateau par Hélène Bohy et Olivier Caillard. D'autant que ces deux orfèvres de la chanson pour tout-petits ne se sont pas embarqués sans équipage – cinq musiciens et autant d'enfants chanteurs les accompagnent. Ni sans un solide bagage musical : Duke Ellington et Charlie Parker ont inspiré deux titres. Côté textes, l'humour et la tendresse dominent, sauf le temps d'une escale à *Bogotá* pour évoquer Maria, enfant des rues. En bonus vidéo : des clips à base de jeux de mains. Pas vilains. **René Troin**

Hélène Bohy & Olivier Caillard
Le bateau de Nino
Enfance et Musique/Harmonia Mundi
1 CD (+ 1 livret de 28 p. + 3 bonus CD-Rom), 23€.

RÉCITS SCANDINAVES

7 Qui de mieux que des comédiens à la voix qui pétille pour raconter des histoires aux enfants ? Ici, Marina Fois et Thierry Lhermitte inventent les 5-10 ans à la découverte de contes norvégiens (*Peik et Un peu de tabac et un vieux violon*) et suédois (*Messaria*). Trolls, tours pendables, farces cruelles, méchant roi, amour d'enfance contrarié... Personnages et actions se bousculent sur fond de musiques expressionnistes pour clarinette, alto, trombone, contrebasse et flûte, dont les sonorités raviront les auditeurs familiers de *Pierre et le Loup*. En bonus : le livret destiné aux parents et aux enseignants évoque les Norvégiens Peter Christen Asbjørnsen et Jorgen Moe, et les Suédois Gunnar Olof Hyltén-Cavallius et George Stephens. Moins connus que les frères Grimm, tous quatre s'inscrivent dans le mouvement de collecte, de transcription et de publication du patrimoine oral qui s'est développé en Europe au XIX^e siècle. **RT**

Marina Fois, Thierry Lhermitte (voix), Jean-François Alexandre, Frédéric Martin, Patrick Burgan (musiques)
Contes traditionnels Suède & Norvège
Frémeaux & Associés
1 CD (+ 1 livret 12 p.), 19,99€.

WEB COFFRE AUX IMAGES EUROPÉENNES

8 Dans le cadre du projet « Trésors des Archives Européennes », le site *Europa Film Treasures*, en partenariat avec une trentaine d'institutions (British Film Institute, Museo Nazionale del Cinema de Turin, Cinémathèque française...) de 19 pays d'Europe, permet de visionner gratuitement une cen-

taine de films (cinq fois plus à l'horizon 2012) rares ou insolites, produits entre 1896 et nos jours. Un espace pédagogique propose une sélection de films adaptés au jeune public et, bientôt, des kits utilisables dans un cadre scolaire ou extrascolaire.

José Guillemain

www.europafilmtreasures.fr

TÉLÉVISION PAROLE DE BIBLISTE

9 L'été, KTO propose aux téléspectateurs de se replonger dans la collection « Grands entretiens » qu'elle a coproduite avec *Le Jour du Seigneur*. Coup d'envoi le jeudi 16 juillet 2009, à 20 h 40, avec *Marie-Noëlle Thabut, la Bible au cœur*. L'ancienne élève de l'Institut catholique de Paris, filmée par Benoît Vandeputte et Alain Hakim, revient sur trente années d'étude des Écritures dont elle parle chaque semaine au micro de Radio Notre-Dame, notamment dans *Parole du Dimanche*. Car, ainsi qu'aime à le répéter Marie-Noëlle Thabut : « *La Bible, il ne faut pas la lire, il faut la dire !* » Les rendez-vous suivants : *Paroles d'ermite, le père André Dom Louf* (jeudi 23 juillet à 20 h 40) et *Colette Nys-Mazure*, poète, nouvelliste et essayiste qui joue avec les mots pour survivre et vivre, et autant qu'il est possible, pour « *communier* » (jeudi 13 août à 20 h 40).

Irène de Palaminy

www.ktotv.com

À TRAVERS LE MONDE

10 *Le Jour du Seigneur* a aussi ses collections d'été. Celle qui sera diffusée les dimanches de juillet, à 10 h 30, s'intitule « Au cœur de l'action ». Au programme : – Le 5 juillet : *Un jardin d'Eden au Congo - sur les pas de sœur Geneviève*. Portrait d'une femme arrivée au Zaïre (devenu depuis République démocratique du Congo). Elle y a créé une organisation humanitaire sur ce principe : ne pas donner d'argent ni de nourriture, mais du travail.

– Le 12 juillet : *Father Joe - chroniques d'un bidonville de Bangkok*. Rencontre avec Joe Maier, homme de terrain et prêtre iconoclaste, qui vit depuis 40 ans avec les habitants de Klong Toe.
– Le 19 juillet : *Louis Blondel - un bâtisseur dans le ghetto*. Rassembler la communauté catholique d'un township, près de Johannesburg : c'est l'objectif de ce père Blanc, missionnaire en Afrique depuis plus de 40 ans.

– Le 26 juillet : *Cardinal Echeagaray - marche pour l'Évangile*. Cuba, Irak..., ce « grand routier de l'Église » a parcouru des milliers de kilomètres à travers le monde pour demander la paix.
Marie Laumont

www.lejourduseigneur.com

Jeunes Accueil Lérins (JAL)

Île Saint-Honorat (06)

De juin à septembre 2009

Abbaye de Lérins

Vivre dix-huit jours d'été au sein d'une équipe de jeunes chrétiennes et chrétiens dans la proximité d'une communauté monastique. C'est la proposition faite par les moines cisterciens de l'abbaye de Lérins aux 18-26 ans, en échange d'un service bénévole d'aide à l'accueil des visiteurs. Cinq équipes se succéderont durant l'été : du 28 juin au 16 juillet, du 12 au 30 juillet, du 26 juillet au 13 août, du 9 août au 27 août et du 23 août au 10 septembre.

Renseignements et inscriptions : Frère Gilles, Abbaye Notre-Dame-de-Lérins, BP 157 - 06406 Cannes Cedex. E-mail : info@abbayedelerins.com - Ou Mme Gisèle Tordo-Guillaume, secrétaire du JAL - E-mail : jal.lerins@free.fr

Internet : www.abbayedelerins.com

Rencontres d'été Fondacio

Pyrénées et Bretagne

Juillet et août 2009

Le Mourtis (31), Douarnenez (29)

Des matinées d'échanges autour d'un thème (« Qui est Dieu pour s'intéresser à l'homme ? », « L'amour plus fort que la souffrance... »), des après-midi sportifs ou créatifs et des soirées festives. Tel est le programme des trois camps « Réussir sa vie » (10-16, 18-24 et 25-31 juillet). Ouverts aux 14-18 ans, ils se dérouleront au Mourtis (Haute-Garonne). Puis, du 3 au 9 août, Fondacio invite les 18-30 ans à participer à sa session artistique, cette année à Douarnenez. Intitulée « Chapeau l'artiste ! », elle se partage entre ateliers chant, arts plastiques, musique, photo, danse et théâtre. Sans oublier les temps de rencontre, de réflexion et de prière. Ni l'heure de temps libre quotidienne (la plage n'est pas loin !).

Renseignements et inscriptions en ligne : www.fondaciojeunes.fr

« De l'éthique aux pratiques - management et animation d'équipe dans l'enseignement catholique »

Lyon (69)

Du 19 au 22 août 2009

Centre Jean-Bosco.

Bénéficier d'apports de haut niveau sur la doctrine sociale de l'Église ; mettre en perspective les pratiques managériales repérables aux différents niveaux de l'enseignement catholique ; acquérir des repères pour convertir des pratiques empiriques en pratiques référées. Tels sont les objectifs de cette session proposée par l'Institut Formation &



Développement (IFD) en partenariat avec les services fédéraux de Formiris, qui permettra également aux participants de vivre une expérience de séminaire active et originale. La première journée sera consacrée aux apports fondamentaux issus de l'enseignement social chrétien (dignité de la personne, justice, bien commun...) sur lesquels s'appuieront les études de cas et les temps de relecture des trois autres journées. Parmi les intervenants : le père Jean-Yves Calvez sj ; Catherine Dalichoux, du département Ressources humaines du Sgec ; François David, président national de Formiris. Programme complet et bulletin d'inscription : www.ifd-formation.org (rubrique : « Les rendez-vous de l'IFD »).

« Éducation, éthique et première annonce »

Paris (75)

De septembre 2009 à mai 2010

ISPC

« Éducation, éthique et première annonce » est un nouveau pôle de la formation par alternance proposée par l'Institut supérieur de pastorale catéchétique (ISPC) « à toute personne ayant une responsabilité pastorale ». Cette formation se déroulera de septembre 2009 à mai 2010, selon un rythme de trois jours par mois (du lundi à 10 heures au mercredi à 16 heures).

Programme détaillé sur www.icp.fr/ispc - Renseignements et inscriptions : Secrétaire de l'ISPC, 21 rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 01 44 39 52 54. E-mail : ispc@icp.fr

Salon Studyrama de la rentrée étudiante

Paris (75)

3 et 4 septembre 2009

Espace Champéret

Ce Salon à succès s'apprête à vivre sa 12^e édition. Il permet aux bacheliers et étudiants toujours à la recherche d'une formation supérieure alors que la rentrée approche de s'informer auprès de plus de 110 établissements proposant quelque 500 formations (courtes ou longues, classiques ou en alternance). Nouveautés de l'année : un « Pôle international » avec des universités et des grandes écoles étrangères ; des entretiens personnalisés gratuits pour accompagner et guider les étudiants dans leurs choix.

Invitation gratuite sur : www.studyrama.com (rubrique « Salons »).

Session nationale pastorale post-bac Addec

Paris (75)

6 et 7 octobre 2009

Collège des Bernardins

Organisée tous les deux ans par la commission « pastorale post-bac » de l'Alliance des directeurs et directrices de l'enseignement chrétien (Addec), cette session s'adresse aux chefs d'établissement ayant des sections post-bac (BTS, CPGE) qui peuvent être accompagnés d'adjoints en pastorale scolaire et d'enseignants. Le thème 2009 : « Héritiers et responsables de la Création : quelle conscience éveiller chez les étudiants ? »

Contact : 06 08 32 77 26.

Semaine missionnaire mondiale

83^e édition

Du 11 au 18 octobre 2009

Partout

Organisée par les Œuvres pontificales missionnaires, la Semaine missionnaire mondiale 2009 aura pour thème « Dieu aime le bon droit et la justice ; la terre est remplie de Son Amour » (Psaume 32,5). On trouvera sur internet, des documents à télécharger (affiche, livret d'animation...) et un bon de commande proposant de nombreux outils et objets dont certains plus particulièrement destinés aux enfants et adolescents. Sur internet : www.mission.catholique.fr/semaine-missionnaire-mondiale



LE KIT PLIO

Le Kit Plio est pratique : il permet de couvrir 10 livres et cahiers sans ciseaux ni ruban adhésif. Le Kit Plio est citoyen : conditionné en établissement et service d'aide par le travail (Esat), il favorise l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées en France. Le Kit Plio est solidaire : pour chaque exemplaire vendu au prix (conseillé) de 5 euros, 1 euro va au financement des programmes humanitaires développés par Handicap International dans plus de 60 pays.

En vente à partir du 15 juillet 2009 dans les grandes surfaces alimentaires, les grands magasins, les librairies-papeteries et sur www.handicap-international.fr/KitPlio



Ressources

Hors-série "Choisir la rencontre"



La rédaction de ECA édite en cette rentrée 2008 un nouvel hors-série, dans la continuité des Assises, à destination de toutes les communautés éducatives.

"C'est Classe" - nouvelle formule



Retrouvez l'intégralité des émissions «C'est Classe».

Les affiches des Assises

Retrouvez les trois affiches des Assises au format PDF

La minute vidéo - Archives

16-09-2008

Retrouvez toutes les minutes vidéo de l'Enseignement catholique...



Yves Mariani, de l'observatoire national de pédagogie de l'enseignement catholique.

ECA
le mensuel
de l'Enseignement catholique

- Sommaire
- Éditorial
- Archives
- S'abonner



Rendez-vous sur notre site !

THEOLOGICUM

FACULTÉ DE THÉOLOGIE & DE SCIENCES RELIGIEUSES

Formations pour tous publics

- Formations universitaires diplômantes en deux ans
- Préparation aux diplômes canoniques du Saint-Siège
- Cursus personnalisables : temps partiel, cours du soir
- Spécialisations dans toutes les disciplines théologiques : Bible • Théologie fondamentale et dogmatique • Morale et spiritualité • Pastorale catéchétique • Liturgie et sacrements • Œcuménisme • Dialogue interreligieux • Théologie des Arts • Langues anciennes
- Cours ouverts aux auditeurs



ICP - Service Communication - 05/2009
© DIVALI Communication

THEOLOGICUM
Institut Catholique de Paris
21, rue d'Assas
75270 Paris Cedex 06
01 44 39 52 52
contact.theologicum@icp.fr
www.icp.fr/theologicum

Établissement privé d'enseignement supérieur



THEOLOGICUM
FACULTÉ DE THÉOLOGIE & DE SCIENCES RELIGIEUSES

Le programme des cours du Theologicum est à votre disposition : il vous informera et vous aidera à trouver la formation la plus appropriée. N'hésitez pas à le demander.

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 CP : _____ Ville : _____
 E-mail : _____

Coupon à renvoyer à : Service Communication • Institut Catholique de Paris • 21 rue d'Assas • 75270 Paris Cedex 06. Joindre un chèque de 5 € de participation aux frais à l'ordre de Institut Catholique de Paris.



Un dossier détachable



Abonnez-vous!

Les hors-série d'une année sont inclus dans l'abonnement

**MONTANTS
DES ABBONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €
6 numéros par an
+ les hors-série

- De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement
- À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Nom : Adresse :
..... Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : SGEC

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.